

## AMUNDI ABS

OPCVM de droit français

Société de gestion

**Amundi Asset Management**

Sous déléguataire de gestion comptable en titre  
**CACEIS Fund Administration France**

Dépositaire

**CACEIS BANK**

Commissaire aux comptes

**PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT**

## Sommaire

|   | Pages     |
|---|-----------|
| <b>Compte rendu d'activité</b>                              | <b>3</b>  |
| <b>Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue</b>               | <b>22</b> |
| <b>Informations spécifiques</b>                             | <b>23</b> |
| <b>Informations réglementaires</b>                          | <b>24</b> |
| <b>Certification du Commissaire aux comptes</b>             | <b>31</b> |
| <b>Comptes annuels</b>                                      | <b>37</b> |
| Bilan Actif   | 38        |
| Bilan Passif  | 39        |
| Hors-Bilan  | 40        |
| Compte de Résultat  | 41        |
| <b>Annexes aux comptes annuels</b>                          | <b>42</b> |
| Règles et méthodes comptables                               | 43        |
| Evolution de l'Actif net                                    | 48        |
| Compléments d'information                                   | 49        |
| Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices  | 63        |
| Inventaire  | 66        |
| Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon | 77        |
| <b>Annexe(s)</b>  | <b>78</b> |
| Caractéristiques de l'OPC                                   | 79        |
| Information SFDR  | 103       |
| Loi Energie Climat (LEC)                                    | 114       |

## Compte rendu d'activité

### Juin 2023

Le crédit a tenu bon en juin, malgré le discours hawkish des banques centrales, les signes de ralentissement économique et la hausse des coûts de refinancement. Le marché Crédit a commencé le mois sur des bases solides, avec l'émission de la première obligation AT1 depuis l'effondrement de SVB et la crise bancaire qui s'en est suivie, mettant fin à une longue attente et rétablissant la confiance dans le secteur bancaire européen dans son ensemble. Le sentiment positif des investisseurs crédit a également été alimenté par les fondamentaux solides des entreprises européennes, notamment des bénéfices confortables au premier trimestre, un effet de levier contrôlé et des soldes de trésorerie élevés. Les spreads de crédit ont reflété cet état d'esprit positif et se sont finalement resserrés après des semaines de stabilité. Ils se sont ensuite écartés au cours de la seconde moitié du mois, perdant une partie de la performance accumulée depuis lors, en raison de données macroéconomiques plus faibles en Europe et d'avertissements sur les bénéfices dans le secteur de la chimie. Parallèlement, la persistance des pressions inflationnistes a conduit les banques centrales des deux côtés de l'Atlantique à réaffirmer leur engagement à ramener l'inflation à leur objectif de 2 %. Le marché a donc réajusté ses anticipations de hausse des taux, poussant les taux souverains à court terme à la hausse : le rendement du Bund à 2 ans a bondi de 41 points de base pour atteindre 3,20 % au cours du mois. Dans le même temps, le rendement du Bund à 10 ans n'a augmenté que de 5 points de base, ce qui a poussé l'inversion de la courbe des taux 5-10 ans en territoire négatif, à un niveau de -80 points de base. Le marché des ABS et CLO européens continue quant à lui sur sa lancée du mois de mai, avec un resserrement généralisé - quoique plus limité qu'en mai - des primes de crédit. Le marché primaire a été plus calme ce mois-ci avec une seule émission avant la conférence Global ABS qui a eu lieu mi-juin. Au retour de celle-ci les émissions ont repris et quelques transactions ont été placées dans la deuxième partie du mois. La rareté des émissions et l'appétit toujours soutenu des investisseurs pour les transactions de qualité ont participé au resserrement des spreads sur ces transactions. Le marché primaire des CLOs reste lui à un niveau d'activité faible, toujours en raison du niveau d'arbitrage (différence entre spread du portefeuille sous-jacent et coût de la dette) fragile et d'un marché primaire sur les leveraged loans historiquement bas. Les investisseurs restent aussi très sélectifs, et on observe une forte dispersion des spreads de crédit selon les managers, à la fois sur le marché primaire et secondaire. Concernant la gestion du fonds, nous avons participé à plusieurs émissions primaires, notamment une finançant des prêts immobiliers au Pays-Bas et une autre des prêts immobiliers au Royaume-Uni. Nous avons aussi renforcé notre position sur les tranches mezzanine d'ABS et de CLO, dont la valeur relative nous paraît actuellement attractive, tout en offrant une grande résistance à la menace de récession qui pourrait peser sur la zone Euro. Pour les CLOs, nous privilégions le marché secondaire, sur lequel l'offre est plus diversifiée ; les spreads de crédit y sont plus serrés mais nous considérons le niveau de convexité plus attractif. Nous conservons dans le même temps notre position défensive soutenue notamment par notre couverture via les indices Itraxx, et nous maintenons un niveau de cash relativement élevé - notamment grâce à des souscriptions intervenues en 2ème quinzaine - afin de tirer parti d'éventuelles opportunités. Amundi ABS affiche une performance positive de 0.56% sur le mois de juin 2023 et 3.61% sur l'année ainsi qu'un yield de 6.01%. La volatilité se réduit encore à 1.91% sur un an glissant et 1.87% sur 3 ans

### Juillet 2023

En juillet, les banquiers centraux des deux côtés de l'Atlantique ont poursuivi leur cycle de resserrement. La Fed a relevé ses taux de +25bps à 5.25%/5.50% comme largement anticipé, soit la 11e augmentation depuis mars 2022 et au plus haut depuis plus de 22 ans. En zone Euro, les dernières statistiques actualisées d'Eurostat ont montré que la zone euro a évité de justesse une récession au premier semestre de l'année. L'activité a stagné mais ne s'est pas contractée durant le 1er trimestre comme initialement estimé, notamment suite à des améliorations de la croissance en Espagne, en Irlande et aux Pays-Bas. L'inflation globale en Eurozone est tombée à 5,5 % en juin (contre 6,1 % en mai), mais l'inflation sous-jacente a augmenté à 5,5 % (5.3% en mai). Comme anticipé, la BCE a ainsi relevé ses taux de 25 points de base. Depuis le plus bas de juillet 2022, la BCE a maintenant relevé le taux de dépôt de 425bps au total. Le ton de la BCE reste accommodant : elle a réduit son engagement à poursuivre la hausse et a déclaré qu'elle devait plutôt garder l'esprit ouvert sur les décisions de septembre et au-delà, avec une approche entièrement dépendante des données. La réunion de septembre sera stratégique et les données sur l'inflation des services au cours des deux prochains mois seront importantes à suivre.

# OPCVM AMUNDI ABS

Sur les marchés, les communications des Banques Centrales et les publications d'inflation ont déstabilisé les taux en début de mois, propulsant le taux allemand 2 ans à 3.30% le 11 juillet. Fin juillet, il ressort finalement à 3.03% tandis que le taux à 10 ans atteignait 2.49%. Les actifs à risque, et en particulier le crédit, se sont quant à eux redressés en juillet, sur fond de données macroéconomiques encourageantes et de baisse de l'inflation. De même, les résultats d'un stress test de la BCE sur le secteur bancaire européen démontre la grande résilience de ce dernier, par opposition aux craintes récentes sur les banques locales outre-Atlantique. Les investisseurs ont ainsi parié que l'économie mondiale était prête pour un atterrissage en douceur, les prévisions de l'année dernière d'une récession profonde induite par le resserrement financier étant maintenant oubliées. Finalement, les spreads de crédit sont revenus à leur niveau d'avant la crise bancaire du mois de mars 2023. Le marché des ABS et CLO européens a profité de la même dynamique, avec une activité du marché assez soutenue tout au long du mois, à la fois sur les marchés primaires et secondaires. En primaire, nous avons participé à 8 transactions, notamment une finançant des prêts immobiliers résidentiels octroyés à une clientèle prime par Lloyds au Royaume-Uni, une finançant des prêts à la consommation en Allemagne octroyés par la filiale locale de Santander, une finançant des prêts immobiliers locatifs en Irlande, ou enfin un CLO émis par Bain Capital. Malgré le succès de la plupart de ces opérations qui ont réussi à trouver l'appétit des investisseurs, nous observons parfois une certaine prudence de certains émetteurs, qui préfèrent éviter un placement public et ont recours à un pré-placement privé total ou partiel. Cela a notamment été le cas d'une opération finançant des prêts à la consommation en Espagne, à laquelle nous avons participé sur la tranche Senior, seule offerte publiquement. Les flux secondaires ont eux aussi été soutenus, à la fois sur les ABS et les CLOs, et la dynamique entre les vendeurs qui prennent des profits et financent leurs achats primaires et les dealers qui reconstruisent leurs books conduit à un resserrement généralisé et notable des spreads de crédit. Concernant la gestion du fonds, en complément de la participation au marché primaire, nous avons saisi un certain nombre d'opportunités sur le marché secondaire, en particulier sur des tranches mezzanines d'ABS et de CLOs, qui offrent toujours une valeur relative que nous considérons très favorable. Dans le même temps, nous avons poursuivi notre réduction graduelle de notre exposition au marché CMBS, qui reste sous pression en particulier concernant les transactions garanties par des actifs de bureaux. Nous avons en revanche choisi d'augmenter à nouveau progressivement et de manière sélective notre exposition au marché RMBS Outre-Manche, pour lequel les transactions les plus récentes offrent d'avantage de protection pour des spreads de crédit toujours avantageux. Amundi ABS affiche une performance positive de 0.63% sur le mois de juillet 2023 et 4.26% sur l'année ainsi qu'un yield de 5.69%. La volatilité se réduit encore à 1.76% sur un an glissant et 1.68% sur 3 ans.

## Août 2023

Au niveau macroéconomique, le mois d'août a d'abord été marqué par les annonces des indices PMI, dont le niveau se rapproche des plus bas de la crise du COVID de 2020, et annonce la contraction probable de l'économie de la Zone Euro. Concernant le taux de chômage, il s'est établi à 6,4% en Zone Euro, stable par rapport au mois précédent et en baisse sur un an (6,7% en juin 2022). Les inquiétudes des mois précédents concernant l'énergie, l'approvisionnement de certaines matières premières ou encore la guerre en Ukraine se sont dissipées. Mais ce sont les politiques monétaires restrictives qui ont eu raison de la consommation et de l'investissement des ménages et des entreprises. En Zone Euro, l'inflation a légèrement baissé à 5,3% en rythme annuel, contre 5,5% le mois précédent. En fin de mois a eu lieu le Jackson Hole Economic Symposium, colloque qui rassemble les dirigeants des banques centrales du monde entier. Leurs discours de J.Powell et C. Lagarde mettent en exergue que la lutte contre l'inflation n'est pas terminée ; l'objectif étant toujours celui d'atteindre un niveau d'inflation à 2%. Ils se disent prêts à maintenir les taux d'intérêt à des niveaux suffisamment restrictifs, si l'inflation ne diminue pas davantage. Christine Lagarde a en particulier souligné que la banque centrale devait maintenir les taux à un "niveau suffisamment restrictif aussi longtemps que nécessaire", préférant maintenir les taux actuels plus longtemps plutôt que plus élevés. Les avis divergent ainsi concernant une éventuelle nouvelle hausse supplémentaire des taux de la BCE en septembre. La décision qui sera prise sera quoi qu'il en soit accompagnée d'un discours restrictif pour souligner que le resserrement monétaire n'est pas terminé et que l'objectif d'inflation est loin d'être atteint. En Zone Euro, les taux sont cependant restés relativement stables avec le taux à 10 ans français qui ressort fin août à 2,98% (-4bp) et le Bund allemand à 2,46% (-3pb). Les marchés du crédit ont quant à eux profité d'une accalmie générale au cours du mois d'Août en terme de volumes traités. Cependant les données sur l'activité en Chine pour le mois de juillet ont largement surpris par leur baisse, avec une croissance plus faible des indicateurs de la demande et de l'offre, ce qui mérite d'être surveillé compte tenu des répercussions sur l'Europe, ce qui a entraîné un léger écartement des spreads. Le marché des ABS et CLOs européens s'est lui aussi progressivement ralenti au cours du mois, en particulier pour les ABS.

# OPCVM AMUNDI ABS

Aucune transaction primaire n'a été émise publiquement, et les flux secondaires sont restés très limités tout au long du mois. Les niveaux de spreads sont restés relativement stables, la faiblesse des volumes ne permettant pas d'identifier de tendance spécifique. Le marché primaire sur les CLOs n'a en revanche jamais totalement stoppé son activité, au moins une transaction primaire étant proposée chaque semaine aux investisseurs. Là encore, aucune tendance ne se dessine au cours du mois, avec un léger resserrement dans la première moitié du mois, suivi d'un léger écartement jusqu'en fin de mois. Concernant la gestion du portefeuille, nous avons choisi de différer l'investissement des tombées en principal et les souscriptions reçues lors du mois jusqu'au début du mois prochain, dans l'attente de la reprise du marché primaire et des opportunités associées sur le marché secondaire qui devrait très rapidement reprendre de la vigueur. Nous maintenons notre approche sélective et notre sous-pondération sur les transactions Outre-Manche compte-tenu des inquiétudes liées au marché immobilier local et aux niveaux de retard de paiement des emprunteurs. De même, nous continuons réduire graduellement notre exposition au marché CMBS, dans la lignée des mois précédents. Amundi ABS affiche une performance positive de 0.55% sur le mois d'août 2023 et 4.84% sur l'année ainsi qu'un yield de 5.61%. La volatilité se réduit encore à 1.69% sur un an glissant et 1.68% sur 3 ans.

## Septembre 2023

« Higher for longer » sera l'empreinte de ce mois de septembre sur les marchés. En zone euro, même si l'indice des prix à la consommation pour août publié en début de mois a diminué à +5.2% (vs. consensus à +5.3%), il ne baisse pas « au rythme souhaité » selon la BCE. Quant au chiffre publié fin septembre (+4.3%), il a surpris à la baisse, ce mouvement de recul étant largement imputable à l'Allemagne en raison d'un effet de base négatif. En termes de croissance, la zone euro a montré des signes de faiblesse : l'indice PMI composite stable par rapport au mois dernier confirme la faiblesse de l'industrie manufacturière et ne montre pas de rebond des services. Par ailleurs, la Commission Européenne a abaissé ses prévisions de croissance à +0.8% (+1.1% précédemment) et la production industrielle de l'UE accuse une baisse de -1.1% en juillet. Face à ces chiffres mitigés et en liaison avec les évolutions de l'inflation, les banques centrales ont durci leurs discours. Elles ne souhaitent ainsi pas assouplir à court terme leur politique monétaire et maintiendront les taux d'intérêt à un niveau durablement élevé, soit « Higher for longer ». La BCE a ainsi privilégié une politique « hawkish » avec une hausse de +25bps (10e hausse) considérant une inflation toujours supérieure à l'objectif de 2% (estimation portée à +3.2% pour 2024 contre +3.0% précédemment), des prévisions de croissance du PIB revues à la baisse à +0.7% cette année et +1% en 2024 (contre respectivement +0.9% et +1.5%). Désormais, le taux de facilité de dépôt atteint 4% (plus haut depuis la création de l'euro en 1999), le taux de refinancement 4.50% et celui de prêt marginal 4.75%. Outre-manche, la Bank of England a surpris avec un ton plus « dovish » et une pause pour la première fois depuis 2 ans ; son taux directeur est resté inchangé (5.25%). Le tonalité « higher for longer » a donc profondément marqué les évolutions des marchés obligataires durant le mois de septembre avec un fort mouvement de hausse. En zone euro, les taux ont suivi la même tendance sur le mois avec le taux à 10 ans allemand qui ressort fin septembre à 2.84% (+38bp), niveau atteint pour la dernière fois en 2011. Le spread à 10 ans entre l'Allemagne et l'Italie s'est écarté de 165bps à 194bps, principalement en raison de données économiques italiennes revues à la baisse (dépassement budgétaire en hausse sur 2024). Côté crédit, la fermeté affichée de la BCE avec le maintien prolongé des taux à un niveau élevé fait aussi courir des risques sur l'investissement, la croissance et les coûts de remboursement de la dette pour les emprunteurs. Après un début de mois marqué par un resserrement des spreads dans le marché du crédit, un revirement à la hausse a eu lieu sur les deux dernières semaines, notamment au niveau des indices Itraxx Main et Xover qui s'élargissent sur les derniers jours de respectivement 5 et 25 bps. Sur le marché des ABS et des CLOs européens, un nombre très important de transactions primaires a été placé tout au long du mois, sur la plupart des zones géographiques et des classes d'actifs. Pour les ABS, le placement des tranches senior a pu s'effectuer sans difficultés particulières malgré l'absence de la BCE dans le rang des investisseurs, au prix toutefois de concessions sur les marges offertes par les émetteurs. Sur les tranches mezzanines en revanche, la demande est soutenue sur l'ensemble de la structure et des notations, ce qui pousse les carnets d'ordre à des multiples pouvant atteindre 10, et les spreads à la baisse. Concernant les CLOs, les spreads continuant de se resserrer dans la première moitié du mois, 8 nouvelles transactions ont été placées durant le mois de septembre, les CLO managers profitant de la fenêtre favorable en terme d'arbitrage pour sortir leurs dernières transactions de l'année. En parallèle, nous observons des volumes relativement faibles sur le marché secondaire ce qui démontre la capacité des investisseurs à absorber le primaire. Néanmoins, nous anticipons une reprise de l'activité secondaire pour le mois prochain, avec le settlement d'une grande part des transactions primaires de septembre.

# OPCVM AMUNDI ABS

Sur les tous derniers jours du mois nous observons finalement un début d'affaiblissement du marché sur les tranches senior d'ABS et l'ensemble des tranches de CLO suite aux annonces de la prolongation des hausses des taux de la Fed et de la BCE ; les mezzanines d'ABS restent en revanche très solides. De manière plus inattendue, le marché des CMBS a vu un regain d'activité et de liquidité sur la dernière semaine du mois, vraisemblablement porté par des valorisation très attractives dues aux importantes incertitudes sur le secteur. Concernant la gestion du fonds, nous avons été très actifs principalement sur le marché primaire et avons pu profiter du volume et de la diversité des transactions pour déployer les montants conservés le mois dernier. Nous avons par exemple participé à des transactions finançant des prêts automobiles en Allemagne et en Espagne, des prêts immobiliers Irlandais, des prêts à la consommation italiens, ou des contrats de leasing automobile français. Nous maintenons cependant notre sélectivité, et avons par exemple refusé de participer à une transaction finançant des contrats de carte de crédit portugais originés par une entreprise, accusée par ailleurs en Espagne d'appliquer des taux usuriers. A l'inverse, nous avons fortement soutenu une transaction finançant des prêts immobiliers néerlandais octroyés par ING spécifiquement pour le financement de biens énergétiquement sobres. Nous avons également participé à quelques transactions de CLO offrant d'importantes coupes dans le contexte actuel tout en présentant une forte protection en terme de crédit. D'importantes souscriptions au cours du mois nous permettent de conserver du cash afin de profiter des opportunités qui pourraient apparaître en début de mois prochain si l'affaiblissement du marché se confirme, en cas notamment d'importants volumes secondaires. En fin de mois, nous avons profité du regain temporaire de liquidité sur le marché CMBS pour réduire à nouveau nos expositions sur ce segment de marché, qui continue à souffrir de difficultés pour le refinancement des prêts sous-jacents dans un contexte de repricing global des actifs immobiliers commerciaux. Amundi ABS affiche une performance positive de 0.50% sur le mois de septembre 2023 et 5.36% sur l'année ainsi qu'un yield de 5.84%. La volatilité se réduit encore à 0.74% sur un an glissant et 1.68% sur 3 ans.

## Octobre 2023

Le mois a été marqué par la guerre déclenchée par les attaques du Hamas le 7 octobre contre Israël. Ce conflit pourrait avoir des répercussions sur l'économie mondiale importantes surtout en cas d'extension régionale. Bien qu'il n'y ait pas eu un impact immédiat sur le prix du pétrole, certains économistes estiment que la probabilité d'une flambée des prix reste élevée sur l'année à venir. Alors que la guerre en Ukraine exerçait déjà une tension sur les prix de l'énergie, la situation au Proche-Orient pourrait fragiliser davantage les perspectives de croissance et d'investissement. Les banques centrales suivront attentivement les développements géopolitiques et les conséquences sur la croissance et l'inflation en gardant en ligne de mire l'objectif de 2%. En Zone Euro, l'inflation semble répondre efficacement au mécanisme de transmission et a fortement diminué : le taux d'inflation annualisé d'octobre est en baisse avec 2.9% contre 4.3% en septembre. De même pour la France, l'inflation ralentit à 4% en octobre contre 4.9% en septembre. Le ralentissement des prix de l'alimentation avec -1.8% par rapport au mois dernier combiné aux effets de base sur les prix énergétiques expliquent cette évolution. Dans ce contexte, les hausses de taux des banques centrales semblent toucher à leur fin, la BCE et la FED ayant toutes les deux maintenu leurs taux directeurs inchangés ce mois-ci, sans toutefois exclure la possibilité de nouvelles hausses si nécessaire. In fine, les taux sont restés relativement stable sur le mois avec le taux 10 ans français qui ressort fin octobre à 3.42% (+2bp) et le Bund allemand à 2.80% (-4bp). Le taux 10 ans Royaume-Uni à 4.51% (+8bp) et les taux italien et espagnol à respectivement 4.72% (-5bp) et 3.88% (-5bp). Dans l'ensemble, le mois d'octobre a été difficile pour les marchés du crédit, les spreads de crédit ont augmenté à un rythme élevé depuis la mi-septembre. Actuellement, le conflit au Moyen-Orient domine toujours les préoccupations du marché, ce qui conduit à une position particulièrement défensive où l'aversion au risque s'est rapidement propagée. Sur le marché des ABS et CLO européens, l'activité primaire est restée soutenue malgré un certain ralentissement suite à l'afflux très important du mois de septembre. L'appétit des investisseurs reste présent, en particulier sur les tranches mezzanines dont le relativement faible volume continue de tirer les spreads à la baisse. Dans le même temps, le placement des tranches seniors reste parfois plus difficile, et les émetteurs sont contraints à de légères concessions sur les spreads pour satisfaire les investisseurs. Le marché secondaire reflète la dynamique du marché primaire, avec des spreads senior en léger écartement et des spreads mezzanine poursuivant leur resserrement. Concernant les CLOs, un équilibre semble se dessiner sur des spreads légèrement plus élevés qu'à la fin du mois dernier, et de nouvelles transactions continuent de pricer dans le marché primaire à ces spreads, relativement stable tout au long du mois. Le marché secondaire, lui a été calme ce mois-ci avec un volume de BWIC restreint au cours du mois d'octobre en lien avec la volatilité liée à la situation géopolitique.

# OPCVM AMUNDI ABS

Concernant la gestion du fonds, nous avons maintenu notre activité sur le marché primaire, en participant notamment à la transaction inaugurale de Hyundai en Allemagne pour le financement d'un portefeuille de prêts automobile, une transaction finançant les activités de leasing de Credit Agricole Leasing & Factoring en France, d'octroi de prêt automobiles en Irlande, ou en Allemagne par BMW et Stellantis. Nous avons aussi participé à une transaction finançant des prêts immobilier résidentiel octroyés par le Groupe BPCE en France, ainsi qu'à une autre finançant des prêts à la consommation aux Pays-Bas octroyés par la plateforme Quander, détenue par Chenavari. Nous avons également participé à des transactions primaires en CLO de managers ayant un track record établi dans ce marché. Par ailleurs, en lien avec la situation au proche-Orient et aux risques d'escalade associés et aux potentielles conséquences sur l'approvisionnement de pétrole, nous avons choisi d'augmenter notre niveau de protection crédit via le recours aux indices Itraxx Main et Xover. Amundi ABS affiche une performance positive de 0.23% sur le mois d'octobre 2023 et 5.59% sur l'année ainsi qu'un yield de 5.65%. La volatilité se réduit encore à 0.71% sur un an glissant et 1.67% sur 3 ans.

## Novembre 2023

Le mois de novembre été rythmé par les chiffres d'inflation qui montrent une baisse généralisée et encourageante permettant de converger vers la cible de 2% d'inflation. En Zone Euro, le taux d'inflation de novembre en rythme annuel est en baisse à 2.4% contre 2.9% en octobre et 4.3% en septembre. Pour la France, l'inflation continue de ralentir avec 3.4% en novembre (4% en octobre et 4.9% en septembre). De même, l'inflation au Royaume-Uni a atteint son niveau le plus bas depuis 2021 avec 4.6% en octobre. Ce ralentissement est en partie dû à la baisse des prix de l'énergie, des services et de l'alimentation. Bien que ces chiffres soient encourageants, les banques centrales souhaitent garder le niveau actuel de taux suffisamment longtemps et ne pas se précipiter pour ouvrir la prochaine séquence de baisse, d'autant plus que les tensions géopolitiques (Ukraine/Russie et plus récemment Israël) font craindre une nouvelle hausse des prix de l'énergie pouvant influencer sur l'amélioration des niveaux d'inflation observés. Le mois a aussi été marqué par les prévisions de croissance de la Commission Européenne pessimistes en Zone Euro avec des estimations à la baisse : +0.6% en 2023 (inférieur de 0.2 point aux anciennes prévisions). La prévision de croissance pour 2024 est également en baisse avec maintenant +1.2% contre +1.3% auparavant. Dans ce contexte, on observe une baisse générale des taux avec le taux à 10 ans français qui ressort fin novembre à 3.02% (-40 pdb) tandis que le Bund allemand affiche 2.44% (-36 pdb). Le taux à 10 ans au Royaume-Uni atteint 4.17% (-34 pdb) et les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 4.22% (-50 pdb) et 3.47% (-41 pdb). Les marchés de crédit se trouvent actuellement dans un environnement favorable, caractérisé par une volatilité réduite des taux et des performances améliorées sur les principaux indices crédit de la zone euro, revenant à des niveaux observés à fin de septembre. Les tensions géopolitiques au Moyen-Orient ont été temporairement atténuées par un cessez-le-feu d'une semaine entre Israël et le Hamas. Bien que les hostilités aient repris le 1er décembre, le marché semble rester calme. Sur le plan macroéconomique, les préoccupations antérieures concernant l'inflation et la hausse des taux d'intérêt semblent s'atténuer. Les fondamentaux des entreprises se détériorent sur le segment high yield, mais les titres Investment Grade ont maintenu des fondamentaux plus sains et sont mieux positionnés pour faire face aux déficits économiques restant à venir. Sur le marché des ABS et CLO européens, nous observons un ralentissement progressif du marché primaire après l'afflux important de septembre et dans une moindre mesure d'octobre. Les investisseurs sont toujours présents et démontrent un appétit important, ce qui pousse les spreads à un resserrement léger sur les tranches senior, et plus prononcé encore sur les tranches mezzanines, où la demande dépasse très largement l'offre. L'émission de CLO reste régulière malgré l'arbitrage toujours peu favorable, ce qui conditionne le placement des transaction à la capacité du CLO manager de conserver la tranche equity et de convaincre des investisseurs senior majoritaires de soutenir la transaction. Enfin, le marché des CMBS reste isolé de l'optimisme général, et la plupart des échanges s'y exécutent à des niveaux de spreads toujours élevés et des hypothèses de maturités lointaines, en ligne avec les inquiétudes sur les capacités de refinancement de ces structures et la valorisation des actifs immobiliers en collatéral, à l'exception du segment des biens logistiques. Concernant la gestion du fonds, nous avons poursuivi l'investissement des souscriptions via le marché primaire. Nous avons notamment participé à une transaction finançant des contrats de leasing automobile en Allemagne ainsi qu'à l'émission inaugurale du nouveau CLO manager Arini, par ailleurs déjà actif sur d'autres segments du marché crédit. Nous avons en revanche préféré décliner des transactions finançant des prêts immobiliers résidentiels ou locatifs au Royaume-Uni, en ligne avec notre approche prudente sur ce marché toujours sous pression de la remontée des taux malgré la légère réduction de la pression inflationniste. Concernant les CMBS, après deux transactions finançant des actifs logistiques Outre-Manche en juillet et octobre, une nouvelle transaction a été placée dans le mois, finançant des actifs de bureaux en Belgique et au Luxembourg, majoritairement loués par des établissements publics.

# OPCVM AMUNDI ABS

Comme pour les deux transactions précédentes, nous avons préféré maintenir notre approche conservatrice sur ce marché et décliner la transaction, en raison des incertitudes toujours importantes sur les valorisations des actifs et les capacités de refinancement dans l'environnement de taux actuel. Nous continuons dans le même temps de saisir des opportunités sur le marché secondaire sur les autres types d'actifs, notamment en tranches mezzanines de CLO que nous avons financées via la vente de tranches seniors de maturités plus courtes. Nous avons aussi pu ajouter quelques expositions ABS mezzanine, malgré la concurrence très importante sur ce segment de marché. Enfin, nous avons réduit le niveau de protection de crédit via le recours aux indices Itraxx Main et Xover, en raison de la réduction du risque de contagion du conflit à Gaza et des baisses des taux permettant de réduire la pression sur les bilans des entreprises de qualité. Amundi ABS affiche une performance positive de 0.62% sur le mois de novembre 2023 et 6.25% sur l'année ainsi qu'un rendement courant de 5.41%, traduisant la forte baisse des taux de marché depuis le mois dernier. La volatilité du fonds se réduit encore à 0.68% sur un an glissant et 1.67% sur 3 ans.

## Décembre 2023

En décembre, les marchés ont poursuivi le mouvement entamé en novembre mais en ordre dispersé et au prix d'une forte volatilité. En début de mois, plusieurs indicateurs ont conforté l'idée que la remontée des taux était terminée voire qu'une baisse prochaine était possible. En zone euro, les économies sont restées atones avec des perspectives peu encourageantes. La baisse du PIB au 3e trimestre a été confirmée à -0.1%. Si les indices PMI pour le mois de novembre ont dépassé les attentes (atteignant un plus haut sur 4 mois), ils restent malgré tout en territoire de contraction et sont pénalisés notamment par la France et par l'Allemagne où la production industrielle a chuté de manière inattendue pour le 5e mois consécutif. La fin du mois de décembre a vu la publication des chiffres d'inflation confirmant la poursuite de la désinflation en zone euro. L'indice des prix progresse de +2.4% en glissement annuel en novembre, niveau qui n'avait pas été atteint depuis 2021. Ces évolutions auraient pu être considérées comme de bonnes nouvelles pour la BCE qui est cependant restée plus prudente et a opté pour des déclarations moins accommodantes que la Fed quelques jours avant. Le FOMC de décembre a en effet envoyé un message accommodant et maintenu inchangée sa fourchette des taux directeurs cibles à 5,25%/5,50%. Le nouveau "dot plot" du FOMC montre 75bp d'assouplissement en 2024 contre 50bp dans la version de septembre. La posture du « plus haut pour plus longtemps » semble terminée. J. Powell a explicitement déclaré que la Fed devrait commencer à réduire ses taux « bien avant » que l'inflation n'atteigne son objectif de 2 %, et a ajouté que ne pas le faire pourrait conduire à un ralentissement trop important de l'activité. En revanche, la BCE ne s'est pas prononcée sur une éventuelle détente l'an prochain. Ses taux sont eux-aussi restés inchangés (4% pour le taux de dépôt et 4.5% pour le taux de refinancement) comme attendu. François Villeroy de Galhau a précisé que « sauf choc, il n'y aura pas de nouvelle hausse de nos taux ; la question d'une baisse pourra se poser courant 2024, mais pas maintenant ». Les marchés s'attendent à ce que la BCE réduise ses taux de 100 points de base l'année prochaine, à partir d'avril. Les marchés de taux ont évolué au diapason de ces indicateurs économiques et des déclarations des banques centrales avec des décalages à la baisse de plus de 40bp aux États-Unis et en Allemagne. Aux États-Unis, le taux à 2 ans est tombé à 4.25% (-43bp sur décembre) tandis que son équivalent allemand baissait dans les mêmes proportions à 2.39%. Les taux à 10 ans ont aussi baissé fortement, le taux américain atteignant 3.88% (-45bp) et le taux allemand 2.02% (-42bp). Sur le plan géopolitique, les tensions au Moyen-Orient sont restées relativement contenues, mais certaines attaques menées en fin d'année par les milices Houthis soutenus par l'Iran contre des navires commerciaux en mer Rouge ont accru le risque d'une contagion régionale du conflit entre Israël et le Hamas et ravivé les inquiétudes quant à d'éventuelles perturbations de l'approvisionnement en pétrole. Sur le marché des ABS et CLOs européens le marché primaire a été très calme en décembre, avec très peu d'émissions au cours du mois. Une transaction de RMBS italien contenant une importante partie d'actifs ayant été préalablement en arriérés a notamment été placée en tout début de mois, sans que nous y participions. Deux autres transactions RMBS et Consumer au UK ont par ailleurs été préplacées. Coté CLO, quatre nouvelles transactions ont été placées en décembre (contre 11 au cours du mois de novembre), parmi lesquelles deux refinancements (dit reset) de transactions ayant passées leur période de non-call et pour lesquelles les spreads de marché actuels représentaient une opportunité de refinancement à moindre coût. Le faible volume de transaction primaire en décembre reflète le caractère cyclique des émissions primaires avec un appétit plus limité des investisseurs en fin d'année, ceux-ci ayant typiquement placé la quasi intégralité de leur cash à cette date. Sur le marché secondaire, le mois avait commencé assez timidement en terme d'activité. Alors que le resserrement des marchés crédit se poursuivait dans la lignée du mois précédent, nous avons assisté à une forte inflexion suite à la prise de parole de Jay Powell, le chair de la FED, qui a indiqué la probable fin du cycle de hausse des taux américains, signe qui a été interprété par le marché comme un signal de potentielles futures baisses des taux dans l'année à venir.

# OPCVM AMUNDI ABS

En conséquence, le marché secondaire a fortement rallié à la suite de ces commentaires, et les volumes échangés ont soudainement augmenté pour atteindre un volume d'échanges hebdomadaires qui n'avait pas été atteints depuis début octobre, certains investisseurs en profitant pour repositionner leurs portefeuilles notamment sur le marché du CLO. Concernant la gestion du fonds, nous avons fait face à quelques rachats ce mois-ci mais dans un contexte favorable de resserrement des spreads ce qui a permis de largement préserver la performance du fonds en cristallisant des prises de profit. Nous avons vendu des tranches senior d'ABS Auto courts ainsi que des tranches senior de CLO pour faire face à ces rachat progressifs. D'autre part nous avons aussi profité du contexte de marché positif pour diminuer notre exposition sur une transaction de CMBS italien ayant pour collatéral des centres commerciaux et étant exposée à un risque de refinancement en 2024 Amundi ABS affiche une performance positive de 0.65% sur le mois de décembre 2023 et 6.94% sur la totalité de l'année 2023 ainsi qu'un yield de 5 %. La volatilité se réduit encore à 0.68% sur un an glissant et 1.68% sur 3 ans.

## Janvier 2024

Le mois de janvier a débuté avec la publication des chiffres d'inflation, en augmentation en Zone Euro et aux Etats-Unis, sans surprise pour le marché qui l'anticipait en raison d'une baisse moins importante des prix de l'énergie et de l'alimentation par rapport au mois dernier. Cependant, l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) continue de diminuer, ce qui est encourageant pour les mois à venir. Cette persistance de l'inflation suscite malgré tout des inquiétudes sur le marché quant à des baisses de taux potentiellement plus tardives qu'anticipé, ce qui pourrait affecter davantage la croissance. A ce sujet, la Zone Euro évite la récession sur 2023 avec une croissance de +0.5% par rapport à 2022, légèrement en dessous des prévisions (+0.6%). Certains pays sortent même leur épingle du jeu, notamment l'Espagne avec une croissance de +2.5% encouragée par le tourisme et le Portugal avec +2.3%, porté par les exportations. Quant à la France, avec +0.9% de croissance, elle fait mieux que la moyenne et mieux que la première économie européenne, l'Allemagne, qui a vu sa croissance s'affaiblir avec un recul de 0.3% en 2023 lié à la faible demande exportatrice et aux coûts de l'énergie. Le mois a aussi été rythmé par les annonces des banques centrales. La BCE a maintenu ses taux à leur niveau actuel pour la troisième fois consécutive tandis que les investisseurs parient sur une baisse des taux pour juin 2024. C'est la FED qui clôture le mois de janvier avec son annonce de maintenir également ces taux pour la quatrième fois consécutive. J. Powell souligne les progrès réalisés mais l'inflation persistante change le ton de son discours. Le marché estimait une première baisse de taux en mars 2024, les investisseurs parient désormais sur une baisse plus tardive, en mai 2024. Dans ce contexte, on observe une légère hausse des taux en Zone Euro, avec le taux à 10 ans français qui termine janvier à 2.66% (+11 bps) tandis que le Bund allemand affiche 2.16% (+14 bps). Sur les marchés crédit, le mois de janvier 2024 a été marqué par un paysage financier relativement stable, empreint d'un optimisme prudent malgré le contexte géopolitique. La crise résultant des récentes attaques contre des navires traversant la mer Rouge a en effet entraîné d'importantes perturbations dans les routes maritimes mondiales, provoquant des inquiétudes concernant l'augmentation potentielle des coûts de transport, ce qui constitue une menace pour les politiques de lutte contre l'inflation menées par les banques centrales. Sur le marché des ABS et CLOs européens le marché primaire s'est rapidement relancé avec des émissions dès le début du mois, initialement concentré sur des transactions Outre-Manche, d'abord sur le segment immobilier résidentiel Prime puis sur d'autres classes d'actifs, comme les cartes de crédit. D'autres transactions ont ensuite suivi à partir de la seconde quinzaine, principalement en Irlande et en Allemagne. L'appétit des investisseurs s'est maintenu à un niveau très important et a permis un resserrement des spreads généralisé, surtout sur les tranches mezzanines, tout en assurant une couverture des books à des multiples dépassant parfois les 5x. Concernant les CLOs, 5 transactions ont été placées au cours du mois, dont 2 reset de transactions initialement émises en 2022. En effet, les émetteurs tirent actuellement profit d'un resserrement des spreads similaire au marché des ABS, porté par l'optimisme général des marchés crédit. Les tranches AAA s'approchent de la barre des 150bps, passée pour la dernière fois autour de mars 2022. Le marché secondaire s'est comporté de manière cohérente : la faiblesse de l'offre couplée à l'appétit très important des investisseurs pour des actifs offrant un spread attractif ont entraîné un resserrement continu des spreads tout au long du mois, parfois jusqu'à des niveaux absolus comparables à la situation fin 2021 avant la guerre en Ukraine. Les tranches mezzanine de 2ème rang voient notamment parfois leurs spreads passer bien sous les 100bps, et les mezzanines de 4ème rang notées BBB peuvent descendre sous les 250bps. Seules les tranches senior restent à des niveaux historiquement plus larges, en raison notamment de l'absence de la BCE dans les rangs des investisseurs et de l'élargissement du spread du marché des covered bonds en partie pour la même raison. Le marché des CLOs voit un volume d'échange beaucoup plus important, porté par des prises de profit d'investisseurs et de banques face à des acheteurs souvent d'outre-Atlantique, attirés par des niveaux relatifs attractifs face au marché dollar.

# OPCVM AMUNDI ABS

Concernant la gestion du fonds, nous avons participé à plusieurs transactions primaires, notamment une transaction finançant des contrats de leasing automobile en Irlande, une autre finançant des prêts à la consommation en Allemagne, des prêts immobiliers résidentiels en Irlande, ou enfin des prêts automobiles en Allemagne. Nous avons décliné la plupart des transaction émises Outre-Manche pour des raisons de niveau de spread offert en dessous de nos objectifs de rendement, ou de sélectivité, notamment concernant le marché local des cartes de crédit ou de l'immobilier désigné « non-conforming » sur lesquels nous choisissons de ne pas être actifs. De même, nous avons participé à une nouvelle émission de CLO et avons préféré décliné les autres, préférant maintenir notre approche défensive malgré l'optimisme très important des marchés. En parallèle, nous avons été actifs tout au long du mois sur le marché secondaire, profitant de marchés très porteurs pour prendre des profits sur certaines expositions de moins bonne qualité, tout en saisissant des opportunités à l'achat. Amundi ABS affiche une performance positive de 1.00% sur le mois de janvier 2024, ainsi qu'un yield de 4.81 %. La volatilité se réduit encore à 0.61% sur un an glissant et 1.68% sur 3 ans.

## Février 2024

Le mois de février a été rythmé par les chiffres de l'inflation en baisse en Zone Euro et aux Etats-Unis. En Zone Euro, l'inflation ressort à 2.8% en janvier contre 2.9% le mois précédent. La France affiche 3,4% et l'Allemagne 3,1% tandis que les taux les plus faibles ont été observés en Italie et au Danemark (0.9%). Certes en baisse, l'inflation reste néanmoins au-dessus des 2% souhaités et demeure en partie portée par les services et l'alimentation. Les marchés, initialement en attente d'une baisse des taux après la réunion du FOMC du 20 mars, devront probablement patienter jusqu'à la réunion suivante prévue en mai. En effet, la Federal Reserve qui soulignait précédemment que des taux élevés pendant trop longtemps pouvait avoir un effet néfaste pour la croissance semble avoir changé de ton et adopter une approche plus prudente. La patience est désormais de mise, un assouplissement précoce présentant plus de risques. Néanmoins, le marché anticipe toujours quatre baisses de taux de la Fed d'ici la fin de l'année. De même pour la BCE qui attend davantage de données avant de se prononcer sur une future baisse de taux, d'autant plus que les tensions géopolitiques au Moyen-Orient représentent une menace potentielle sur les perspectives d'inflation. Toutefois, le consensus s'oriente vers une première baisse de taux en juin 2024. En Zone Euro, le PMI Manufacturier augmente également à 46,6 (44,4 le mois précédent), son plus haut niveau depuis dix mois. Bien qu'en amélioration, l'indice reste en territoire négatif. Concernant l'indice PMI pour le secteur des services, il est en baisse passant de 48,8 à 48,4 en janvier. De même pour la croissance des salaires en zone euro qui diminue pour la première fois depuis 18 mois, passant de +4,7% le trimestre précédent à +4,5%. Cette baisse est de bon augure pour les économistes qui craignaient que l'augmentation constante des salaires affecte négativement l'inflation. En février 2024, le marché du crédit a connu un resserrement général des spreads, malgré un changement notable au cours de la dernière semaine, où le rally des spreads a marqué une pause après des mois de resserrement continu. Malgré cette situation, davantage de resserrement reste très envisageable ; en effet, les spreads crédit restent toujours au-dessus des niveaux pré-COVID offrant ainsi des opportunités aux investisseurs d'acheter des obligations à des niveaux très attractifs. Les données économiques publiées au cours du mois ont été plutôt décevante par rapport aux prévisions, notamment aux États-Unis, ce qui a entraîné des ventes des obligations souveraines. Alors que la saison des résultats progressait, notamment en Europe, l'impact sur les marchés du crédit était moins prononcé et la classe d'actifs a été essentiellement affectées par des facteurs techniques. Sur le plan géopolitique, les troubles persistants au Moyen-Orient continuent d'exercer une pression sur les prix de l'énergie et les coûts de fret, contribuant ainsi à l'alimentation des incertitudes concernant l'inflation risquant d'impacter le calendrier de l'assouplissement attendu de la politique monétaire. Sur le marché des ABS et CLO européens, les volumes d'émissions ont été divers en fonction des classes d'actifs au cours du mois de février. Pour les ABS, un nombre relativement faible d'émissions ont été placées ce mois, l'essentiel des émissions ayant été placées au Royaume-Uni sur des transactions dites non-conforming. Le placement des tranches senior continuent de se passer sans problèmes, celles-ci atteignant des volumes de souscriptions d'au moins deux fois pour les transactions en Euros. Nous avons également observé un fort appétit pour les tranches mezzanines, avec des taux de souscriptions pour les tranches placées autour de 3 à 4 fois, ce qui reflète une demande particulièrement soutenue. Sur le marché secondaire, les spreads sont restés stables, notamment pour les tranches senior, les tranches mezzanine, elles, profitant d'un resserrement un peu plus important supporté par des flux plutôt faibles. Pour les CLOs par contre, le momentum de fort volumes d'émissions a continué dans la lignée du mois de janvier, les CLO managers continuant de profiter des conditions d'arbitrage avantageuses. En effet, en février, 12 transactions ont été pricées dont 3 reset qui sont des refinancements permettant aux CLOs managers de non seulement abaisser le coût de la dette, mais également de redéfinir l'intégralité des termes de la transaction initiale. Les spreads ont légèrement diminué notamment de quelques bps sur les tranches senior.

# OPCVM AMUNDI ABS

Sur le marché secondaire, nous avons également pu voir une activité soutenue au cours du mois sur les différentes tranches tout au long de la capital structure, notamment avec un nombre important de ventes de tranches BB sans doute motivées par le resserrement important des spreads sur ces tranches depuis Q4 2023. Concernant la gestion du fonds, coté ABS, au vu du faible nombre d'émissions primaires sur ce secteur nous n'avons participé qu'à une opération de prêts à la consommation en Belgique au cours du mois de février. Nous avons également fait quelques investissements sur le marché secondaire sur des tranches mezzanines ce qui est un challenge en ce moment au vu du contraste entre l'appétit des investisseurs et l'offre disponible. Coté CLO, en revanche nous avons participé activement aux émissions primaires disponibles, notamment de CLO managers de premier plan ce qui a permis d'investir le cash reçu lors des importantes souscriptions notamment en fin de mois. Amundi ABS affiche une performance positive de 0.66% sur le mois de février 2024 et 1.66% sur l'année ainsi qu'un yield to maturity de 5.06% et un yield instantané de 6.07%. La volatilité se réduit encore à 0.57% sur un an glissant et 1.38% sur 3 ans.

## Mars 2024

Le mois de mars a débuté avec le recul de l'inflation en Zone Euro, porté notamment par l'Allemagne et la France : le chiffre publié ressort à 2.6% en février contre 2.8% le mois précédent. Bien que toujours au-dessus des 2% souhaités, la tendance en Zone Euro est donc à la baisse progressive et permet ainsi à la BCE d'être davantage optimiste sur ses prévisions. Cette dernière les a revues en les ramenant de 2.7% à 2.3% pour 2024 et estime atteindre son objectif de 2% en 2025. Lors de sa réunion du 7 mars, la BCE a décidé de maintenir ses taux inchangés pour la quatrième fois consécutive. Christine Lagarde a souligné la progression faite sur l'inflation mais a estimé que cela n'était pas suffisant pour entamer la baisse de taux et souhaite attendre davantage de données avant de se prononcer. Les chiffres de juin seront donc très attendus et déterminants avant toute action. Aujourd'hui, le consensus s'oriente vers une première baisse de taux en juin 2024. En Zone Euro, le PIB est resté stable durant le quatrième trimestre 2023 et l'emploi a augmenté de +0.3%. D'après les dernières estimations, le PIB de la zone euro devrait croître progressivement passant à 0,6 % en 2024, à 1,5 % en 2025 et 1,6 % en 2026. Enfin, autre chiffre qui aura marqué le mois de mars en Zone Euro, la publication du déficit public français pour l'année 2023 qui s'élève à 154 Mds ? (soit 5.5% du PIB contre 4.9% en 2022). L'attention se porte désormais sur les agences de notation qui pourraient dégrader la note « AA » de la France et aurait un impact sur le coût de ses emprunts, d'autant plus que Moody's a jugé « improbable » l'objectif de réduction énoncé par la France et se prononcera officiellement fin avril sur la note de la dette française. Dans ce contexte, on observe une légère baisse des taux pour la Zone Euro, avec le taux à 10 ans français qui ressort fin mars à 2.81% (-7 pdb) tandis que le Bund allemand affiche 2.30% (-11 pdb). Sur le crédit, ce mois s'inscrit dans la continuité de la dynamique de cette année, les spreads continuant à se resserrer, se rapprochant des plus bas niveaux de 2021. Le marché reste très dépendant des indicateurs macro-économiques et surveille attentivement les dernières mesures prises par les banques centrales. Sur le marché des ABS et CLO européens, l'activité primaire a enfin repris de manière notable sur les émetteurs d'ABS et de RMBS. Plusieurs transactions ont été placées au cours du mois, à la fois outre-manche et sur le continent. On compte notamment deux transactions finançant des prêts immobiliers aux Pays-Bas, ou une finançant des prêts à la consommation et des prêts pour l'acquisition de véhicules italiens. Ce secteur des ABS d'auto loans a vu d'autres transactions émises sur des emprunteurs allemands et français, notamment l'un plaçant une tranche mezzanine et l'autre l'ensemble de la structure. Enfin, le Crédit Agricole retrouve le marché primaire avec une émission garantie par un portefeuille de prêts immobiliers français, octroyés par les Caisses Régionales et pour la première fois par LCL. Au Royaume-Uni, plusieurs transactions ont été placées, notamment une transactions finançant des prêts immobiliers dits « non conforming », d'autres dits « prime », et enfin une transaction finançant un portefeuille de contrats de carte de crédits. L'ensemble des émissions a rencontré l'appétit des investisseurs, mais les niveaux de spreads senior semblent commencer à se stabiliser après le resserrement constant observé depuis 18 mois. Le volume d'offre sur les tranches mezzanines reste quant à lui très en deçà de la demande, qui pousse encore les books à des multiples très importants, et permet un resserrement notable des spreads. Le marché secondaire bénéficie mécaniquement de ces resserrements, et est porté par les mêmes dynamiques d'offre faible vs. demande importante, à la fois des investisseurs et des dealers qui travaillent à reconstruire leurs books. Les spreads seniors AAA secondaires passent parfois sous la barre des 35bps contre un peu plus de 40bps en primaire pour les transactions de meilleure qualité. Les spreads mezzanine passent même bien sous la barre des 100bps pour les tranches AA de bonne qualité. Concernant les CLOs, l'activité reste soutenue sur le marché primaire, porté par un grand nombre de refinancement de transactions émises en 2022-2023, à des niveaux de spreads beaucoup plus larges. L'appétit des investisseurs reste là aussi bien présent, et les resserrements de spreads continuent à s'observer sur l'ensemble des tranches, senior et mezzanines.

# OPCVM AMUNDI ABS

Un important volume d'offre sur le marché secondaire vient toutefois équilibrer cette dynamique, et les spreads se stabilisent en fin de mois à des niveaux qui s'approchent des plus serrés observés en 2021. Concernant la gestion du fonds, nous avons été très actifs sur le marché primaire, à la fois en ABS et en CLO, en participant à une grande diversité de transactions : prêts auto en Allemagne et France, prêts à la consommation en Italie, prêts résidentiels aux Pays-Bas pour les ABS, et plusieurs transactions CLOs, notamment sur les tranches mezzanines single A et BBB où nous considérons que le couple rendement-risque est optimum dans le contexte actuel. Nous avons en revanche préféré éviter - entre autres - la transaction finançant des cartes de crédit outre-manche pour des raisons d'incertitudes sur la capacité des emprunteurs à faire face aux charges d'intérêts dans un contexte toujours difficile. Les flux secondaire parfois liés aux émissions primaires ont aussi créé des opportunités que nous avons pu saisir, dans un contexte de très grande concurrence entre acheteurs, surtout sur les tranches mezzanines d'ABS. Nous avons notamment renforcé une position senior sur un RMBS portugaise très fortement amorti, ainsi que des tranches mezzanines de RMBS français. Amundi ABS affiche une performance positive de 0.43% sur le mois de mars 2024 et 2.10% sur l'année ainsi qu'un yield to maturity de 4.96% et un yield instantané de 5.60%. La volatilité se réduit encore à 0.38% sur un an glissant et 1.38% sur 3 ans.

## Avril 2024

Avril a encore été un mois marqué par le tempo des Banques Centrales en écho à l'évolution économique. Aux Etats-Unis, la croissance du PIB au 1er trimestre a été inférieure aux attentes du consensus (+1.6% vs. 2.5%) mais la demande intérieure est restée bien orientée. L'inflation américaine a montré des signes de stabilité avec un indice global à +0.4% en glissement mensuel, supérieur aux attentes (+0.3%) et de 3.5% en glissement annuel (contre 3.2%), tandis que l'inflation sous-jacente s'établit à +0.4% en glissement mensuel (contre des attentes de +0.3%) et est stable en glissement annuel (3.8 %). En Europe, les indices Flash PMI d'avril pour la zone euro ont confirmé les signaux d'autres indicateurs selon lesquels l'économie se porte mieux, grâce à une nette amélioration dans le secteur des services, tandis que l'industrie manufacturière (étonnamment à la baisse) est toujours dans une situation difficile. La confiance des consommateurs européens s'améliore, bien que moins que prévu (de -14.9 à -14.7) et restant bien en-dessous de la moyenne à long terme. L'inflation dans la zone euro a ralenti en mars, avec une baisse de 0.2% tant pour l'inflation globale (2.4% contre 2.6%) que pour l'inflation sous-jacente (2.9% contre 3.1%). La baisse de l'inflation des services et de l'inflation sous-jacente soutient l'idée d'une baisse des taux de la BCE d'ici le milieu de l'année. Avril est le premier mois où les spreads de crédit ne se sont pas resserrés, après une baisse continue de 6 mois. Ce fut un mois charnière pour les taux avec une résurgence de la volatilité, les marchés anticipant des baisses de taux beaucoup moins importantes aux États-Unis qu'il y a un mois (+48 points de base sur les taux US à 10 ans). Toutefois, cette volatilité sur les taux ne s'est pas traduite par une volatilité sur le marché du crédit, qui bénéficie toujours de bonnes données macroéconomiques et de solides facteurs techniques. Nous restons concentrés sur la saison des bénéfices et les prochaines réunions des banques centrales en juin, qui pourraient être le théâtre d'une première divergence de politique monétaire entre les États-Unis et l'Europe cette année. Sur le marché des ABS et CLO européens, le mois d'avril a été actif avec du côté des ABS une dizaine de transactions publiques placées au cours du mois, les émissions étant plus fréquentes ce mois en prévision du mois de mai qui a historiquement un calendrier d'émissions plus disparate en raison des nombreux congés. Toujours en ligne avec les mois précédents, les placements s'effectuent relativement facilement notamment lorsque des tranches mezzanines sont disponibles, celles-ci étant systématiquement très fortement souscrites, ce qui souligne le fort appétit des investisseurs pour ces tranches. Nous avons également observé au cours du mois le placement de 11 nouvelles transactions sur le marché des CLO européens ainsi que 3 nouveaux refinancement de transactions ce qui se justifie au vu des conditions de marché favorables pour les managers de ces transactions. Sur le marché secondaire, les spreads sont globalement restés stables au niveau des tranches senior, la demande étant globalement comblée par les émissions primaires. Les tranches mezzanines d'ABS de leur côté continuent de voir leur spreads se resserrer et s'échangent notamment sur le marché secondaire à des prix historiquement élevés, parfois bien au-dessus du pair. Du côté des CLO le marché secondaire s'est aussi un peu resserré sur les tranches mezzanines notamment sur les maturités courtes qui sont très demandées par les investisseurs. Concernant la gestion du fonds, nous avons pris la décision au vu des bonnes performances sur le marché UK d'y réinvestir sur une transaction de financements de immobilier locatif. Nous avons également investi sur une transaction finançant des prêts immobiliers en France ainsi que des transactions sur le marché du prêt à la consommation en Allemagne et en Italie. Nous avons également été actifs sur le marché secondaire, en particulier sur des tranches mezzanines, celle-ci étant difficiles à acheter sur le marché primaire au vu des importants niveaux de sursouscription actuels.

# OPCVM AMUNDI ABS

Par ailleurs, nous avons participé à quelques émissions primaires CLO sur des tranches mezzanines, notamment de CLO managers de premier plan. Amundi ABS affiche une performance positive de 0.6% sur le mois d'avril 2024 et 2.71% sur l'année ainsi qu'un yield de 5.08%. La volatilité se réduit encore à 0.37% sur un an glissant et 1.38% sur 3 ans.

## Mai 2024

Le mois de mai a été rythmé par une situation économique et géopolitique variée. Outre-Atlantique, l'inflation reste une préoccupation majeure : bien que cette dernière montre des signes de ralentissement, à 3.4% elle reste encore trop élevée selon la FED, notamment à cause des secteurs des services, des logements et de l'énergie. La politique monétaire restrictive de la FED continue de montrer des effets tangibles sur l'inflation mais ne permet pas à Jerome Powell d'initier la baisse des taux. Ce dernier estime que les progrès réalisés ne sont pas suffisamment ancrés et souhaite surveiller de près les prochains indicateurs économiques pour ajuster sa politique en conséquence. La prochaine réunion de la FED aura lieu les 11 et 12 juin et les marchés estiment entre une et deux baisses de taux d'ici la fin de l'année 2024. Concernant la Zone Euro, l'inflation est restée stable en avril avec 2.4% sur un an, conformément aux prévisions. Comme outre-Atlantique, les services et l'alimentation contribuent principalement à l'inflation. Les tensions géopolitiques ajoutent de l'incertitude et perturbent les chaînes d'approvisionnement notamment sur les coûts de production et de transport. Au sujet de la croissance du PIB, la Commission européenne table sur une croissance de 0.8% en Zone Euro en 2024 et 1.4% en 2025 principalement portée par la consommation, l'emploi et la croissance des salaires, grâce au dynamisme du marché du travail. Le taux de chômage observé en avril a baissé à 6.4%, son plus bas niveau historique et la croissance des salaires a augmenté avec 4.7% au premier trimestre 2024 sur un an contre 4.5% précédemment. La BCE, qui a pour le moment décidé de laisser ses taux directeurs inchangés, va s'appuyer sur ces dernières données économiques pour prendre sa décision lors de la prochaine réunion qui aura lieu le 6 juin prochain, lors duquel le marché s'attend à une première baisse depuis la hausse initiée en 2022. La principale question sera ensuite le rythme et l'amplitude des baisses futures. A l'image de la situation économique et du parcours de l'inflation, les taux réagissent différemment aux Etats-Unis et en Zone Euro. Outre-Atlantique, on observe une baisse des taux, le taux à 10 ans américain terminant le mois de mai à 4.50%, soit -18 points de base par rapport au mois précédent. Tandis qu'en Zone Euro, on observe une légère hausse des taux, avec le taux à 10 ans français qui ressort fin mai à 3.14% (+9 pdb) et le Bund allemand qui affiche 2.66% (+8 pdb). Sur le crédit, les conflits en cours en Ukraine et au Moyen-Orient sont restés une préoccupation majeure, affectant les prix de l'énergie et les chaînes d'approvisionnement, ce qui a alimenté l'incertitude économique en Europe. Malgré ces tensions, les marchés du crédit ont réussi à rester stables, soutenus par un environnement macroéconomique généralement sain et par la désensibilisation des investisseurs au bruit engendré par les derniers événements géopolitiques. Le marché européen du crédit a connu une volatilité minimale en mai, les spreads de crédit ont continué à se resserrer, les rendements restant au plus haut sur un comparatif historique, ce qui a favorisé un appétit durable pour la classe d'actifs, avec une performance relative des actifs les plus risqués supérieure aux actifs défensifs. Concernant le marché des ABS et CLO européens, la dynamique observée ces derniers mois s'est poursuivie, avec un marché primaire dynamique et un appétit constant des investisseurs sur toutes les classes d'actifs. En terme de volume émis, l'année 2024 est une année record, avec plus de 60Mds? placés depuis le début d'année, soit plus de 10Mds? au-dessus de la plupart des années précédentes. Nous avons observé une accélération sur le mois de mai à cause de la fenêtre d'émission limitées par les nombreux jours fériés et l'approche de la conférence Global ABS début juin qui marque traditionnellement une pause dans le niveau d'activité du marché. Malgré l'importance de l'offre, celle-ci ne suffit toujours pas à satisfaire la forte demande des investisseurs qui profitent d'un afflux de cash provoqué notamment par l'attractivité de la classe d'actif dans un contexte de baisse des taux plus lente et tardive qu'initialement anticipé. En particulier les tranches mezzanines restent dans la plupart des cas fortement sursouscrites, et seules les tranches senior voient parfois la demande s'essouffler en cas de spreads légèrement trop serrés. De même sur le marché des CLOs, le volume de transactions placées dans le marché reste important, et mêle des nouvelles transactions et des refinancement de transactions passées, initialement placées dans des contextes de spreads plus larges en 2022 et 2023. En tenant compte de floor sur l'Euribor, le niveau de spread actuel sur les tranches senior s'approche des plus bas historiques, tandis que les tranches mezzanines gardent une certaine marge de resserrement sur base historique. Concernant la gestion du fonds, nous avons continué à être très actifs à la fois sur le marché primaire et secondaire. Nous avons notamment participé à une transaction finançant des prêts immobiliers locatifs aux Pays-Bas, des contrats de leasing automobile en Italie, des prêts immobiliers locatifs au Royaume-Uni ou résidentiels en Irlande, des prêts à la consommation aux Pays-Bas et en Espagne ou enfin des prêts pour l'acquisition de véhicules en Finlande.

# OPCVM AMUNDI ABS

Nous avons aussi participé à plusieurs transactions CLOs, principalement sur les tranches mezzanines sur lesquelles nous considérons que le couple rendement-risque est le plus avantageux. Nous avons été actifs sur le marché secondaire, et avons pu renforcer certaines positions de mezzanines d'ABS, dans un contexte de concurrence importante entre investisseurs. Notre exposition sur le marché CMBS reste limitée, et nous avons préféré décliner une nouvelle transaction finançant des entrepôts logistiques au Royaume-Uni. En revanche, nous avons renforcé de manière mesurée sur le marché secondaire notre exposition à deux transactions dont la qualité des actifs nous semblait très confortable vis-à-vis des niveau de prime de crédit offerts. Amundi ABS affiche une performance positive de 0.62% sur le mois de mai 2024 et 3.35% sur l'année ainsi qu'un yield de 5.08%. La volatilité se réduit encore à 0.36% sur un an glissant et se stabilise à 1.39% sur 3 ans.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI ABS et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI ABS (D) en devise EUR : 7,26% / 3,91% avec une Tracking Error de 0,36%.
- Part AMUNDI ABS - I (C) en devise EUR : 7,27% / 3,91% avec une Tracking Error de 0,36%.
- Part AMUNDI ABS - I3 (C) en devise EUR : 7,71% / 3,91% avec une Tracking Error de 0,42%.
- Part AMUNDI ABS - I GBP (D) en devise GBP : 9,39% / 5,26% avec une Tracking Error de 0,48%.
- Part AMUNDI ABS - L (C) en devise EUR : 6,90% / 3,91% avec une Tracking Error de 0,35%.
- Part AMUNDI ABS - M (D) en devise EUR : 7,72% / 3,91% avec une Tracking Error de 0,42%.
- Part AMUNDI ABS - R (C) en devise EUR : 7,14% / 3,91% avec une Tracking Error de 0,35%.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

| Titres  | Mouvements ("Devise de comptabilité") |                |
|---|---------------------------------------|----------------|
|   | Acquisitions                          | Cessions       |
| AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C   | 374 452 331,56                        | 371 031 182,44 |
| CARS ALLIANCE AUTO LEASES FRA V 20231 E1R+0.65% | 13 500 000,00                         | 9 033 090,47   |
| FCT CA LEASING 20231 E1R+0.86% 26-02-42         | 11 700 000,00                         | 9 871 980,49   |
| BPCE HOME LOANS FCT 2023 E3R+0.7 31-10-57       | 17 003 734,72                         | 498 742,81     |
| GREEN LION 20231 BV E3R+0.45% 23-07-65          | 16 800 000,00                         |                |
| FINANCE IRELAND AUTO RECEIVABLES NO 1 E1R+0.85% | 13 100 000,00                         | 2 462 574,87   |
| GINKGO SALES FINANCE 2022 FCT E1R+0.7% 25-11-49 | 10 689 275,96                         | 4 629 576,73   |
| RED BLACK AUTO ITALY SRL E1R+0.7% 28-12-31      | 10 731 910,14                         | 4 533 014,17   |
| RED BLACK AUTO GERMANY 10 UG E1R+0.45% 15-09-32 | 7 000 000,00                          | 6 971 815,20   |
| BRANTS BRIDGE 20231 SONIO+0.9% 14-06-66         | 9 523 974,30                          | 4 150 500,79   |

# OPCVM AMUNDI ABS

## Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

|  | 31/05/2024   |
|--|--------------|
| <b>Parts AMUNDI ABS D</b>  |              |
| Frais de gestion variables acquis                                      | 3 600,06     |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)                   | 0,452        |
| Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)                    | 56,80        |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2) | 0,007        |
| <b>Parts AMUNDI ABS I-C</b>  |              |
| Frais de gestion variables acquis                                      | 3 038 137,83 |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)                   | 0,343        |
| Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)                    | 293 070,63   |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2) | 0,041        |
| <b>Parts AMUNDI ABS I-GBP</b>  |              |
| Frais de gestion variables acquis                                      | 23 852,75    |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)                   | 0,473        |
| Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)                    | 374,74       |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2) | 0,008        |
| <b>Parts AMUNDI ABS L</b>  |              |
| Frais de gestion variables acquis                                      | 15 012,87    |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)                   | 0,361        |
| Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)                    | 6 158,62     |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2) | 0,119        |
| <b>Parts AMUNDI ABS R-C</b>  |              |
| Frais de gestion variables acquis                                      | 1 989,25     |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)                   | 0,158        |
| Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)                    | 195,61       |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2) | 0,049        |

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

## Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

#### • Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

#### • Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 138 357 848,38

- o Change à terme : 105 297 128,38
- o Future : 33 060 720,00
- o Options :
- o Swap :

### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

| Techniques de gestion efficace | Instruments financiers dérivés (*)   |
|--------------------------------|--|
|                                | BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3<br>CACEIS BANK LUXEMBOURG<br>MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT<br>SOCIETE GENERALE PAR |

(\*) Sauf les dérivés listés.

# OPCVM AMUNDI ABS

## c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

| Types d'instruments                   | Montant en devise du portefeuille |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| <b>Techniques de gestion efficace</b> |                                   |
| . Dépôts à terme                      |                                   |
| . Actions                             | 1 825 605,64                      |
| . Obligations                         |                                   |
| . OPCVM                               |                                   |
| . Espèces (*)                         | 5 931 344,00                      |
| <b>Total</b>                          | <b>7 756 949,64</b>               |
| <b>Instruments financiers dérivés</b> |                                   |
| . Dépôts à terme                      |                                   |
| . Actions                             |                                   |
| . Obligations                         |                                   |
| . OPCVM                               |                                   |
| . Espèces                             |                                   |
| <b>Total</b>                          |                                   |

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

## d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

| Revenus et frais opérationnels  | Montant en devise du portefeuille |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| . Revenus (*)                   | 11 155,69                         |
| . Autres revenus                |                                   |
| <b>Total des revenus</b>        | <b>11 155,69</b>                  |
| . Frais opérationnels directs   | 3 765,28                          |
| . Frais opérationnels indirects |                                   |
| . Autres frais                  |                                   |
| <b>Total des frais</b>          | <b>3 765,28</b>                   |

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

| Prêts de titres | Emprunts de titres | Mise en pension | Prise en pension | TRS |
|-----------------|--------------------|-----------------|------------------|-----|
|-----------------|--------------------|-----------------|------------------|-----|

### a) Titres et matières premières prêtés

|                   |              |  |  |  |  |
|-------------------|--------------|--|--|--|--|
| Montant           | 7 320 042,12 |  |  |  |  |
| % de l'Actif Net* | 7,64%        |  |  |  |  |

\*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

### b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

|                  |              |  |  |  |  |
|------------------|--------------|--|--|--|--|
| Montant          | 7 320 042,12 |  |  |  |  |
| % de l'Actif Net | 7,58%        |  |  |  |  |

### c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

|   |              |  |  |  |  |
|---|--------------|--|--|--|--|
| BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA<br>ESPAGNE       | 1 697 533,32 |  |  |  |  |
| INTERNATIONAL CONSOLIDATED AIRLINES GROU<br>ESPAGNE | 127 726,32   |  |  |  |  |
| SCOUT24 AG<br>ALLEMAGNE                             | 346,00       |  |  |  |  |

### d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

|  |              |  |  |  |  |
|--|--------------|--|--|--|--|
| SOCIETE GENERALE PAR<br>FRANCE                       | 2 920 025,82 |  |  |  |  |
| BNP PARIBAS SECURITIES<br>FRANCE                     | 1 948 396,31 |  |  |  |  |
| J.P.MORGAN AG FRANCFORT<br>ALLEMAGNE                 | 1 256 073,50 |  |  |  |  |
| BOFA SECURITIES EUROPE SA<br>FRANCE                  | 969 470,00   |  |  |  |  |
| NATIXIS<br>FRANCE                                    | 115 527,70   |  |  |  |  |
| MORGAN STANLEY EUROPE SE -<br>FRANKFURT<br>ALLEMAGNE | 110 548,79   |  |  |  |  |

# OPCVM AMUNDI ABS

| Prêts de titres | Emprunts de titres | Mise en pension | Prise en pension | TRS |
|-----------------|--------------------|-----------------|------------------|-----|
|-----------------|--------------------|-----------------|------------------|-----|

## e) Type et qualité des garanties (collatéral)

| Type                   |              |  |  |  |  |
|------------------------|--------------|--|--|--|--|
| - Actions              | 1 825 605,64 |  |  |  |  |
| - Obligations          |              |  |  |  |  |
| - OPC                  |              |  |  |  |  |
| - TCN                  |              |  |  |  |  |
| - Cash                 | 5 931 344,00 |  |  |  |  |
| Rating                 |              |  |  |  |  |
| Monnaie de la garantie |              |  |  |  |  |
| Livre Sterling         | 127 726,32   |  |  |  |  |
| Euro                   | 7 629 223,32 |  |  |  |  |

## f) Règlement et compensation des contrats

|                       |   |  |  |   |  |
|-----------------------|---|--|--|---|--|
| Triparties            |   |  |  | X |  |
| Contrepartie centrale |   |  |  |   |  |
| Bilatéraux            | X |  |  | X |  |

## g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

|                    |              |  |  |  |  |
|--------------------|--------------|--|--|--|--|
| Moins d'1 jour     |              |  |  |  |  |
| 1 jour à 1 semaine |              |  |  |  |  |
| 1 semaine à 1 mois |              |  |  |  |  |
| 1 à 3 mois         |              |  |  |  |  |
| 3 mois à 1 an      |              |  |  |  |  |
| Plus d'1 an        |              |  |  |  |  |
| Ouvertes           | 1 825 605,64 |  |  |  |  |

# OPCVM AMUNDI ABS

| Prêts de titres | Emprunts de titres | Mise en pension | Prise en pension | TRS |
|-----------------|--------------------|-----------------|------------------|-----|
|-----------------|--------------------|-----------------|------------------|-----|

## h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

|                    |              |  |  |  |  |
|--------------------|--------------|--|--|--|--|
| Moins d'1 jour     |              |  |  |  |  |
| 1 jour à 1 semaine |              |  |  |  |  |
| 1 semaine à 1 mois | 969 470,00   |  |  |  |  |
| 1 à 3 mois         |              |  |  |  |  |
| 3 mois à 1 an      |              |  |  |  |  |
| Plus d'1 an        |              |  |  |  |  |
| Ouvertes           | 6 350 572,12 |  |  |  |  |

## i) Données sur la réutilisation des garanties

|   |  |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|--|
| Montant maximal (%)   |  |  |  |  |  |
| Montant utilisé (%)   |  |  |  |  |  |
| Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros |  |  |  |  |  |

## j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

|             |              |  |  |  |  |
|-------------|--------------|--|--|--|--|
| Caceis Bank |              |  |  |  |  |
| Titres      | 1 825 605,64 |  |  |  |  |
| Cash        | 5 931 344,00 |  |  |  |  |

# OPCVM AMUNDI ABS

| Prêts de titres | Emprunts de titres | Mise en pension | Prise en pension | TRS |
|-----------------|--------------------|-----------------|------------------|-----|
|-----------------|--------------------|-----------------|------------------|-----|

## l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

| Revenus        |           |  |  |  |  |
|----------------|-----------|--|--|--|--|
| - OPC          | 11 155,69 |  |  |  |  |
| - Gestionnaire |           |  |  |  |  |
| - Tiers        |           |  |  |  |  |
| Coûts          |           |  |  |  |  |
| - OPC          | 25,06     |  |  |  |  |
| - Gestionnaire |           |  |  |  |  |
| - Tiers        | 3 740,22  |  |  |  |  |

## e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

## i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- Dépôt
- Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces. Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

## k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

## l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

## Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

**22 Juin 2023**

Nous vous informons des modifications suivantes sur le FCP AMUNDI ABS (Part I (C) : FR0010319996 ; Part - I GBP (D): FR0013234028 ; Part L (C): FR0013240447 , Part : FR0013235215 ; Part R (C) : FR0013289428

Les principaux changements concernent :

- Seuil de déclenchement de la surperformance ;
- Assiette de calcul de la com. de surperformance.

D'autres modifications sont apportées à ce fonds :

- Les porteurs seront avertis par Avis Financier.

## Informations spécifiques

### Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

### Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

### Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée

Niveau de levier indicatif : 11,54%.

## Informations réglementaires

### Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

#### Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

#### Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

#### Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

### Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

### Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

### Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : [www.amundi.com](http://www.amundi.com)

## Politique de Rémunérations

### **Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire**

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

### **1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel**

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires <sup>(1)</sup>) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

<sup>(1)</sup> Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

### **1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt**

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

# OPCVM AMUNDI ABS

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

## 1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

### *Critères quantitatifs :*

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette/demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

### *Critères qualitatifs :*

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
  - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
  - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
  - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
  - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
  - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

## 2. Fonctions commerciales

### *Critères quantitatifs :*

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

### *Critères qualitatifs :*

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

## 3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

# OPCVM AMUNDI ABS

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

## **Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)**

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde<sup>1</sup>, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité<sup>2</sup>. Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG<sup>3</sup> :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

---

<sup>1</sup> Sources Amundi Décembre 2023

<sup>2</sup> Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

<sup>3</sup> Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

**Exclusions normatives** liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions<sup>4</sup>,
- armes chimiques et biologiques<sup>5</sup>,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies<sup>6</sup>.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique<sup>7</sup>,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)<sup>8</sup>,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20% de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50% de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20% et 50% de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante<sup>9</sup>.

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

---

<sup>4</sup> Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008)

<sup>5</sup> Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

<sup>6</sup> Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

<sup>7</sup> Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

<sup>8</sup> Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

<sup>9</sup> Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive

# OPCVM AMUNDI ABS

- Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10%).

- Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

## Règlements SFDR et Taxonomie

### Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

# OPCVM AMUNDI ABS

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

## Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

## **Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**



**AMUNDI ABS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 mai 2024**

2024.11.07 10:03:36 +0100

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'A' followed by a long, horizontal stroke.



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 mai 2024**

**AMUNDI ABS**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
AMUNDI ASSET MANAGEMENT  
90, boulevard Pasteur  
75015 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AMUNDI ABS relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/06/2023 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



AMUNDI ABS

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Raphaëlle Alezra-Cabessa

# OPCVM AMUNDI ABS

## Comptes annuels

## Bilan Actif au 31/05/2024 en EUR

|  | 31/05/2024              | 31/05/2023            |
|--|-------------------------|-----------------------|
| <b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>  |                         |                       |
| <b>DÉPÔTS</b>  |                         |                       |
| <b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>  | <b>1 141 678 109,89</b> | <b>710 655 088,17</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>   |                         |                       |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  |                         |                       |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  |                         |                       |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>   | <b>1 044 804 143,11</b> | <b>636 467 807,07</b> |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 1 037 068 339,82        | 636 467 807,07        |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 7 735 803,29            |                       |
| <b>Titres de créances</b>  |                         |                       |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé   |                         |                       |
| Titres de créances négociables   |                         |                       |
| Autres titres de créances  |                         |                       |
| Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé   |                         |                       |
| <b>Organismes de placement collectif</b>   | <b>96 700 496,78</b>    | <b>66 703 224,19</b>  |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays                                      | 39 715 465,58           | 33 685 007,38         |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE                                  |                         |                       |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés         | 56 985 031,20           | 33 018 216,81         |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés |                         |                       |
| Autres organismes non européens  |                         |                       |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>   |                         | <b>6 258 676,91</b>   |
| Créances représentatives de titres reçus en pension  |                         |                       |
| Créances représentatives de titres prêtés  |                         |                       |
| Titres empruntés   |                         |                       |
| Titres donnés en pension   |                         | 6 258 676,91          |
| Autres opérations temporaires  |                         |                       |
| <b>Instruments financiers à terme</b>  | <b>173 470,00</b>       | <b>1 225 380,00</b>   |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé  | 173 470,00              | 1 225 380,00          |
| Autres opérations  |                         |                       |
| <b>Autres instruments financiers</b>   |                         |                       |
| <b>CRÉANCES</b>  | <b>106 612 450,38</b>   | <b>114 132 891,26</b> |
| Opérations de change à terme de devises  | 105 297 128,38          | 110 155 682,91        |
| Autres   | 1 315 322,00            | 3 977 208,35          |
| <b>COMPTES FINANCIERS</b>  | <b>1 919 482,65</b>     | <b>15 155 937,47</b>  |
| Liquidités   | 1 919 482,65            | 15 155 937,47         |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>  | <b>1 250 210 042,92</b> | <b>839 943 916,90</b> |

## Bilan Passif au 31/05/2024 en EUR

|   | 31/05/2024              | 31/05/2023            |
|---|-------------------------|-----------------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                                     |                         |                       |
| Capital   | 1 080 594 261,90        | 685 472 024,51        |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) |                         | 0,09                  |
| Report à nouveau (a)  | 0,89                    | 0,02                  |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)             | -8 594 266,45           | -1 009 692,45         |
| Résultat de l'exercice (a,b)                                | 43 117 756,86           | 16 015 741,60         |
| <b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>                         | <b>1 115 117 753,20</b> | <b>700 478 073,77</b> |
| <i>* Montant représentatif de l'actif net</i>               |                         |                       |
| <b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>                               | <b>173 470,00</b>       | <b>22 064 998,32</b>  |
| Opérations de cession sur instruments financiers            |                         |                       |
| Opérations temporaires sur titres                           |                         | 20 218 992,99         |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension          |                         | 20 218 992,99         |
| Dettes représentatives de titres empruntés                  |                         |                       |
| Autres opérations temporaires                               |                         |                       |
| Instruments financiers à terme                              | 173 470,00              | 1 846 005,33          |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé             | 173 470,00              | 1 225 380,00          |
| Autres opérations   |                         | 620 625,33            |
| <b>DETTES</b>   | <b>134 918 819,72</b>   | <b>117 400 844,81</b> |
| Opérations de change à terme de devises                     | 105 968 197,14          | 112 049 195,01        |
| Autres  | 28 950 622,58           | 5 351 649,80          |
| <b>COMPTES FINANCIERS</b>                                   |                         |                       |
| Concours bancaires courants                                 |                         |                       |
| Emprunts  |                         |                       |
| <b>TOTAL DU PASSIF</b>                                      | <b>1 250 210 042,92</b> | <b>839 943 916,90</b> |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors-Bilan au 31/05/2024 en EUR

|   | 31/05/2024    | 31/05/2023    |
|---|---------------|---------------|
| <b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>                 |               |               |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés |               |               |
| Contrats futures                                |               |               |
| EURO SCHATZ 0623                                |               | 4 647 280,00  |
| EURO BOBL 0623                                  |               | 34 142 460,00 |
| FGBL BUND 10A 0623                              |               | 8 571 150,00  |
| XEUR FGBX BUX 0623                              |               | 138 700,00    |
| EURO BUND 0624                                  | 8 148 420,00  |               |
| XEUR FGBX BUX 0624                              | 126 420,00    |               |
| EURO BOBL 0924                                  | 22 154 880,00 |               |
| EURO SCHATZ 0924                                | 2 631 000,00  |               |
| Engagement sur marché de gré à gré              |               |               |
| Credit Default Swaps                            |               |               |
| ITRAXX EUR XOVER S39                            |               | 10 000 000,00 |
| ITRAXX EUROPE S39 V1                            |               | 25 000 000,00 |
| Autres engagements                              |               |               |
| <b>AUTRES OPÉRATIONS</b>                        |               |               |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés |               |               |
| Engagement sur marché de gré à gré              |               |               |
| Autres engagements                              |               |               |

## Compte de Résultat au 31/05/2024 en EUR

|   | 31/05/2024           | 31/05/2023           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                      |                      |                      |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                   | 683 380,88           | 168 198,18           |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                      | -61 455,43           |                      |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                  | 43 555 638,11        | 19 826 774,17        |
| Produits sur titres de créances                                 |                      |                      |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres     | 34 646,47            | 43 868,44            |
| Produits sur instruments financiers à terme                     |                      |                      |
| Autres produits financiers                                      | 2 526 630,05         | 1 419 277,75         |
| <b>TOTAL (1)</b>  | <b>46 738 840,08</b> | <b>21 458 118,54</b> |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                       |                      |                      |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres      | 469 370,59           | 306 790,14           |
| Charges sur instruments financiers à terme                      |                      |                      |
| Charges sur dettes financières                                  | 60 919,59            | 35 974,06            |
| Autres charges financières                                      |                      |                      |
| <b>TOTAL (2)</b>  | <b>530 290,18</b>    | <b>342 764,20</b>    |
| <b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>              | <b>46 208 549,90</b> | <b>21 115 354,34</b> |
| Autres produits (3)   |                      |                      |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)            | 6 310 577,28         | 3 072 488,29         |
| <b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b> | <b>39 897 972,62</b> | <b>18 042 866,05</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5)                    | 6 421 010,86         | -1 940 810,99        |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)         | 3 201 226,62         | 86 313,46            |
| <b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>                         | <b>43 117 756,86</b> | <b>16 015 741,60</b> |

## Annexes aux comptes annuels

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

# OPCVM AMUNDI ABS

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

- TCN swapés : valorisés selon la courbe OIS (Overnight Indexed Swaps)

- les TCN d'une durée de vie supérieure à trois mois (OPC monétaires) : valorisés selon la courbe OIS (Overnight Indexed Swaps).

## **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

## **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

## **Instruments financiers à terme :**

### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les CDS :**

Les CDS pourront porter notamment sur des signatures incluses dans l'indice ITRAXX telles qu'elles sont définies par le comité de sélection des valeurs de l'indice, des titrisations ou des indices de titrisations.

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013234028 - Part AMUNDI ABS Part I GBP : Taux de frais maximum de 0,35% TTC.

FR0013235215 - Part AMUNDI ABS Part D : Taux de frais maximum de 0,35% TTC jusqu'au 02/04/2024 puis il est passé à 0,40% TTC.

FR0013335502 - Part AMUNDI ABS Part I3-C : Taux de frais maximum de 1,00% TTC.

FR0013289428 - Part AMUNDI ABS Part R-C : Taux de frais maximum de 0,50% TTC jusqu'au 02/04/2024 puis il est passé à 0,55 % TTC.

FR0013240447 - Part AMUNDI ABS Part L : Taux de frais maximum de 0,70% TTC jusqu'au 02/04/2024 puis il est passé à 0,80 % TTC.

FR0010319996 - Part AMUNDI ABS Part IC : Taux de frais maximum de 0,35% TTC Taux de frais maximum de 0,50% TTC jusqu'au 02/04/2024 puis il est passé à 0,40% TTC.

FR001400APW1 - AMUNDI ABS Part M D : Taux de frais maximum de 0,35% TTC jusqu'au 02/04/2024 puis il est passé à 0,45% TTC.

## Swing pricing

### Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage. Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

# OPCVM AMUNDI ABS

## Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison») entre :

L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence majoré comme suit :

- pour la part I (C) : l'€STR capitalisé, majoré de 0,65% par an ;
- pour la part L (C) : l'€STR capitalisé, majoré de 0,30% par an ;
- pour la part I GBP (D) : le SONIA capitalisé, majoré de 0,65% par an ;
- pour la part D : l'€STR capitalisé, majoré de 0,65% par an ;
- pour la part R (C) : l'€STR capitalisé, majoré de 0,50% par an.

Ainsi, à compter du 1er juin 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de mai. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1er juin 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre : en cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire ; en cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 15% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies : cet écart est positif ; la performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle. Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

**La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.**

# OPCVM AMUNDI ABS

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| <i>Part(s)</i>              | <i>Affectation du résultat net</i> | <i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>                           |
|-----------------------------|------------------------------------|--|
| Parts AMUNDI ABS Part D     | Distribution                       | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion |
| Parts AMUNDI ABS Part I3-C  | Capitalisation                     | Capitalisation   |
| Parts AMUNDI ABS Part IC    | Capitalisation                     | Capitalisation   |
| Parts AMUNDI ABS Part I GBP | Distribution                       | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion |
| Parts AMUNDI ABS Part L     | Capitalisation                     | Capitalisation   |
| Parts AMUNDI ABS Part M D   | Distribution                       | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion |
| Parts AMUNDI ABS Part R-C   | Capitalisation                     | Capitalisation   |

## 2. Évolution de l'actif net au 31/05/2024 en EUR

|   | 31/05/2024              | 31/05/2023            |
|---|-------------------------|-----------------------|
| <b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>  | <b>700 478 073,77</b>   | <b>992 186 733,24</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)    | 629 716 314,11          | 202 620 018,45        |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)           | -277 863 408,49         | -504 658 152,24       |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                    | 3 837 574,00            | 921 886,16            |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | -3 545 574,86           | -10 074 980,76        |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme                      | 5 649 572,11            | 21 492 697,84         |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme                     | -11 288 260,41          | -6 145 594,12         |
| Frais de transactions   | -747 009,79             | -359 840,95           |
| Différences de change   | 1 788 501,73            | -10 502 049,01        |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 28 894 366,49           | 186 007,76            |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                     | 6 813 963,60            | -22 080 402,89        |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                   | 22 080 402,89           | 22 266 410,65         |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme   | 2 005 330,33            | -3 123 122,83         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                     | 159 325,00              | -1 846 005,33         |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                   | 1 846 005,33            | -1 277 117,50         |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes          |                         |                       |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                             | -504 471,79             | -19 825,28            |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                     | 39 897 972,62           | 18 042 866,05         |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes    |                         | -2 257,08             |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                       | -3 201 226,62           | -86 313,46            |
| Autres éléments   |                         |                       |
| <b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>  | <b>1 115 117 753,20</b> | <b>700 478 073,77</b> |

## 3. Compléments d'information

### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

|   | Montant                 | %            |
|---|-------------------------|--------------|
| <b>ACTIF</b>  |                         |              |
| <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>                                    |                         |              |
| Créances immobilisées   | 7 735 803,29            | 0,69         |
| Mortgages négociés sur un marché réglementé ou assimilé                     | 1 000 867 427,61        | 89,75        |
| Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 21 845 577,69           | 1,96         |
| Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé      | 14 355 334,52           | 1,29         |
| <b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>                              | <b>1 044 804 143,11</b> | <b>93,69</b> |
| <b>TITRES DE CRÉANCES</b>   |                         |              |
| TOTAL TITRES DE CRÉANCES  |                         |              |
| <b>PASSIF</b>   |                         |              |
| <b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>                     |                         |              |
| TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS                      |                         |              |
| <b>HORS-BILAN</b>   |                         |              |
| <b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>   |                         |              |
| Taux  | 33 060 720,00           | 2,96         |
| <b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>                                       | <b>33 060 720,00</b>    | <b>2,96</b>  |
| <b>AUTRES OPÉRATIONS</b>  |                         |              |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS   |                         |              |

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | Taux fixe     | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %     | Autres       | %    |
|-----------------------------------|---------------|------|---------------|------|----------------|-------|--------------|------|
| <b>ACTIF</b>                      |               |      |               |      |                |       |              |      |
| Dépôts                            |               |      |               |      |                |       |              |      |
| Obligations et valeurs assimilées | 61 816 668,53 | 5,54 | 27 693 984,06 | 2,48 | 955 293 490,52 | 85,67 |              |      |
| Titres de créances                |               |      |               |      |                |       |              |      |
| Opérations temporaires sur titres |               |      |               |      |                |       |              |      |
| Comptes financiers                |               |      |               |      |                |       | 1 919 482,65 | 0,17 |
| <b>PASSIF</b>                     |               |      |               |      |                |       |              |      |
| Opérations temporaires sur titres |               |      |               |      |                |       |              |      |
| Comptes financiers                |               |      |               |      |                |       |              |      |
| <b>HORS-BILAN</b>                 |               |      |               |      |                |       |              |      |
| Opérations de couverture          | 33 060 720,00 | 2,96 |               |      |                |       |              |      |
| Autres opérations                 |               |      |               |      |                |       |              |      |

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

|                                   | < 3 mois     | %    | ]3 mois - 1 an] | % | ]1 - 3 ans]  | %    | ]3 - 5 ans]   | %    | > 5 ans          | %     |
|-----------------------------------|--------------|------|-----------------|---|--------------|------|---------------|------|------------------|-------|
| <b>ACTIF</b>                      |              |      |                 |   |              |      |               |      |                  |       |
| Dépôts                            |              |      |                 |   |              |      |               |      |                  |       |
| Obligations et valeurs assimilées |              |      |                 |   | 9 085 636,85 | 0,81 |               |      | 1 035 718 506,26 | 92,88 |
| Titres de créances                |              |      |                 |   |              |      |               |      |                  |       |
| Opérations temporaires sur titres |              |      |                 |   |              |      |               |      |                  |       |
| Comptes financiers                | 1 919 482,65 | 0,17 |                 |   |              |      |               |      |                  |       |
| <b>PASSIF</b>                     |              |      |                 |   |              |      |               |      |                  |       |
| Opérations temporaires sur titres |              |      |                 |   |              |      |               |      |                  |       |
| Comptes financiers                |              |      |                 |   |              |      |               |      |                  |       |
| <b>HORS-BILAN</b>                 |              |      |                 |   |              |      |               |      |                  |       |
| Opérations de couverture          |              |      |                 |   | 2 631 000,00 | 0,24 | 22 154 880,00 | 1,99 | 8 274 840,00     | 0,74  |
| Autres opérations                 |              |      |                 |   |              |      |               |      |                  |       |

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

|  | Devise 1<br>GBP |      | Devise 2<br>DKK |      | Devise 3 |   | Devise N<br>Autre(s) |   |
|--|-----------------|------|-----------------|------|----------|---|----------------------|---|
|  | Montant         | %    | Montant         | %    | Montant  | % | Montant              | % |
| <b>ACTIF</b>                                     |                 |      |                 |      |          |   |                      |   |
| Dépôts   |                 |      |                 |      |          |   |                      |   |
| Actions et valeurs assimilées                    |                 |      |                 |      |          |   |                      |   |
| Obligations et valeurs assimilées                | 86 862 575,74   | 7,79 | 14 355 334,52   | 1,29 |          |   |                      |   |
| Titres de créances                               |                 |      |                 |      |          |   |                      |   |
| OPC  |                 |      |                 |      |          |   |                      |   |
| Opérations temporaires sur titres                |                 |      |                 |      |          |   |                      |   |
| Créances   | 5 026 472,58    | 0,45 |                 |      |          |   |                      |   |
| Comptes financiers                               | 13 340,30       |      | 55 145,74       |      |          |   |                      |   |
| <b>PASSIF</b>                                    |                 |      |                 |      |          |   |                      |   |
| Opérations de cession sur instruments financiers |                 |      |                 |      |          |   |                      |   |
| Opérations temporaires sur titres                |                 |      |                 |      |          |   |                      |   |
| Dettes   | 92 282 334,25   | 8,28 | 14 422 740,32   | 1,29 |          |   |                      |   |
| Comptes financiers                               |                 |      |                 |      |          |   |                      |   |
| <b>HORS-BILAN</b>                                |                 |      |                 |      |          |   |                      |   |
| Opérations de couverture                         |                 |      |                 |      |          |   |                      |   |
| Autres opérations                                |                 |      |                 |      |          |   |                      |   |

## 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

|                                 | Nature de débit/crédit                        | 31/05/2024            |
|---------------------------------|---|-----------------------|
| <b>CRÉANCES</b>                 |   |                       |
|                                 | Achat à terme de devise                       | 5 026 472,58          |
|                                 | Fonds à recevoir sur vente à terme de devises | 100 270 655,80        |
|                                 | Dépôts de garantie en espèces                 | 517 118,00            |
|                                 | Coupons et dividendes en espèces              | 8 204,00              |
|                                 | Collatéraux                                   | 790 000,00            |
| <b>TOTAL DES CRÉANCES</b>       |   | <b>106 612 450,38</b> |
| <b>DETTES</b>                   |   |                       |
|                                 | Vente à terme de devise                       | 100 986 832,30        |
|                                 | Fonds à verser sur achat à terme de devises   | 4 981 364,84          |
|                                 | Achats à règlement différé                    | 24 814 012,78         |
|                                 | Frais de gestion fixe                         | 452 320,89            |
|                                 | Frais de gestion variable                     | 3 382 451,16          |
|                                 | Autres dettes                                 | 301 837,75            |
| <b>TOTAL DES DETTES</b>         |   | <b>134 918 819,72</b> |
| <b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b> |   | <b>-28 306 369,34</b> |

## 3.6. CAPITAUX PROPRES

### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

|   | En parts    | En montant      |
|---|-------------|-----------------|
| <b>Part AMUNDI ABS D</b>                              |             |                 |
| Parts souscrites durant l'exercice                    |             |                 |
| Parts rachetées durant l'exercice                     |             |                 |
| Solde net des souscriptions/rachats                   |             |                 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 4,001       |                 |
| <b>Part AMUNDI ABS I3-C</b>                           |             |                 |
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 267,868     | 29 039 105,87   |
| Parts rachetées durant l'exercice                     |             |                 |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | 267,868     | 29 039 105,87   |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 1 443,509   |                 |
| <b>Part AMUNDI ABS I-C</b>                            |             |                 |
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 1 574,01126 | 410 002 779,69  |
| Parts rachetées durant l'exercice                     | -513,00738  | -134 189 445,37 |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | 1 061,00388 | 275 813 334,32  |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 3 283,20906 |                 |
| <b>Part AMUNDI ABS I-GBP</b>                          |             |                 |
| Parts souscrites durant l'exercice                    |             |                 |
| Parts rachetées durant l'exercice                     |             |                 |
| Solde net des souscriptions/rachats                   |             |                 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 21,500      |                 |
| <b>Part AMUNDI ABS L</b>                              |             |                 |
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 21 745,135  | 2 279 436,06    |
| Parts rachetées durant l'exercice                     | -43 057,844 | -4 513 451,30   |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | -21 312,709 | -2 234 015,24   |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 38 132,057  |                 |
| <b>Part AMUNDI ABS M-D</b>                            |             |                 |
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 1 838,211   | 187 052 459,86  |
| Parts rachetées durant l'exercice                     | -1 363,628  | -139 025 531,83 |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | 474,583     | 48 026 928,03   |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 567,597     |                 |
| <b>Part AMUNDI ABS R-C</b>                            |             |                 |
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 12 479,474  | 1 342 532,63    |
| Parts rachetées durant l'exercice                     | -1 251,115  | -134 979,99     |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | 11 228,359  | 1 207 552,64    |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 11 413,005  |                 |

# OPCVM AMUNDI ABS

## 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

|   | En montant |
|---|------------|
| <b>Part AMUNDI ABS D</b><br>Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises     |            |
| <b>Part AMUNDI ABS I3-C</b><br>Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises  |            |
| <b>Part AMUNDI ABS I-C</b><br>Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises   |            |
| <b>Part AMUNDI ABS I-GBP</b><br>Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises |            |
| <b>Part AMUNDI ABS L</b><br>Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises     |            |
| <b>Part AMUNDI ABS M-D</b><br>Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises   |            |
| <b>Part AMUNDI ABS R-C</b><br>Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises   |            |

## 3.7. FRAIS DE GESTION

|  | 31/05/2024   |
|--|--------------|
| <b>Parts AMUNDI ABS D</b>                              |              |
| Commissions de garantie                                |              |
| Frais de gestion fixes                                 | 2 346,40     |
| Pourcentage de frais de gestion fixes                  | 0,30         |
| Frais de gestion variables provisionnés                | 3 600,06     |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,46         |
| Frais de gestion variables acquis                      | 56,80        |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis       | 0,01         |
| Rétrocessions des frais de gestion                     |              |
| <b>Parts AMUNDI ABS I3-C</b>                           |              |
| Commissions de garantie                                |              |
| Frais de gestion fixes                                 | 471 135,75   |
| Pourcentage de frais de gestion fixes                  | 0,35         |
| Frais de gestion variables provisionnés                |              |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés |              |
| Frais de gestion variables acquis                      |              |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis       |              |
| Rétrocessions des frais de gestion                     |              |
| <b>Parts AMUNDI ABS I-C</b>                            |              |
| Commissions de garantie                                |              |
| Frais de gestion fixes                                 | 2 165 721,19 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes                  | 0,30         |
| Frais de gestion variables provisionnés                | 3 038 137,83 |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,42         |
| Frais de gestion variables acquis                      | 293 070,63   |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis       | 0,04         |
| Rétrocessions des frais de gestion                     |              |
| <b>Parts AMUNDI ABS I-GBP</b>                          |              |
| Commissions de garantie                                |              |
| Frais de gestion fixes                                 | 10 494,64    |
| Pourcentage de frais de gestion fixes                  | 0,22         |
| Frais de gestion variables provisionnés                | 23 677,75    |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,49         |
| Frais de gestion variables acquis                      | 374,74       |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis       | 0,01         |
| Rétrocessions des frais de gestion                     |              |

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

## 3.7. FRAIS DE GESTION

|  | 31/05/2024 |
|--|------------|
| <b>Parts AMUNDI ABS L</b>                              |            |
| Commissions de garantie                                |            |
| Frais de gestion fixes                                 | 32 964,92  |
| Pourcentage de frais de gestion fixes                  | 0,63       |
| Frais de gestion variables provisionnés                | 15 012,87  |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,29       |
| Frais de gestion variables acquis                      | 6 158,62   |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis       | 0,12       |
| Rétrocessions des frais de gestion                     |            |
| <b>Parts AMUNDI ABS M-D</b>                            |            |
| Commissions de garantie                                |            |
| Frais de gestion fixes                                 | 243 810,45 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes                  | 0,33       |
| Frais de gestion variables provisionnés                |            |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés |            |
| Frais de gestion variables acquis                      |            |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis       |            |
| Rétrocessions des frais de gestion                     |            |
| <b>Parts AMUNDI ABS R-C</b>                            |            |
| Commissions de garantie                                |            |
| Frais de gestion fixes                                 | 1 829,77   |
| Pourcentage de frais de gestion fixes                  | 0,46       |
| Frais de gestion variables provisionnés                | 1 989,25   |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,50       |
| Frais de gestion variables acquis                      | 195,61     |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis       | 0,05       |
| Rétrocessions des frais de gestion                     |            |

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

# OPCVM AMUNDI ABS

## 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

|   | 31/05/2024 |
|---|------------|
| Garanties reçues par l'OPC<br>- dont garanties de capital |            |
| Autres engagements reçus                                  |            |
| Autres engagements donnés                                 |            |

## 3.9. AUTRES INFORMATIONS

### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

|                               | 31/05/2024 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée |            |
| Titres empruntés              |            |

### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

|  | 31/05/2024 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine |            |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                |            |

### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

|                                   | Code ISIN    | Libellé                                       | 31/05/2024           |
|-----------------------------------|--------------|---|----------------------|
| Actions                           |              |   |                      |
| Obligations                       |              |   |                      |
| TCN                               |              |   |                      |
| OPC                               |              |   | 39 715 465,58        |
|                                   | FR0011176635 | AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI part E-C | 12 099,16            |
|                                   | FR0014005XL2 | AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C | 39 703 366,42        |
| Instruments financiers à terme    |              |   |                      |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |   | <b>39 715 465,58</b> |

# OPCVM AMUNDI ABS

## 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

### Acomptes sur résultat versé au titre de l'exercice

|                       | Date       | Part             | Montant total | Montant unitaire | Crédits d'impôt totaux | Crédits d'impôt unitaires |
|-----------------------|------------|------------------|---------------|------------------|------------------------|---------------------------|
| <b>Acomptes</b>       | 14/09/2023 | AMUNDI ABS D     | 7 252,89      | 1 812,77         | 0,70                   | 0,174                     |
| <b>Acomptes</b>       | 14/12/2023 | AMUNDI ABS D     | 8 052,89      | 2 012,72         | 0,60                   | 0,149                     |
| <b>Acomptes</b>       | 15/03/2024 | AMUNDI ABS D     | 7 861,52      | 1 964,89         | 0,58                   | 0,144                     |
| <b>Acomptes</b>       | 14/09/2023 | AMUNDI ABS I-GBP | 45 828,97     | 2 131,58         | 4,36                   | 0,203                     |
| <b>Acomptes</b>       | 14/12/2023 | AMUNDI ABS I-GBP | 50 455,77     | 2 346,78         | 3,72                   | 0,173                     |
| <b>Acomptes</b>       | 15/03/2024 | AMUNDI ABS I-GBP | 49 622,00     | 2 308,00         | 3,61                   | 0,168                     |
| <b>Acomptes</b>       | 14/09/2023 | AMUNDI ABS M-D   | 1 381 612,14  | 1 067,44         | 32,36                  | 0,025                     |
| <b>Acomptes</b>       | 14/12/2023 | AMUNDI ABS M-D   | 930 654,72    | 1 079,83         | 90,49                  | 0,105                     |
| <b>Acomptes</b>       | 15/03/2024 | AMUNDI ABS M-D   | 719 885,72    | 1 221,69         | 44,19                  | 0,075                     |
| <b>Total acomptes</b> |            |                  | 3 201 226,62  | 15 945,70        | 180,61                 | 1,216                     |

# OPCVM AMUNDI ABS

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat**

|  | 31/05/2024           | 31/05/2023           |
|--|----------------------|----------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>           |                      |                      |
| Report à nouveau                           | 0,89                 | 0,02                 |
| Résultat avant acompte(s)                  | 46 318 983,48        | 16 102 055,06        |
| Acomptes versés sur résultat de l'exercice | 3 201 226,62         | 86 313,46            |
| <b>Total</b>                               | <b>43 117 757,75</b> | <b>16 015 741,62</b> |

|  | 31/05/2024      | 31/05/2023      |
|--|-----------------|-----------------|
| <b>Parts AMUNDI ABS D</b>  |                 |                 |
| <b>Affectation</b>   |                 |                 |
| Distribution   | 8 903,59        | 6 416,32        |
| Report à nouveau de l'exercice                                       |                 | 0,03            |
| Capitalisation   |                 |                 |
| <b>Total</b>   | <b>8 903,59</b> | <b>6 416,35</b> |
| <b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b> |                 |                 |
| Nombre de parts  | 4,001           | 4,001           |
| Distribution unitaire  | 2 225,34        | 1 603,68        |
| <b>Crédit d'impôt</b>  |                 |                 |
| <b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>         | <b>0,53</b>     |                 |

|                                | 31/05/2024          | 31/05/2023          |
|--------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Parts AMUNDI ABS I3-C</b>   |                     |                     |
| <b>Affectation</b>             |                     |                     |
| Distribution                   |                     |                     |
| Report à nouveau de l'exercice |                     |                     |
| Capitalisation                 | 6 997 543,46        | 2 871 843,55        |
| <b>Total</b>                   | <b>6 997 543,46</b> | <b>2 871 843,55</b> |

|                                | 31/05/2024           | 31/05/2023           |
|--------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Parts AMUNDI ABS I-C</b>    |                      |                      |
| <b>Affectation</b>             |                      |                      |
| Distribution                   |                      |                      |
| Report à nouveau de l'exercice |                      |                      |
| Capitalisation                 | 35 143 349,33        | 12 753 478,12        |
| <b>Total</b>                   | <b>35 143 349,33</b> | <b>12 753 478,12</b> |

# OPCVM AMUNDI ABS

|  | 31/05/2024       | 31/05/2023       |
|--|------------------|------------------|
| <b>Parts AMUNDI ABS I-GBP</b>  |                  |                  |
| <b>Affectation</b>   |                  |                  |
| Distribution   | 57 048,32        | 39 532,05        |
| Report à nouveau de l'exercice                                       | 0,19             | 0,02             |
| Capitalisation   |                  |                  |
| <b>Total</b>   | <b>57 048,51</b> | <b>39 532,07</b> |
| <b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b> |                  |                  |
| Nombre de parts  | 21,500           | 21,500           |
| Distribution unitaire  | 2 653,41         | 1 838,70         |
| <b>Crédit d'impôt</b>  |                  |                  |
| <b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>         | <b>3,35</b>      |                  |

|                                | 31/05/2024        | 31/05/2023        |
|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Parts AMUNDI ABS L</b>      |                   |                   |
| <b>Affectation</b>             |                   |                   |
| Distribution                   |                   |                   |
| Report à nouveau de l'exercice |                   |                   |
| Capitalisation                 | 151 747,98        | 123 028,56        |
| <b>Total</b>                   | <b>151 747,98</b> | <b>123 028,56</b> |

|  | 31/05/2024        | 31/05/2023        |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>Parts AMUNDI ABS M-D</b>  |                   |                   |
| <b>Affectation</b>   |                   |                   |
| Distribution   | 710 659,82        | 221 019,87        |
| Report à nouveau de l'exercice                                       | 4,59              | 0,90              |
| Capitalisation   |                   |                   |
| <b>Total</b>   | <b>710 664,41</b> | <b>221 020,77</b> |
| <b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de parts  | 567,597           | 93,014            |
| Distribution unitaire  | 1 252,05          | 2 376,20          |
| <b>Crédit d'impôt</b>  |                   |                   |
| <b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>         | <b>39,13</b>      |                   |

|                                | 31/05/2024       | 31/05/2023    |
|--------------------------------|------------------|---------------|
| <b>Parts AMUNDI ABS R-C</b>    |                  |               |
| <b>Affectation</b>             |                  |               |
| Distribution                   |                  |               |
| Report à nouveau de l'exercice |                  |               |
| Capitalisation                 | 48 500,47        | 422,20        |
| <b>Total</b>                   | <b>48 500,47</b> | <b>422,20</b> |

# OPCVM AMUNDI ABS

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

|   | 31/05/2024           | 31/05/2023           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                              |                      |                      |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées       |                      | 0,09                 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                     | -8 594 266,45        | -1 007 435,37        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice |                      | 2 257,08             |
| <b>Total</b>  | <b>-8 594 266,45</b> | <b>-1 009 692,36</b> |

|   | 31/05/2024       | 31/05/2023       |
|---|------------------|------------------|
| <b>Parts AMUNDI ABS D</b>                   |                  |                  |
| <b>Affectation</b>                          |                  |                  |
| Distribution                                |                  |                  |
| Plus et moins-values nettes non distribuées |                  |                  |
| Capitalisation                              | -6 414,97        | -3 183,54        |
| <b>Total</b>                                | <b>-6 414,97</b> | <b>-3 183,54</b> |

|   | 31/05/2024           | 31/05/2023         |
|---|----------------------|--------------------|
| <b>Parts AMUNDI ABS I3-C</b>                |                      |                    |
| <b>Affectation</b>                          |                      |                    |
| Distribution                                |                      |                    |
| Plus et moins-values nettes non distribuées |                      |                    |
| Capitalisation                              | -1 247 596,66        | -158 342,84        |
| <b>Total</b>                                | <b>-1 247 596,66</b> | <b>-158 342,84</b> |

|   | 31/05/2024           | 31/05/2023         |
|---|----------------------|--------------------|
| <b>Parts AMUNDI ABS I-C</b>                 |                      |                    |
| <b>Affectation</b>                          |                      |                    |
| Distribution                                |                      |                    |
| Plus et moins-values nettes non distribuées |                      |                    |
| Capitalisation                              | -6 906 610,86        | -731 833,14        |
| <b>Total</b>                                | <b>-6 906 610,86</b> | <b>-731 833,14</b> |

# OPCVM AMUNDI ABS

|   | 31/05/2024       | 31/05/2023        |
|---|------------------|-------------------|
| <b>Parts AMUNDI ABS I-GBP</b>               |                  |                   |
| <b>Affectation</b>                          |                  |                   |
| Distribution                                |                  |                   |
| Plus et moins-values nettes non distribuées |                  |                   |
| Capitalisation                              | 88 194,43        | -69 036,66        |
| <b>Total</b>                                | <b>88 194,43</b> | <b>-69 036,66</b> |

|   | 31/05/2024        | 31/05/2023       |
|---|-------------------|------------------|
| <b>Parts AMUNDI ABS L</b>                   |                   |                  |
| <b>Affectation</b>                          |                   |                  |
| Distribution                                |                   |                  |
| Plus et moins-values nettes non distribuées |                   |                  |
| Capitalisation                              | -32 531,03        | -7 868,33        |
| <b>Total</b>                                | <b>-32 531,03</b> | <b>-7 868,33</b> |

|   | 31/05/2024         | 31/05/2023        |
|---|--------------------|-------------------|
| <b>Parts AMUNDI ABS M-D</b>                 |                    |                   |
| <b>Affectation</b>                          |                    |                   |
| Distribution                                |                    |                   |
| Plus et moins-values nettes non distribuées |                    |                   |
| Capitalisation                              | -479 489,90        | -39 403,03        |
| <b>Total</b>                                | <b>-479 489,90</b> | <b>-39 403,03</b> |

|   | 31/05/2024       | 31/05/2023    |
|---|------------------|---------------|
| <b>Parts AMUNDI ABS R-C</b>                 |                  |               |
| <b>Affectation</b>                          |                  |               |
| Distribution                                |                  |               |
| Plus et moins-values nettes non distribuées |                  |               |
| Capitalisation                              | -9 817,46        | -24,82        |
| <b>Total</b>                                | <b>-9 817,46</b> | <b>-24,82</b> |

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

|   | 29/05/2020              | 31/05/2021            | 31/05/2022            | 31/05/2023            | 31/05/2024              |
|---|-------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------------|
| <b>Actif net Global en EUR</b>                | <b>1 107 670 665,06</b> | <b>748 838 937,01</b> | <b>992 186 733,24</b> | <b>700 478 073,77</b> | <b>1 115 117 753,20</b> |
| <b>Parts AMUNDI ABS D en EUR</b>              |                         |                       |                       |                       |                         |
| Actif net                                     | 768 660,56              | 785 173,99            | 773 047,43            | 771 898,26            | 797 123,79              |
| Nombre de titres                              | 4,000                   | 4,001                 | 4,001                 | 4,001                 | 4,001                   |
| Valeur liquidative unitaire                   | 192 165,14              | 196 244,43            | 193 213,55            | 192 926,33            | 199 231,13              |
| Distribution unitaire sur +/- values nettes   |                         |                       |                       | 564,13                |                         |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | -5 632,20               | -3 697,47             | -249,48               | -795,68               | -1 603,34               |
| Distribution unitaire sur résultat            | 3 397,68                | 2 276,56              | 1 739,22              | 4 495,89              | 8 015,72                |
| Crédit d'impôt unitaire                       |                         |                       | 1,467                 |                       | 0,467 (*)               |
| <b>Parts AMUNDI ABS I3-C en EUR</b>           |                         |                       |                       |                       |                         |
| Actif net                                     | 739 098,91              | 99 949 130,79         | 135 443 907,38        | 121 249 470,03        | 160 357 089,57          |
| Nombre de titres                              | 7,588                   | 980,741               | 1 340,420             | 1 175,641             | 1 443,509               |
| Valeur liquidative unitaire                   | 97 403,65               | 101 911,85            | 101 045,87            | 103 134,77            | 111 088,38              |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | -2 844,44               | -1 892,99             | -127,90               | -134,68               | -864,28                 |
| Capitalisation unitaire sur résultat          | 1 671,65                | 1 872,73              | 857,30                | 2 442,78              | 4 847,59                |
| <b>Parts AMUNDI ABS I-C en EUR</b>            |                         |                       |                       |                       |                         |
| Actif net                                     | 985 370 600,92          | 635 853 185,54        | 843 427 117,98        | 558 103 147,02        | 884 501 838,56          |
| Nombre de titres                              | 4 143,91455             | 2 560,39675           | 3 424,79475           | 2 222,20518           | 3 283,20906             |
| Valeur liquidative unitaire                   | 237 787,38              | 248 341,66            | 246 270,85            | 251 148,34            | 269 401,61              |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | -6 942,73               | -4 609,89             | -311,17               | -329,32               | -2 103,61               |
| Capitalisation unitaire sur résultat          | 4 174,90                | 3 616,68              | 2 126,89              | 5 739,10              | 10 703,96               |

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

|   | 29/05/2020     | 31/05/2021   | 31/05/2022   | 31/05/2023   | 31/05/2024    |
|---|----------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| <b>Parts AMUNDI ABS I-GBP en GBP</b>                  |                |              |              |              |               |
| Actif net en GBP                                      | 4 144 118,29   | 4 259 813,46 | 4 059 646,89 | 4 110 713,59 | 4 301 796,90  |
| Nombre de titres                                      | 21,500         | 21,500       | 21,500       | 21,500       | 21,500        |
| Valeur liquidative unitaire en GBP                    | 192 749,68     | 198 130,85   | 188 820,78   | 191 195,98   | 200 083,57    |
| Distribution unitaire sur +/- valeurs nettes en EUR   |                | 4 928,90     | 4 094,44     |              |               |
| Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes en EUR | -9 989,61      |              | -1 309,65    | -3 211,00    | 4 102,06      |
| Distribution unitaire sur résultat en EUR             | 4 038,85       | 2 706,72     | 2 199,569    | 5 315,06     | 9 439,77      |
| Crédit d'impôt unitaire en EUR                        |                |              | 1,685        |              | 0,544 (*)     |
| <b>Parts AMUNDI ABS L en EUR</b>                      |                |              |              |              |               |
| Actif net   | 114 009 926,49 | 5 137 407,08 | 5 363 377,57 | 6 057 905,89 | 4 153 968,34  |
| Nombre de titres                                      | 1 165 431,058  | 50 695,462   | 53 525,235   | 59 444,766   | 38 132,057    |
| Valeur liquidative unitaire                           | 97,82          | 101,33       | 100,20       | 101,90       | 108,93        |
| Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes        | -2,86          | -1,89        | -0,12        | -0,13        | -0,85         |
| Capitalisation unitaire sur résultat                  | 1,40           | 0,89         | 0,57         | 2,06         | 3,97          |
| <b>Parts AMUNDI ABS M-D en EUR</b>                    |                |              |              |              |               |
| Actif net   |                |              |              | 9 497 887,53 | 59 005 833,91 |
| Nombre de titres                                      |                |              |              | 93,014       | 567,597       |
| Valeur liquidative unitaire                           |                |              |              | 102 112,45   | 103 957,26    |
| Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes        |                |              |              | -423,62      | -844,77       |
| Distribution unitaire sur résultat                    |                |              |              | 2 376,20     | 4 621,01      |
| Crédit d'impôt unitaire                               |                |              |              |              | 0,205 (*)     |

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

|   | 29/05/2020   | 31/05/2021   | 31/05/2022   | 31/05/2023 | 31/05/2024   |
|---|--------------|--------------|--------------|------------|--------------|
| <b>Parts AMUNDI<br/>ABS R-C en<br/>EUR</b>          |              |              |              |            |              |
| Actif net   | 2 176 522,90 | 2 161 344,04 | 2 402 946,75 | 18 976,86  | 1 256 690,68 |
| Nombre de titres                                    | 22 184,931   | 21 232,934   | 23 826,468   | 184,646    | 11 413,005   |
| Valeur liquidative<br>unitaire                      | 98,10        | 101,79       | 100,85       | 102,77     | 110,11       |
| Capitalisation<br>unitaire sur +/-<br>values nettes | -2,86        | -1,90        | -0,12        | -0,13      | -0,86        |
| Capitalisation<br>unitaire sur<br>résultat          | 1,67         | 1,08         | 0,77         | 2,28       | 4,24         |

(\*) Le crédit d'impôt unitaire présenté correspond aux acomptes de l'exercice comptable, le crédit d'impôt unitaire définitif ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

| Désignation des valeurs   | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle      | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|----------------------|-------------|
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>  |        |                     |                      |             |
| <b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b> |        |                     |                      |             |
| <b>ALLEMAGNE</b>  |        |                     |                      |             |
| RED BLACK AUTO GERMANY 10 UG E1R+2.1% 15-09-32  | EUR    | 1 200 000           | 1 219 640,60         | 0,11        |
| RED BLACK AUTO GERMANY 10 UG E1R+3.1% 15-09-32  | EUR    | 3 000 000           | 3 073 189,83         | 0,28        |
| RED BLACK AUTO GERMANY 7 UG E1R+2.7% 15-10-29   | EUR    | 2 500 000           | 716 317,66           | 0,06        |
| RED BLACK AUTO GERMANY 8 UG E1R+0.95% 15-09-30  | EUR    | 1 900 000           | 1 012 933,50         | 0,09        |
| RED BLACK AUTO GERMANY 8 UG E1R+1.35% 15-09-30  | EUR    | 800 000             | 426 429,08           | 0,04        |
| REVOCAR 20241 UG E1R+0.56% 21-02-37   | EUR    | 5 000 000           | 4 920 632,31         | 0,44        |
| REVOCAR 20241 UG E1R+1.3% 21-02-37  | EUR    | 900 000             | 888 025,86           | 0,08        |
| REVOCAR 20241 UG E1R+2.3% 21-02-37  | EUR    | 1 700 000           | 1 684 466,75         | 0,15        |
| REVOCAR 20241 UG E1R+4.1% 21-02-37  | EUR    | 1 300 000           | 1 296 320,74         | 0,12        |
| SC GERMANY CONSUMER 20241 E1R+1.3% 14-01-38   | EUR    | 2 400 000           | 2 409 698,16         | 0,22        |
| SC GERMANY CONSUMER 20241 E1R+1.75% 14-01-38  | EUR    | 8 800 000           | 8 817 062,22         | 0,79        |
| SC GERMANY CONSUMER 20241 E1R+3.6% 14-01-38   | EUR    | 3 100 000           | 3 107 207,50         | 0,28        |
| SC GERMANY CONSUMER 20241 E1R+4.8% 14-01-38   | EUR    | 1 300 000           | 1 308 081,67         | 0,12        |
| SC GERMANY SA COMPART CONSUMER 20201 E1R+2.5% 14-11-34                                  | EUR    | 200 000             | 55 753,71            |             |
| <b>TOTAL ALLEMAGNE</b>  |        |                     | <b>30 935 759,59</b> | <b>2,78</b> |
| <b>DANEMARK</b>   |        |                     |                      |             |
| BRF 2 1/2 10/01/47  | DKK    | 368 206,39          | 45 279,41            |             |
| BRF 2 10/01/37  | DKK    | 376 794,14          | 47 406,04            | 0,01        |
| BRFKR 1.0% 01-10-32   | DKK    | 396 185,03          | 49 410,10            | 0,01        |
| BRFKR 1.5% 01-10-37   | DKK    | 459 252,64          | 55 355,44            | 0,01        |
| BRFKR 2.0% 01-10-47   | DKK    | 422 979,72          | 49 141,95            |             |
| BRFKR 2.0% 01-10-50   | DKK    | 375 262,39          | 43 114,95            |             |
| BRFKR 2.0% 01-10-50   | DKK    | 494 089,23          | 55 426,25            |             |
| BRFKREDIT AS 2.0% 01-10-47  | DKK    | 320 869,69          | 36 854,58            |             |
| JYSKE REALKREDIT AS 0.5% 01-10-50   | DKK    | 6 063 151,16        | 584 777,83           | 0,05        |
| JYSKE REALKREDIT AS 1.5% 01-10-50   | DKK    | 6 218 179,05        | 672 906,98           | 0,06        |
| JYSKE REALKREDIT AS 1.5% 01-10-50   | DKK    | 3 915 330,71        | 408 542,02           | 0,04        |
| NDASS 2 1/2 01/04/47  | DKK    | 407 831,68          | 50 152,08            |             |
| NDASS 2 10/01/37  | DKK    | 444 507,04          | 56 043,65            | 0,01        |
| NORDEA KREDIT REALKREDIT 0.5% 01-10-40  | DKK    | 4 401 983,6         | 477 945,81           | 0,04        |
| NORDEA KREDIT REALKREDIT 0.5% 01-10-43  | DKK    | 6 668 685,51        | 713 222,56           | 0,07        |
| NORDEA KREDIT REALKREDIT 0.5% 01-10-50  | DKK    | 0,2                 | 0,02                 |             |
| NORDEA KREDIT REALKREDIT 1.0% 01-10-50  | DKK    | 4 575 475,95        | 472 972,31           | 0,04        |
| NORDEA KREDIT REALKREDIT 1.0% 01-10-53  | DKK    | 7 221 346,78        | 733 392,76           | 0,07        |
| NORDEA KREDIT REALKREDIT 1.5% 01-10-40  | DKK    | 1 044 527,02        | 123 356,86           | 0,01        |
| NORDEA KREDIT REALKREDIT 1.5% 01-10-50  | DKK    | 1 273 696,04        | 137 901,88           | 0,01        |
| NORDEA KREDIT REALKREDIT 1.5% 01-10-50  | DKK    | 2 190 062,76        | 228 779,80           | 0,02        |
| NORDEA KREDIT REALKREDIT 2.0% 01-07-50  | DKK    | 1 998 611,66        | 224 505,48           | 0,02        |
| NORDEA KREDIT REALKREDIT 2.0% 01-10-47  | DKK    | 487 427,38          | 56 683,89            | 0,01        |

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

| Désignation des valeurs                                   | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle      | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|----------------------|-------------|
| NORDEA KREDIT REALKREDIT 2.0% 01-10-47                    | DKK    | 439 572,69          | 50 594,54            | 0,01        |
| NORDEA KREDIT REALKREDIT 2.0% 01-10-50                    | DKK    | 1 311 167,39        | 150 660,72           | 0,02        |
| NORDEA KREDIT REALKREDIT 2.5% 01-10-53                    | DKK    | 7 620 526,45        | 903 572,87           | 0,08        |
| NORD KRED REA 1.5% 01-10-37                               | DKK    | 1 005 996,9         | 121 321,97           | 0,01        |
| NYKRE 1 1/2 10/01/37                                      | DKK    | 477 212,8           | 57 599,10            |             |
| NYKRE 2 1/2 10/01/47                                      | DKK    | 395 077,42          | 48 140,91            |             |
| NYKRE 2 10/01/47  | DKK    | 467 088,51          | 54 281,10            | 0,01        |
| NYKRE 3 10/01/47  | DKK    | 450 938,35          | 57 873,86            |             |
| NYKREDIT 0.5% 01-10-40                                    | DKK    | 3 944 944,15        | 425 937,24           | 0,04        |
| NYKREDIT 1.0% 01-10-32                                    | DKK    | 447 966,05          | 56 006,53            |             |
| NYKREDIT 1.0% 01-10-50                                    | DKK    | 4 319 124,37        | 440 150,10           | 0,04        |
| NYKREDIT 1.0% 01-10-53                                    | DKK    | 9 358 676,94        | 943 732,64           | 0,08        |
| NYKREDIT 1.5% 01-10-50                                    | DKK    | 2 285 354           | 238 360,34           | 0,02        |
| NYKREDIT 1.5% 01-10-50                                    | DKK    | 3 229 170,6         | 349 178,98           | 0,03        |
| NYKREDIT 1.5% 01-10-53                                    | DKK    | 2 775 292,56        | 281 952,19           | 0,03        |
| NYKREDIT 2.0% 01-10-47                                    | DKK    | 459 370,96          | 52 819,27            |             |
| NYKREDIT 2.0% 01-10-50                                    | DKK    | 797 293,99          | 91 593,44            | 0,01        |
| NYKREDIT 2.0% 01-10-50                                    | DKK    | 422 423,23          | 47 362,45            | 0,01        |
| NYKREDIT 2.0% 01-10-53                                    | DKK    | 2 660 864,67        | 288 646,12           | 0,02        |
| NYKREDIT 2.5% 01-10-53                                    | DKK    | 7 596 334,56        | 899 333,87           | 0,08        |
| NYKREDIT 3.0% 01-10-47                                    | DKK    | 3 965 670,89        | 510 366,32           | 0,05        |
| NYKREDIT 3.0% 01-10-53                                    | DKK    | 7 961 678,14        | 969 241,66           | 0,08        |
| NYKREDIT 3.0% 01-10-53                                    | DKK    | 7 653 756,88        | 948 793,95           | 0,09        |
| NYKREDIT 5.0% 01-10-53                                    | DKK    | 4 846 519,78        | 658 197,68           | 0,06        |
| NYKR REAL AS 2.5% 01-10-47                                | DKK    | 433 316,04          | 53 286,60            | 0,01        |
| NYKR REAL AS 3.0% 01-10-44                                | DKK    | 2 546 220,44        | 333 157,42           | 0,03        |
| <b>TOTAL DANEMARK</b>                                     |        |                     | <b>14 355 334,52</b> | <b>1,29</b> |
| <b>ESPAGNE</b>  |        |                     |                      |             |
| AUTO ABS SPANISH LOANS 20201 3.6% 28-12-35                | EUR    | 19 500 000          | 3 732 152,73         | 0,33        |
| AUTONORIA SPAIN 2019 E1R+1.85% 25-12-35                   | EUR    | 3 000 000           | 518 916,65           | 0,05        |
| AUTONORIA SPAIN 2019 E1R+2.85% 25-12-35                   | EUR    | 4 900 000           | 848 030,20           | 0,07        |
| AUTONORIA SPAIN 2019 E1R+4.0% 25-12-35                    | EUR    | 10 000 000          | 1 734 152,87         | 0,15        |
| AUTONORIA SPAIN 2021 FT E1R+3.9% 31-01-39                 | EUR    | 2 400 000           | 1 083 948,59         | 0,10        |
| AUTONORIA SPAIN 2021 FT E1R 31-01-39                      | EUR    | 5 000 000           | 2 253 781,58         | 0,20        |
| AUTONORIA SPAIN 2021 FT E1R 31-01-39                      | EUR    | 1 100 000           | 496 702,88           | 0,05        |
| AUTONORIA SPAIN 2022 E1R+4.2% 28-01-40                    | EUR    | 1 100 000           | 796 871,97           | 0,07        |
| AUTONORIA SPAIN 2023 FONDO DE TITULIZA E1R+2.9% 30-09-41  | EUR    | 1 100 000           | 1 075 623,80         | 0,09        |
| AUTONORIA SPAIN 2023 FONDO DE TITULIZA E1R+5.25% 30-09-41 | EUR    | 1 500 000           | 1 493 245,13         | 0,14        |
| AUTONORIA SPAIN 2023 FONDO DE TITULIZA E1R+6.9% 30-09-41  | EUR    | 700 000             | 696 954,02           | 0,06        |
| BANCAJA 8 FTA E3R+1.75% 25-10-37                          | EUR    | 4 000 000           | 3 867 936,00         | 0,34        |
| BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 4.1% 20-07-31          | EUR    | 9 500 000           | 9 441 534,78         | 0,85        |
| BBVA 1.1% 20-07-31  | EUR    | 12 500 000          | 12 342 068,33        | 1,11        |
| BBVA CONSUMER AUTO 20181 FTA 0.27% 20-07-31               | EUR    | 20 000 000          | 556 633,36           | 0,05        |
| BBVA CONSUMO FTA E3R+5.4% 21-04-37                        | EUR    | 2 400 000           | 2 414 246,05         | 0,22        |

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

| Désignation des valeurs                                    | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle       | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|-----------------------|-------------|
| FONDO RURAL HIPOTECARIO IX E3R+0.52% 17-02-50              | EUR    | 9 800 000           | 2 140 134,15          | 0,19        |
| FONDO TDA CAM 5 CL.B E3R 26/10/43                          | EUR    | 4 000 000           | 3 713 000,91          | 0,34        |
| FTA SANTANDER CONSUMER SPAIN AUTO 20211 E3R+1.15% 22-06-35 | EUR    | 3 000 000           | 1 810 194,25          | 0,16        |
| FTA SANTANDER CONSUMER SPAIN AUTO 20231 E3R+1.7% 22-09-39  | EUR    | 1 100 000           | 1 127 120,35          | 0,10        |
| FTA SANTANDER CONSUMER SPAIN AUTO 20231 E3R+2.7% 22-09-39  | EUR    | 3 700 000           | 3 803 422,44          | 0,34        |
| FTA SANTANDER CONSUMER SPAIN AUTO 20231 E3R+5.1% 22-09-39  | EUR    | 3 500 000           | 3 637 930,37          | 0,32        |
| FTA SANTANDER CONSUMO 4 2.2% 18-09-32                      | EUR    | 2 700 000           | 913 445,91            | 0,09        |
| FTA SANTANDER CONSUMO 4 3.7% 18-09-32                      | EUR    | 12 800 000          | 4 379 479,34          | 0,39        |
| FTA SANTANDER CONSUMO 4 4.9% 18-09-32                      | EUR    | 4 200 000           | 1 447 289,96          | 0,13        |
| FTA SANTANDER CONSUMO 5 E3R+0.85% 21-03-36                 | EUR    | 3 600 000           | 2 852 507,43          | 0,26        |
| FTDA CONSUMO SANTANDER 2 E3R+0.72% 21-12-37                | EUR    | 2 600 000           | 2 607 462,10          | 0,23        |
| FTDA CONSUMO SANTANDER 2 E3R+1.45% 21-12-37                | EUR    | 1 500 000           | 1 507 564,53          | 0,14        |
| FTDA CONSUMO SANTANDER 2 E3R+5.5% 21-12-37                 | EUR    | 3 000 000           | 3 013 148,75          | 0,27        |
| FT SANTANDER CONSUMER SPAIN AUTO 20191 1.48% 20-12-35      | EUR    | 10 500 000          | 5 712 467,49          | 0,52        |
| FT SANTANDER CONSUMER SPAIN AUTO 20201 3.5% 20-03-33       | EUR    | 8 900 000           | 2 361 059,12          | 0,21        |
| IM PASTOR 2 E3R+0.85% 22-09-41                             | EUR    | 2 900 000           | 2 900 294,61          | 0,26        |
| IM PASTOR 2 E3R+2.8% 22-09-41                              | EUR    | 1 500 000           | 1 501 182,68          | 0,14        |
| MBS BANCAJA 3 FTA E3R+0.29% 26-12-43                       | EUR    | 2 000 000           | 449 332,88            | 0,04        |
| MBS BANCAJA 4 FONDO DE TITULIZAC DE ACT E3R+0.22% 23-07-50 | EUR    | 3 000 000           | 1 229 455,20          | 0,11        |
| RURA H E3R+0.55% 19-01-44                                  | EUR    | 7 200 000           | 1 371 012,10          | 0,12        |
| RURAL HIPOTECARIO I FTH E3R+0.32% 17-02-50                 | EUR    | 2 000 000           | 467 009,83            | 0,05        |
| SABADELL CONSUMO 1 FDT E3R+1.4% 24-03-31                   | EUR    | 1 100 000           | 86 545,94             |             |
| SABADELL CONSUMO 1 FDT E3R+2.45% 24-03-31                  | EUR    | 6 700 000           | 526 094,36            | 0,05        |
| SABADELL CONSUMO 2 FDT E1R+7.75% 24-12-34                  | EUR    | 2 700 000           | 1 378 034,04          | 0,12        |
| SABADELL CONSUMO 2 FDT E1R+9.25% 24-12-34                  | EUR    | 1 000 000           | 501 880,69            | 0,04        |
| TDA 19MIXTO FONDO DE TITULIZACION DE E3R+3.5% 22-03-36     | EUR    | 2 500 000           | 2 325 982,69          | 0,21        |
| TITULIZACION DE ACTIVOS 22MIXTO FTA E3R+0.37% 28-06-46     | EUR    | 2 300 000           | 2 232 024,80          | 0,20        |
| TITULIZACION DE ACTIVOS 22MIXTO FTA E3R+0.45% 28-06-46     | EUR    | 5 500 000           | 4 314 951,12          | 0,39        |
| <b>TOTAL ESPAGNE</b>                                       |        |                     | <b>103 662 826,98</b> | <b>9,30</b> |
| <b>FRANCE</b>  |        |                     |                       |             |
| CARS ALLIANCE AUTO LOANS GERMAN V 2024 1 E1R+0.9% 18-01-36 | EUR    | 2 500 000           | 2 500 255,08          | 0,23        |
| CFHL 2 E3R+1.8% 28-06-55                                   | EUR    | 4 500 000           | 3 136 440,28          | 0,28        |
| CFHL 2 E3R+2.35% 28-06-55                                  | EUR    | 13 400 000          | 13 594 599,71         | 1,22        |
| CFHL 2 E3R+2.85% 28-06-55                                  | EUR    | 4 000 000           | 4 066 015,02          | 0,36        |
| CFHL 2 E3R+4.45% 28-06-55                                  | EUR    | 2 000 000           | 1 456 599,88          | 0,13        |
| FCT CA LEASING 20231 E1R+0.86% 26-02-42                    | EUR    | 2 700 000           | 1 909 292,24          | 0,17        |
| GINKGO SALES FINANCE 2022 FCT E1R+0.7% 25-11-49            | EUR    | 9 500 000           | 6 082 578,13          | 0,54        |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                     | <b>32 745 780,34</b>  | <b>2,93</b> |
| <b>ILES CAIMANS</b>  |        |                     |                       |             |
| PENTA CLO E3R+3.9% 09-05-37                                | EUR    | 2 300 000           | 2 326 760,09          | 0,21        |
| <b>TOTAL ILES CAIMANS</b>                                  |        |                     | <b>2 326 760,09</b>   | <b>0,21</b> |

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

| Désignation des valeurs                              | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|-----------------|-------------|
| <b>IRLANDE</b>                                       |        |                     |                 |             |
| ADAGIO CLO E3R+0.82% 15-04-34                        | EUR    | 5 000 000           | 4 998 746,89    | 0,45        |
| ADAGIO V CLO DAC E3R+2.2% 15-10-31                   | EUR    | 3 600 000           | 3 612 516,16    | 0,33        |
| ALBACORE EURO CLO I DAC E3R+1.75% 18-10-34           | EUR    | 5 000 000           | 4 986 569,94    | 0,45        |
| ALBACORE EURO CLO I DAC E3R+2.2% 18-10-34            | EUR    | 4 375 000           | 4 360 985,51    | 0,39        |
| ALBACORE EURO CLO II DAC E3R+0.83% 15-06-34          | EUR    | 13 400 000          | 13 448 293,60   | 1,20        |
| ALBACORE EURO CLO II DAC E3R+2.5% 15-06-34           | EUR    | 3 000 000           | 3 010 121,83    | 0,27        |
| AQUEDUCT EUROPEAN CLO 32019 DAC E3R+0.93% 15-08-34   | EUR    | 21 594 000          | 21 547 736,29   | 1,93        |
| AQUEDUCT EUROPEAN CLO 32019 DAC E3R+2.0% 15-08-34    | EUR    | 1 000 000           | 985 395,32      | 0,09        |
| AQUEDUCT EUROPEAN CLO 8 DAC E3R+3.7% 15-07-37        | EUR    | 3 250 000           | 3 250 000,00    | 0,29        |
| ARBOUR CLO E3R+0.86% 15-04-34                        | EUR    | 6 750 000           | 6 748 099,13    | 0,60        |
| ARBOUR CLO E3R+1.5% 15-04-34                         | EUR    | 3 100 000           | 3 075 232,14    | 0,28        |
| ARBOUR CLO IV DAC E3R+0.79% 15-04-34                 | EUR    | 4 000 000           | 3 999 858,98    | 0,36        |
| ARBOUR CLO IV DAC E3R+2.05% 15-04-34                 | EUR    | 1 000 000           | 1 001 380,34    | 0,09        |
| ARBOUR CLO X DAC E3R+0.97% 15-06-34                  | EUR    | 6 000 000           | 6 016 290,87    | 0,54        |
| ARBOUR CLO XII DAC E3R+3.0% 15-01-38                 | EUR    | 5 000 000           | 5 097 817,17    | 0,46        |
| ARBOUR CLO XII DAC E3R+5.0% 15-01-38                 | EUR    | 5 000 000           | 5 170 560,94    | 0,47        |
| ARES EUROPEAN CLO XVII DAC E3R+1.7% 15-07-37         | EUR    | 3 000 000           | 3 107 688,33    | 0,28        |
| ATOM MORTGAGE SECURITIES DAC SONI3R+0.8% 22-07-31    | GBP    | 5 404 000           | 4 768 892,38    | 0,43        |
| ATOM MORTGAGE SECURITIES DAC SONI3R+1.1% 22-07-31    | GBP    | 1 700 000           | 1 426 149,17    | 0,13        |
| AURIUM CLO I DAC E3R+2.3% 23-03-32                   | EUR    | 3 175 000           | 3 210 760,27    | 0,29        |
| AURIUM CLO IV DAC E3R+2.3% 16-01-31                  | EUR    | 2 000 000           | 1 976 615,50    | 0,18        |
| AURIUM CLO V DAC E3R+3.5% 17-04-34                   | EUR    | 5 000 000           | 5 064 527,39    | 0,45        |
| AURIUM CLO XI DAC E3R+1.7% 18-01-38                  | EUR    | 2 000 000           | 2 078 065,81    | 0,18        |
| AURIUM CLO XI DAC E3R+3.0% 18-01-38                  | EUR    | 3 000 000           | 3 119 751,72    | 0,28        |
| AURIUM CLO XI DAC E3R+4.75% 18-01-38                 | EUR    | 1 960 000           | 2 096 991,21    | 0,19        |
| AVOCA CLO XIII E3R+2.4% 15-04-34                     | EUR    | 3 000 000           | 3 009 017,30    | 0,27        |
| AVOCA CLO XVII DAC E3R+1.6% 15-10-32                 | EUR    | 4 250 000           | 4 243 807,94    | 0,39        |
| AVOCA CLO XXIV DAC E3R+0.9% 15-07-34                 | EUR    | 6 000 000           | 6 016 839,60    | 0,54        |
| AVOCA CLO XXIV DAC E3R+2.0% 15-07-34                 | EUR    | 3 000 000           | 2 994 546,47    | 0,27        |
| AVOCA CLO XXIX DAC E3R+2.5% 15-04-37                 | EUR    | 3 500 000           | 3 518 914,51    | 0,31        |
| AVOCA CLO XXIX DAC E3R+3.9% 15-04-37                 | EUR    | 3 000 000           | 3 104 757,27    | 0,27        |
| AVOCA CLO XXX DAC E3R+2.15% 15-07-37                 | EUR    | 3 900 000           | 3 942 693,67    | 0,35        |
| AVOCA CLO XXX DAC E3R+3.95% 15-07-37                 | EUR    | 3 500 000           | 3 568 310,53    | 0,32        |
| AVOCA XIV E3R+0.81% 12-01-31                         | EUR    | 10 000 000          | 7 271 258,61    | 0,65        |
| BAIN CAPITAL EURO CLO 20231 DAC E3R+3.6% 25-10-37    | EUR    | 3 000 000           | 3 049 060,50    | 0,28        |
| BBAM EUROPEAN CLO E3R+0.92% 15-01-36                 | EUR    | 11 500 000          | 11 520 272,84   | 1,03        |
| BILBAO CLO II DAC E3R+2.1% 20-08-35                  | EUR    | 4 115 000           | 4 080 701,15    | 0,37        |
| BLACKROCK EUROPEAN CLO III DAC E3R+2.0% 19-07-35     | EUR    | 1 500 000           | 1 502 900,25    | 0,14        |
| BLACKROCK EUROPEAN CLO IV DAC E3R+0.85% 15-07-30     | EUR    | 2 500 000           | 1 893 767,46    | 0,17        |
| BLUEMOUNTAIN FUJI EUR CLO III DAC E3R+1.55% 15-01-31 | EUR    | 500 000             | 500 696,58      | 0,05        |
| BLUEMOUNTAIN FUJI EUR CLO III DAC E3R+2.1% 15-01-31  | EUR    | 3 500 000           | 3 500 792,87    | 0,31        |
| BNPP IP EURO CLO 20151 DAC E3R+0.79% 15-10-30        | EUR    | 4 038 000           | 3 200 491,11    | 0,29        |
| BRUEGEL 2021 1X A E3R+0.8% 22-05-31                  | EUR    | 8 700 000           | 7 739 198,47    | 0,69        |

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

| Désignation des valeurs                                  | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|-----------------|-------------|
| BRUEGEL 2021 1X A E3R+1.25% 22-05-31                     | EUR    | 2 000 000           | 1 724 125,88    | 0,15        |
| BRUEGEL 2021 1X A E3R+1.8% 22-05-31                      | EUR    | 1 600 000           | 1 353 996,92    | 0,12        |
| BUSHY 1X E E3R+5.2% 15-04-36                             | EUR    | 1 100 000           | 1 140 658,36    | 0,10        |
| CAPITAL FOUR CLO I DAC E3R+3.15% 25-10-36                | EUR    | 3 000 000           | 3 040 471,50    | 0,27        |
| CAPITAL FOUR CLO I DAC E3R+4.0% 15-01-33                 | EUR    | 1 500 000           | 1 525 585,82    | 0,13        |
| CAPITAL FOUR CLO IV DAC E3R+4.5% 13-04-35                | EUR    | 4 600 000           | 4 717 466,98    | 0,42        |
| CITIZEN IRISH AUTO RECEIVABLES TRUST E1R+2.4% 15-10-32   | EUR    | 1 100 000           | 1 118 872,14    | 0,10        |
| CITIZEN IRISH AUTO RECEIV TRUST 2020 E1R+2.75% 15-12-29  | EUR    | 2 000 000           | 2 019 083,91    | 0,18        |
| CITIZEN IRISH AUTO RECEIV TRUST 2020 E1R+3.5% 15-12-29   | EUR    | 730 000             | 736 092,57      | 0,06        |
| CONTEGO CLO IV DESIGNATED ACTI E3R+1.9% 23-01-30         | EUR    | 720 000             | 714 719,07      | 0,07        |
| CONTEGO CLO IV DESIGNATED ACTI E3R+1.9% 23-01-30         | EUR    | 4 500 000           | 4 466 994,20    | 0,40        |
| CONTEGO CLO IX DAC E3R+2.15% 24-01-34                    | EUR    | 1 500 000           | 1 496 955,91    | 0,13        |
| CONTEGO CLO VIII DAC E3R+3.2% 25-01-34                   | EUR    | 2 750 000           | 2 770 458,90    | 0,25        |
| CROSS OCEAN BOSPHORUS CLO IX D AC E3R+3.47% 15-04-38     | EUR    | 1 000 000           | 1 027 845,96    | 0,09        |
| CVC CORDATUS LOAN FUND XXIX DAC E3R+3.1% 15-02-37        | EUR    | 2 000 000           | 2 011 963,82    | 0,18        |
| CVC CORDATUS LOAN FUND XXIX DAC E3R+5.4% 15-02-37        | EUR    | 2 000 000           | 2 064 210,67    | 0,19        |
| DILOSK RMBS 3 E3R+2.8% 20-10-62                          | EUR    | 591 000             | 603 433,74      | 0,06        |
| DILOSK RMBS 3 E3R+4.4% 20-10-62                          | EUR    | 1 279 000           | 1 313 702,36    | 0,11        |
| DILOSK RMBS NO 5 DAC E3R+1.6% 20-12-60                   | EUR    | 777 000             | 779 685,31      | 0,07        |
| DILOSK RMBS NO 8 STS DAC E3R+0.65% 20-05-62              | EUR    | 10 130 000          | 9 824 852,27    | 0,88        |
| DILOSK RMBS NO 8 STS DAC E3R+0.9% 20-05-62               | EUR    | 968 000             | 970 096,74      | 0,09        |
| DILOSK RMBS NO 8 STS DAC E3R+1.9% 20-05-62               | EUR    | 900 000             | 915 357,70      | 0,08        |
| DILOSK RMBS NO 8 STS DAC E3R+2.9% 20-05-62               | EUR    | 600 000             | 619 378,00      | 0,05        |
| DILOSK RMBS NO 9 DAC E3R+1.0% 25-01-63                   | EUR    | 1 700 000           | 1 703 569,60    | 0,15        |
| DILOSK RMBS NO 9 DAC E3R+1.4% 25-01-63                   | EUR    | 1 000 000           | 1 003 045,50    | 0,09        |
| EUROPEAN LOAN CONDUIT NO 37 DAC SONIO+1.6193% 02-05-30   | GBP    | 5 000 000           | 4 263 619,29    | 0,38        |
| EUROPEAN LOAN CONDUIT NO 37 DAC SONIO+2.3693% 02-05-30   | GBP    | 671 000             | 779 213,94      | 0,07        |
| FINANCE IRELAND AUTO RECEIVABLES NO 1 E1R+0.85% 12-09-33 | EUR    | 13 100 000          | 10 699 931,71   | 0,95        |
| FINANCE IRELAND AUTO RECEIVABLES NO 1 E1R+1.3% 12-09-33  | EUR    | 3 000 000           | 3 020 222,70    | 0,27        |
| FINANCE IRELAND AUTO RECEIVABLES NO 1 E1R+2.3% 12-09-33  | EUR    | 2 000 000           | 2 035 012,80    | 0,18        |
| FORTUNA CONSUMER LOAN ABS 20241 E1R+0.78% 18-02-34       | EUR    | 6 100 000           | 6 132 154,59    | 0,55        |
| FORTUNA CONSUMER LOAN ABS 20241 E1R+1.35% 18-02-34       | EUR    | 1 300 000           | 1 311 338,83    | 0,11        |
| FORTUNA CONSUMER LOAN ABS 20241 E1R+2.3% 18-02-34        | EUR    | 1 200 000           | 1 218 877,04    | 0,11        |
| HENLEY CLO E3R+1.05% 25-04-34                            | EUR    | 5 000 000           | 5 019 431,00    | 0,45        |
| HENLEY CLO E3R+3.15% 25-04-34                            | EUR    | 3 000 000           | 3 034 570,20    | 0,27        |
| HENLEY CLO E3R+4.25% 25-04-34                            | EUR    | 10 000 000          | 10 196 178,00   | 0,92        |
| HENLEY CLO VI DAC E3R+2.15% 10-06-34                     | EUR    | 1 750 000           | 1 745 310,70    | 0,16        |
| LUSI 4 B E3R 15/09/48                                    | EUR    | 6 435 000           | 2 395 058,35    | 0,22        |
| LUSITANO MORTGAGE PLC 15/09/48                           | EUR    | 8 495 000           | 3 123 441,99    | 0,28        |
| LUSITANO MORTGAGES NO 5 E3R+0.5% 15-07-59                | EUR    | 2 400 000           | 1 321 240,07    | 0,12        |
| MAGEL 4 B E3R 20/07/59                                   | EUR    | 15 000 000          | 2 377 485,57    | 0,22        |
| MAGELLAN MORTGAGES 4 PLC E3R STEP UP 20/07/2059          | EUR    | 101 010 000         | 12 588 116,68   | 1,13        |
| MAGELLAN MORTGAGE TV 15/05/58                            | EUR    | 100 000 000         | 10 524 438,08   | 0,94        |

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

| Désignation des valeurs                                    | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle       | % Actif Net  |
|--|--------|---------------------|-----------------------|--------------|
| MONTMARTRE EURO CLO 20202 DAC E3R+2.1% 15-07-34            | EUR    | 2 277 000           | 2 237 854,12          | 0,20         |
| NASSAU EURO CLO IV DAC AUTRE V+0.0% 19-07-38               | EUR    | 3 400 000           | 3 400 000,00          | 0,31         |
| NASSAU EURO CLO IV DAC E3R+2.6% 20-07-38                   | EUR    | 4 800 000           | 4 800 000,00          | 0,43         |
| NEUBERGER BERMAN LOAN ADV EURO CLO 3 E3R+0.92% 25-10-34    | EUR    | 6 600 000           | 6 587 630,28          | 0,59         |
| NEUBERGER BERMAN LOAN ADV EURO CLO 3 E3R+2.25% 25-10-34    | EUR    | 3 000 000           | 3 010 189,50          | 0,27         |
| NORTH WESTERLY VII ESG CLO DAC E3R+0.84% 15-05-34          | EUR    | 8 100 000           | 8 068 389,48          | 0,72         |
| NORTH WESTERLY VII ESG CLO DAC E3R+1.5% 15-05-34           | EUR    | 700 000             | 687 184,19            | 0,07         |
| NORTH WESTERLY VII ESG CLO DAC E3R+2.0% 15-05-34           | EUR    | 2 700 000           | 2 679 190,89          | 0,24         |
| NORTH WESTERLY VII ESG CLO DAC E3R+2.95% 15-05-35          | EUR    | 4 650 000           | 4 615 689,25          | 0,41         |
| PENTA CLO 12 DAC E3R+2.7% 09-05-37                         | EUR    | 1 900 000           | 1 924 563,58          | 0,17         |
| PENTA CLO 15 DAC E3R+3.3% 15-01-37                         | EUR    | 2 000 000           | 2 080 237,31          | 0,19         |
| PENTA CLO 3 DESIGNATED ACTIVIT E3R+0.96% 17-04-35          | EUR    | 4 350 000           | 4 336 265,45          | 0,39         |
| PENTA CLO 3 DESIGNATED ACTIVIT E3R+2.45% 17-04-35          | EUR    | 5 800 000           | 5 804 883,86          | 0,52         |
| PENTA CLO 4 DESIGNATED ACTIVITIES E3R+1.8% 17-12-30        | EUR    | 4 750 000           | 4 814 847,53          | 0,44         |
| PENTA CLO 6 DAC E3R+2.3% 25-07-34                          | EUR    | 1 000 000           | 1 006 546,20          | 0,09         |
| PROVIDUS CLO I DAC E3R+1.6% 14-05-31                       | EUR    | 3 135 000           | 3 076 542,60          | 0,27         |
| PROVIDUS CLO IV DAC E3R+0.82% 20-04-34                     | EUR    | 3 300 000           | 3 292 154,52          | 0,30         |
| PROVIDUS CLO IV DAC E3R+2.2% 20-04-34                      | EUR    | 4 650 000           | 4 669 004,94          | 0,42         |
| PURPLE FINANCE CLO 2 DAC E3R+1.0% 20-04-32                 | EUR    | 16 500 000          | 16 528 624,62         | 1,48         |
| PURPLE FINANCE CLO 2 DAC E3R+2.35% 20-04-32                | EUR    | 2 000 000           | 2 010 824,17          | 0,18         |
| RRE LOAN MANAGEMENT E3R+2.1% 15-04-39                      | EUR    | 5 000 000           | 5 072 205,78          | 0,46         |
| SCF RAHOITUSPALVELUT X DAC E1R+0.95% 25-10-31              | EUR    | 1 300 000           | 800 166,70            | 0,07         |
| SCF RAHOITUSPALVELUT X DAC E1R+1.25% 25-10-31              | EUR    | 2 200 000           | 1 355 743,01          | 0,12         |
| SCF RAHOITUSPALVELUT XIII DAC E1R+1.0% 25-06-34            | EUR    | 1 100 000           | 1 101 383,31          | 0,10         |
| SCF RAHOITUSPALVELUT XIII DAC E1R+1.4% 25-06-34            | EUR    | 600 000             | 601 218,70            | 0,06         |
| SOUND POINT EURO CLO X FUNDING DAC E3R+2.65% 20-04-38      | EUR    | 2 350 000           | 2 395 216,14          | 0,21         |
| SOUND POINT EURO CLO X FUNDING DAC E3R+4.0% 20-04-38       | EUR    | 5 000 000           | 5 128 405,06          | 0,46         |
| TAURUS CMBSGERMANY20061 E3R+1.0% 18-05-30                  | EUR    | 10 000 000          | 1 601 690,60          | 0,14         |
| TIKEHAU CLO II DAC E3R+3.4% 07-09-35                       | EUR    | 4 700 000           | 4 754 979,66          | 0,43         |
| TIKEHAU CLO VI DESIGNATED ACTI E3R+1.78% 15-01-35          | EUR    | 3 000 000           | 3 003 922,63          | 0,27         |
| TIKEHAU CLO X DAC E3R+2.3% 20-04-38                        | EUR    | 3 500 000           | 3 561 009,67          | 0,32         |
| TIKEHAU CLO X DAC E3R+4.0% 20-04-38                        | EUR    | 5 000 000           | 5 116 809,22          | 0,46         |
| VENDOME FUNDING CLO 20201 DAC E3R+2.0% 20-07-34            | EUR    | 3 000 000           | 2 957 985,35          | 0,26         |
| VITA SCIENTIA 20221 DAC E3R+1.3% 27-08-25                  | EUR    | 6 996 000           | 6 822 516,65          | 0,62         |
| VITA SCIENTIA 20221 DAC E3R+1.8% 27-08-25                  | EUR    | 2 400 000           | 2 263 120,20          | 0,21         |
| VOYA EURO CLO IV DAC E3R+3.1% 15-10-34                     | EUR    | 3 000 000           | 2 992 013,73          | 0,27         |
| WILTON PARK CLO DESIGNATED ACTIVITY COMP E3R+5.2% 25-11-36 | EUR    | 4 000 000           | 4 083 223,93          | 0,36         |
| <b>TOTAL IRLANDE</b>                                       |        |                     | <b>463 507 572,22</b> | <b>41,57</b> |
| <b>ITALIE</b>  |        |                     |                       |              |
| ALBA 14 SPV SRL E3R+0.82% 27-01-44                         | EUR    | 3 700 000           | 3 703 049,46          | 0,33         |
| ASTI GROUP RMBS III SRL E3R+0.7% 29-12-82                  | EUR    | 5 500 000           | 3 812 446,77          | 0,34         |
| AUTO ABS ITALIAN STELLA LOANS 20231 SRL E1R+4.9% 26-10-39  | EUR    | 1 150 000           | 1 175 624,24          | 0,11         |
| AUTOFLORENCE 2 SRL E1R+1.15% 24-12-44                      | EUR    | 4 668 000           | 2 175 577,87          | 0,20         |
| AUTOFLORENCE 2 SRL E1R+2.35% 24-12-44                      | EUR    | 1 100 000           | 513 493,60            | 0,05         |

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

| Désignation des valeurs                                    | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle      | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|----------------------|-------------|
| AUTOFLORENCE 2 SRL E1R+3.35% 24-12-44                      | EUR    | 1 500 000           | 681 799,36           | 0,06        |
| AUTOFLORENCE 3 SRL E1R+3.35% 25-12-46                      | EUR    | 3 000 000           | 3 051 873,63         | 0,27        |
| BRIGNOLE CO 2021 SRL E1R+1.15% 24-07-36                    | EUR    | 1 850 000           | 1 851 881,30         | 0,17        |
| GOLDEN BAR SECURITISATION SRL 20191 E3R+1.75% 20-07-39     | EUR    | 2 600 000           | 2 121 646,74         | 0,19        |
| GOLDEN BAR SECURITISATION SRL 20211 2.75% 22-09-41         | EUR    | 3 700 000           | 2 056 824,53         | 0,18        |
| GOLDEN BAR SECURITISATION SRL 2023 2 E3R+2.9% 22-09-43     | EUR    | 2 600 000           | 2 675 038,02         | 0,24        |
| GOLDEN BAR SECURITISATION SRL 2023 2 E3R+3.6% 22-09-43     | EUR    | 1 300 000           | 1 345 118,96         | 0,12        |
| GOLDEN BAR SECURITISATION SRL 2023 2 E3R+5.7% 22-09-43     | EUR    | 1 000 000           | 1 053 436,32         | 0,10        |
| KOROMO ITALY SRL E1R+0.8% 26-02-35                         | EUR    | 10 073 000          | 7 330 921,88         | 0,66        |
| LANTERNA FINANCE SRL 0.4% 28-04-50                         | EUR    | 13 000 000          | 4 518 378,46         | 0,41        |
| MILTONIA MORTGAGE FINANCE SRL E3R+1.3% 28-04-62            | EUR    | 10 000 000          | 9 847 643,33         | 0,89        |
| PIETRA NERA SRL E3R+1.15% 22-05-30                         | EUR    | 5 050 000           | 4 010 608,06         | 0,36        |
| PIETRA NERA SRL E3R+1.75% 22-05-30                         | EUR    | 4 700 000           | 3 270 947,35         | 0,29        |
| RED BLACK AUTO ITALY SRL E1R+0.7% 28-12-31                 | EUR    | 26 000 000          | 6 187 490,40         | 0,55        |
| RED BLACK AUTO ITALY SRL E1R+1.0% 28-12-31                 | EUR    | 3 900 000           | 2 077 882,32         | 0,19        |
| RED BLACK AUTO ITALY SRL E1R+2.8% 28-07-34                 | EUR    | 2 000 000           | 2 027 448,83         | 0,18        |
| RED BLACK AUTO ITALY SRL E1R+3.8% 28-07-34                 | EUR    | 3 100 000           | 3 159 715,77         | 0,28        |
| RED BLACK AUTO ITALY SRL E1R 28-12-31                      | EUR    | 1 800 000           | 957 420,35           | 0,08        |
| RED BLACK AUTO ITALY SRL E1R 28-12-31                      | EUR    | 7 700 000           | 4 090 222,90         | 0,37        |
| SUNRISE SPV 50 SRL E1R+1.0% 27-07-48                       | EUR    | 2 200 000           | 2 216 684,56         | 0,20        |
| SUNRISE SPV E1R+0.8% 27-03-49                              | EUR    | 4 200 000           | 4 217 249,35         | 0,37        |
| YOUNI ITALY 20241 SRL E1R+2.7% 20-04-34                    | EUR    | 2 450 000           | 2 456 982,50         | 0,22        |
| YOUNI ITALY 20241 SRL E1R+5.0% 20-04-34                    | EUR    | 1 500 000           | 1 512 191,67         | 0,13        |
| <b>TOTAL ITALIE</b>  |        |                     | <b>84 099 598,53</b> | <b>7,54</b> |
| <b>LUXEMBOURG</b>  |        |                     |                      |             |
| BILBAO CLO IV DAC E3R+2.2% 15-04-36                        | EUR    | 3 000 000           | 3 001 062,03         | 0,27        |
| BUMPER DE SA LUXEMBOURG E1R 23-08-32                       | EUR    | 10 000 000          | 8 878 735,82         | 0,80        |
| CARTESIAN RESIDENTIAL MORTGAGES E3R+1.0% 25-11-54          | EUR    | 3 000 000           | 3 003 198,80         | 0,27        |
| COMPARTIMENT BL CONSUMER CREDIT 2024 E1R+0.63% 25-09-41    | EUR    | 4 000 000           | 4 012 663,51         | 0,36        |
| COMPARTIMENT BL CONSUMER CREDIT 2024 E1R+0.9% 25-09-41     | EUR    | 1 800 000           | 1 801 219,10         | 0,16        |
| COMPARTIMENT BL CONSUMER CREDIT 2024 E1R+1.5% 25-09-41     | EUR    | 1 900 000           | 1 909 574,94         | 0,17        |
| COMPARTIMENT BL CONSUMER CREDIT 2024 E1R+2.5% 25-09-41     | EUR    | 2 350 000           | 2 362 270,89         | 0,21        |
| COMPARTIMENT BL CONSUMER CREDIT 2024 E1R+4.1% 25-09-41     | EUR    | 2 150 000           | 2 162 238,52         | 0,19        |
| FINSBURY SQUARE SONIO+0.65% 16-12-67                       | GBP    | 11 000 000          | 3 777 545,55         | 0,34        |
| FINSBURY SQUARE SONIO+1.0% 16-12-67                        | GBP    | 2 025 000           | 2 344 081,56         | 0,21        |
| FINSBURY SQUARE SONIO+1.25% 16-12-67                       | GBP    | 3 250 000           | 3 775 435,41         | 0,34        |
| MAGOI 2019 BV E1R+2.5% 27-07-39                            | EUR    | 2 400 000           | 455 218,45           | 0,04        |
| MAGOI 2019 BV E1R+3.7% 27-07-39                            | EUR    | 7 500 000           | 1 403 780,48         | 0,12        |
| NEUBERGER BERMAN LOAN ADVISERS EURO CLO E3R+0.88% 17-04-34 | EUR    | 3 500 000           | 3 505 690,14         | 0,32        |
| PBD GERMANY AUTO LEASE MASTER SA 20211 E1R+2.1% 26-11-30   | EUR    | 4 200 000           | 1 320 922,73         | 0,12        |
| PBD GERMANY AUTO LEASE MASTER SA 20211 E1R+3.5% 26-11-30   | EUR    | 1 500 000           | 475 311,35           | 0,04        |
| PENTA CLO 1 E3R+4.8% 15-11-34                              | EUR    | 3 150 000           | 3 203 494,14         | 0,29        |
| PONY SA COMPART GERMAN AUTO LOANS 20231 E1R+1.2% 14-11-32  | EUR    | 3 200 000           | 3 223 659,06         | 0,29        |

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

| Désignation des valeurs                                    | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle      | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|----------------------|-------------|
| PONY SA COMPART GERMAN AUTO LOANS 20231 E1R+3.1% 14-11-32  | EUR    | 700 000             | 718 483,06           | 0,07        |
| PONY SA COMPART GERMAN AUTO LOANS 20231 E1R+5.4% 14-11-32  | EUR    | 1 200 000           | 1 257 980,03         | 0,11        |
| PRIMROSE RESIDENTIAL 20211 DAC E1R+0.75% 24-03-61          | EUR    | 9 100 000           | 6 195 076,01         | 0,56        |
| SC GERMANY SA COMPARTMENT CONSUM 2023 1 E1R+2.7% 15-09-37  | EUR    | 7 200 000           | 7 397 670,88         | 0,66        |
| SC GERMANY SA COMPARTMENT CONSUM 2023 1 E1R+4.15% 15-09-37 | EUR    | 4 200 000           | 4 367 217,82         | 0,39        |
| SC GERMANY SA COMPARTMENT CONSUMER 2021 E1R+0.95% 14-11-35 | EUR    | 9 700 000           | 6 584 077,32         | 0,59        |
| SC GERMANY SA COMPARTMENT CONSUMER 2021 E1R+1.85% 14-11-35 | EUR    | 15 100 000          | 10 285 015,13        | 0,92        |
| SC GERMANY SA COMPARTMENT CONSUMER 2021 E1R+2.8% 14-11-35  | EUR    | 2 400 000           | 1 595 964,70         | 0,15        |
| SC GERMANY SA COMPARTMENT LEASING 20231 E1R+1.3% 14-12-32  | EUR    | 5 400 000           | 5 441 448,12         | 0,49        |
| SC GERMANY SA COMPARTMENT LEASING 20231 E1R+3.0% 14-12-32  | EUR    | 1 700 000           | 1 725 233,19         | 0,15        |
| SC GERMANY SA COMPARTMENT LEASING 20231 E1R+5.3% 14-12-32  | EUR    | 2 000 000           | 2 043 817,93         | 0,18        |
| <b>TOTAL LUXEMBOURG</b>                                    |        |                     | <b>98 228 086,67</b> | <b>8,81</b> |
| <b>PAYS-BAS</b>  |        |                     |                      |             |
| AURORUS 2023 BV E1R+2.1% 13-08-49                          | EUR    | 2 300 000           | 2 321 704,96         | 0,20        |
| AURORUS 2023 BV E1R+3.2% 13-08-49                          | EUR    | 3 000 000           | 3 047 674,88         | 0,27        |
| BNPP AM EURO CLO 2018 BV E3R+1.25% 15-04-31                | EUR    | 2 500 000           | 2 459 014,06         | 0,22        |
| DELPHINUS 2023I BV E3R+0.46% 22-03-02                      | EUR    | 7 200 000           | 7 166 578,56         | 0,64        |
| DOMI 20241 BV E3R+0.68% 15-06-56                           | EUR    | 3 700 000           | 3 700 000,00         | 0,33        |
| GREEN LION 20231 BV E3R+0.45% 23-07-65                     | EUR    | 16 800 000          | 16 930 633,81        | 1,52        |
| GREEN STORM 2022 BV E3R+0.75% 22-05-69                     | EUR    | 3 000 000           | 3 033 927,00         | 0,27        |
| GREEN STORM 2023 BV E3R+0.38% 22-02-70                     | EUR    | 7 000 000           | 7 018 916,80         | 0,63        |
| GREEN STORM 2024 BV E3R+0.36% 22-02-71                     | EUR    | 10 200 000          | 10 220 444,88        | 0,92        |
| HILL FL 20221 B E1R+1.9% 18-05-30                          | EUR    | 2 000 000           | 1 145 855,13         | 0,10        |
| HILL FL 20231 BV E1R+1.6% 18-05-31                         | EUR    | 1 100 000           | 1 072 762,08         | 0,10        |
| HILL FL 20231 BV E1R+4.4% 18-05-31                         | EUR    | 6 000 000           | 5 969 291,28         | 0,54        |
| HILL FL 20241 BV E1R+1.1% 18-02-32                         | EUR    | 900 000             | 905 999,25           | 0,08        |
| HILL FL 20241 BV E1R+2.05% 18-02-32                        | EUR    | 400 000             | 406 344,05           | 0,04        |
| HILL FL 20241 BV E1R+3.2% 18-02-32                         | EUR    | 700 000             | 714 419,42           | 0,07        |
| JUBILEE CLO 2018XXI BV E3R+1.4% 15-04-35                   | EUR    | 5 000 000           | 4 968 038,44         | 0,44        |
| JUBILEE CLO 2018XXI BV E3R+2.2% 15-04-35                   | EUR    | 4 000 000           | 4 015 521,24         | 0,36        |
| MILA 20241 A E1R+1.45% 16-09-41                            | EUR    | 420 000             | 420 490,35           | 0,04        |
| MILA 20241 BV E1R+2.0% 16-09-41                            | EUR    | 1 300 000           | 1 300 650,00         | 0,12        |
| MILA 20241 BV E1R+4.1% 16-09-41                            | EUR    | 1 000 000           | 1 000 625,00         | 0,09        |
| MILA 20241 BV E1R+5.4% 16-09-41                            | EUR    | 1 250 000           | 1 250 937,50         | 0,11        |
| NORTH WESTERLY CLO V BV E3R+3.2% 20-07-34                  | EUR    | 3 300 000           | 3 303 545,25         | 0,30        |
| NORTH WESTERLY VI BV E3R+0.97% 05-07-32                    | EUR    | 4 000 000           | 3 997 294,18         | 0,36        |
| NORTH WESTERLY VI BV E3R+1.75% 05-07-32                    | EUR    | 700 000             | 700 277,46           | 0,06        |
| NORTH WESTERLY VI BV E3R+2.85% 05-07-32                    | EUR    | 1 000 000           | 1 005 792,79         | 0,09        |
| SAECURE BV E3R+0.4% 28-01-91                               | EUR    | 11 700 000          | 11 820 775,59        | 1,06        |

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

| Désignation des valeurs   | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle         | % Actif Net  |
|---|--------|---------------------|-------------------------|--------------|
| TIKEHAU CLO II BV E3R+2.4% 15-01-35   | EUR    | 6 300 000           | 6 341 570,97            | 0,57         |
| TIKEHAU CLO IV BV E3R+2.15% 15-10-31  | EUR    | 3 000 000           | 2 992 422,67            | 0,27         |
| TIKEHAU CLO IV BV E3R+3.3% 15-10-31   | EUR    | 3 500 000           | 3 510 985,22            | 0,31         |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>   |        |                     | <b>112 742 492,82</b>   | <b>10,11</b> |
| <b>PORTUGAL</b>   |        |                     |                         |              |
| ARES LUSITANISTC SAPELICAN FINANCE 2 E1R+2.25% 25-01-35   | EUR    | 5 100 000           | 2 094 506,39            | 0,18         |
| ARES LUSITANISTC SAPELICAN FINANCE 2 E1R+4.25% 25-01-35   | EUR    | 3 500 000           | 1 414 167,91            | 0,13         |
| <b>TOTAL PORTUGAL</b>   |        |                     | <b>3 508 674,30</b>     | <b>0,31</b>  |
| <b>ROYAUME-UNI</b>  |        |                     |                         |              |
| ATLAS FUNDING 20241 SONI1R+0.85% 20-09-61   | GBP    | 4 500 000           | 5 277 663,75            | 0,48         |
| ATLAS FUNDING 20241 SONI1R+1.3% 20-09-61  | GBP    | 900 000             | 1 055 532,75            | 0,10         |
| ATLAS FUNDING 20241 SONI1R+1.55% 20-09-61   | GBP    | 800 000             | 938 251,33              | 0,09         |
| BRANTS BRIDGE 20231 SONIO+0.9% 14-06-66   | GBP    | 5 200 000           | 5 613 621,58            | 0,50         |
| FINSBURY SQUARE 20172 SONI3R+1.25% 16-12-71   | GBP    | 5 080 000           | 6 033 099,04            | 0,54         |
| FINSBURY SQUARE 20172 SONI3R+1.4% 16-12-71  | GBP    | 1 850 000           | 2 195 379,21            | 0,20         |
| GEMGARTO 20211 SONIO+1.1% 16-12-67  | GBP    | 1 000 000           | 1 172 931,45            | 0,11         |
| GEMGARTO 20211 SONIO+1.3% 16-12-67  | GBP    | 1 500 000           | 1 756 582,42            | 0,15         |
| GRIFONAS FINANCE NO1 PLC E6R+0.28% 28-08-39   | EUR    | 60 800 000          | 9 441 675,06            | 0,85         |
| HOPS HILL NO 4 AUTRE V+0.88% 21-04-56   | GBP    | 7 000 000           | 8 227 943,82            | 0,74         |
| HOPS HILL NO 4 AUTRE V+1.3% 21-04-56  | GBP    | 1 400 000           | 1 642 525,76            | 0,14         |
| NATWEST MKTS E3R+0.68% 25-01-63   | EUR    | 900 000             | 901 892,34              | 0,08         |
| PARAGON MORTGAGES 12X B1B 11/38   | EUR    | 11 254 000          | 4 502 491,04            | 0,40         |
| PARAGON MORTGAGES NO12 L3RGBP+0.3593% 15-11-38  | GBP    | 30 000 000          | 6 129 929,84            | 0,55         |
| PARAGON MORTGAGES NO12 PLC E3R+0.92% 15-11-38   | EUR    | 9 531 000           | 3 793 959,51            | 0,34         |
| PARAGON MORTGAGES NO12 SONIO+0.5993% 15-11-38   | GBP    | 8 000 000           | 3 811 294,80            | 0,34         |
| PARAGON MORTGAGES PLC 12X A2B 11/38   | EUR    | 37 694 000          | 6 587 797,37            | 0,59         |
| PCL FUNDING IX SONI1R+2.15% 16-07-29  | GBP    | 855 000             | 1 004 642,50            | 0,09         |
| PCL FUNDING IX SONIO+1.3% 16-07-29  | GBP    | 4 000 000           | 4 696 358,41            | 0,42         |
| SAGE AR FUNDING NO 1 AUTRE V+1.0% 17-11-51  | GBP    | 3 100 000           | 3 604 566,52            | 0,32         |
| TOWER BRIDGE FUNDING 20221 AUTRE V 20-11-63   | GBP    | 500 000             | 591 509,73              | 0,05         |
| TOWER BRIDGE FUNDING 20232 AUTRE V+3.2% 20-03-65  | GBP    | 800 000             | 965 307,35              | 0,09         |
| TOWER BRIDGE FUNDING 20232 SONIO+2.2% 20-03-65  | GBP    | 700 000             | 839 448,92              | 0,07         |
| TOWER BRIDGE FUNDING 20242 SONIO+0.88% 20-05-66   | GBP    | 2 850 000           | 3 352 982,47            | 0,30         |
| TOWER BRIDGE FUNDING 20242 SONIO+1.2% 20-05-66  | GBP    | 3 850 000           | 4 526 310,42            | 0,40         |
| TWIN BRIDGES SONIO+0.95% 14-06-55   | GBP    | 2 600 000           | 2 291 756,37            | 0,21         |
| <b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>  |        |                     | <b>90 955 453,76</b>    | <b>8,15</b>  |
| <b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>     |        |                     | <b>1 037 068 339,82</b> | <b>93,00</b> |
| <b>Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>       |        |                     |                         |              |
| <b>FRANCE</b>   |        |                     |                         |              |
| BPCE CONSUMER LOANS FCT 2024 1 E1R+0.7% 31-12-42  | EUR    | 7 700 000           | 7 735 803,29            | 0,69         |
| <b>TOTAL FRANCE</b>   |        |                     | <b>7 735 803,29</b>     | <b>0,69</b>  |
| <b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b> |        |                     | <b>7 735 803,29</b>     | <b>0,69</b>  |
| <b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>  |        |                     | <b>1 044 804 143,11</b> | <b>93,69</b> |

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle      | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|----------------------|-------------|
| <b>Organismes de placement collectif</b>   |        |                     |                      |             |
| <b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>                           |        |                     |                      |             |
| <b>FRANCE</b>  |        |                     |                      |             |
| AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI part E-C  | EUR    | 1,18                | 12 099,16            |             |
| AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C  | EUR    | 378,611             | 39 703 366,42        | 3,56        |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                     | <b>39 715 465,58</b> | <b>3,56</b> |
| <b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>                     |        |                     | <b>39 715 465,58</b> | <b>3,56</b> |
| <b>Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés</b>       |        |                     |                      |             |
| <b>FRANCE</b>  |        |                     |                      |             |
| AUTO ABS FRENCH LEASES 2023 E1R 0.75 28-10-35  | EUR    | 3 600 000           | 3 623 326,50         | 0,32        |
| AUTONORIA 23 CL D E1R 3.05   | EUR    | 1 000 000           | 759 809,41           | 0,07        |
| BPCE HOME LOANS FCT 2023 E3R+0.7 31-10-57  | EUR    | 17 000 000          | 16 504 000,48        | 1,48        |
| CARS ALLIANCE AUTO LEASES FRA V 20231 E1R+0.65% 21-10-38   | EUR    | 4 500 000           | 4 519 106,25         | 0,40        |
| CARS ALLIANCE AUTO LEASES FRA V 20231 E1R+1.3% 21-10-38  | EUR    | 4 800 000           | 4 845 856,75         | 0,44        |
| FCT PIXEL 2021 E3R+0.95% 25-02-38  | EUR    | 600 000             | 234 456,91           | 0,02        |
| FCT PIXEL 2021 E3R+2.7% 25-02-38   | EUR    | 3 000 000           | 1 172 799,65         | 0,11        |
| GINKGO PERSONAL LOANS 2023 E1R+0.79 23-09-44   | EUR    | 3 100 000           | 3 116 948,53         | 0,29        |
| HARMONY FRENCH HOME LOAN E3R+1.25% 27-05-62  | EUR    | 1 600 000           | 1 609 948,04         | 0,14        |
| HARMONY FRENCH HOME LOANS FCT 20211 E3R+0.95% 27-05-61   | EUR    | 5 300 000           | 5 295 898,27         | 0,47        |
| HFHL 2020-2 B  | EUR    | 5 900 000           | 5 944 968,82         | 0,53        |
| NORIA 2021-1 C   | EUR    | 400 000             | 167 515,60           | 0,02        |
| NORIA 2021-1 D   | EUR    | 2 900 000           | 1 211 599,34         | 0,11        |
| NORIA 2021-1 E   | EUR    | 9 100 000           | 3 775 149,84         | 0,34        |
| NORIA 2021-1 F   | EUR    | 10 000 000          | 4 125 665,06         | 0,37        |
| PIXEL 2021-1 D   | EUR    | 200 000             | 77 981,75            | 0,01        |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                     | <b>56 985 031,20</b> | <b>5,12</b> |
| <b>TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés</b> |        |                     | <b>56 985 031,20</b> | <b>5,12</b> |
| <b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>   |        |                     | <b>96 700 496,78</b> | <b>8,68</b> |
| <b>Instruments financier à terme</b>   |        |                     |                      |             |
| <b>Engagements à terme fermes</b>  |        |                     |                      |             |
| <b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>  |        |                     |                      |             |
| EURO BOBL 0924   | EUR    | -192                | -11 520,00           |             |
| EURO BUND 0624   | EUR    | -63                 | 166 950,00           | 0,01        |
| EURO SCHATZ 0924   | EUR    | -25                 | -2 625,00            |             |
| XEUR FGBX BUX 0624   | EUR    | -1                  | 6 520,00             |             |
| <b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>  |        |                     | <b>159 325,00</b>    | <b>0,01</b> |
| <b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>  |        |                     | <b>159 325,00</b>    | <b>0,01</b> |
| <b>TOTAL Instruments financier à terme</b>   |        |                     | <b>159 325,00</b>    | <b>0,01</b> |

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

| Désignation des valeurs     | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle         | % Actif Net   |
|-----------------------------|--------|---------------------|-------------------------|---------------|
| <b>Appel de marge</b>       |        |                     |                         |               |
| APPEL MARGE CACEIS          | EUR    | -159 325            | -159 325,00             | -0,01         |
| <b>TOTAL Appel de marge</b> |        |                     | <b>-159 325,00</b>      | <b>-0,01</b>  |
| <b>Créances</b>             |        |                     | <b>106 612 450,38</b>   | <b>9,56</b>   |
| <b>Dettes</b>               |        |                     | <b>-134 918 819,72</b>  | <b>-12,10</b> |
| <b>Comptes financiers</b>   |        |                     | <b>1 919 482,65</b>     | <b>0,17</b>   |
| <b>Actif net</b>            |        |                     | <b>1 115 117 753,20</b> | <b>100,00</b> |

|                        |     |             |            |  |
|------------------------|-----|-------------|------------|--|
| Parts AMUNDI ABS D     | EUR | 4,001       | 199 231,13 |  |
| Parts AMUNDI ABS M-D   | EUR | 567,597     | 103 957,26 |  |
| Parts AMUNDI ABS R-C   | EUR | 11 413,005  | 110,11     |  |
| Parts AMUNDI ABS I-C   | EUR | 3 283,20906 | 269 401,61 |  |
| Parts AMUNDI ABS L     | EUR | 38 132,057  | 108,93     |  |
| Parts AMUNDI ABS I3-C  | EUR | 1 443,509   | 111 088,38 |  |
| Parts AMUNDI ABS I-GBP | GBP | 21,500      | 200 083,57 |  |

## Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part AMUNDI ABS D

|  | NET GLOBAL      | DEVISE     | NET UNITAIRE    | DEVISE     |
|--|-----------------|------------|-----------------|------------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire  | 8 903,59        | EUR        | 2 225,34        | EUR        |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire              |                 |            |                 |            |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire |                 |            |                 |            |
| Revenus non déclarables et non imposables  |                 |            |                 |            |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values  |                 |            |                 |            |
| <b>TOTAL</b>   | <b>8 903,59</b> | <b>EUR</b> | <b>2 225,34</b> | <b>EUR</b> |

Décomposition du coupon : Part AMUNDI ABS I-GBP

|  | NET GLOBAL       | DEVISE     | NET UNITAIRE    | DEVISE     |
|--|------------------|------------|-----------------|------------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire  | 57 048,32        | EUR        | 2 653,41        | EUR        |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire              |                  |            |                 |            |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire |                  |            |                 |            |
| Revenus non déclarables et non imposables  |                  |            |                 |            |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values  |                  |            |                 |            |
| <b>TOTAL</b>   | <b>57 048,32</b> | <b>EUR</b> | <b>2 653,41</b> | <b>EUR</b> |

Décomposition du coupon : Part AMUNDI ABS M-D

|  | NET GLOBAL        | DEVISE     | NET UNITAIRE    | DEVISE     |
|--|-------------------|------------|-----------------|------------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire  | 688 217,03        | EUR        | 1 212,51        | EUR        |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire              |                   |            |                 |            |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 22 442,79         | EUR        | 39,54           | EUR        |
| Revenus non déclarables et non imposables  |                   |            |                 |            |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values  |                   |            |                 |            |
| <b>TOTAL</b>   | <b>710 659,82</b> | <b>EUR</b> | <b>1 252,05</b> | <b>EUR</b> |

# OPCVM AMUNDI ABS

## Annexe(s)

## Produit

# AMUNDI ABS - I (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.  
FR0010319996 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de AMUNDI ABS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Obligations et autres titres de créance internationaux

**Objectifs :** L'objectif de gestion du Fonds consiste à réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'€STR capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en euro, et le SONIA capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en GBP, après prise en compte des frais courants sur un horizon de placement de 12 mois, tout en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir d'analyses économiques, de prévisions de taux d'intérêt et d'analyses crédits et ESG, des ABS (Asset Back Securities) et des CLO (Collateralized Loan Obligations) ainsi que d'autres véhicules de titrisation émis en toute devise par des entités privées de la zone OCDE. Une gestion active du risque obligataire global du portefeuille sera mise en œuvre dans le cadre d'une fourchette de sensibilité de 0 à 3.

En plus de la prise en compte de contraintes financières, le processus d'investissement prévoit l'intégration de contraintes extra-financières (notations ESG et exclusions) permettant d'évaluer les sociétés sur leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en terme de Gouvernance, de sorte à sélectionner les sociétés les plus vertueuses. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Le fonds pratique une stratégie d'investissement extra-financière fondée sur une combinaison d'approches (liste non-exhaustive) : - Best-In-Class

- Exclusions normatives et sectorielles (Armement controversé, Charbon, Tabac, etc.)

- Exclusion des émetteurs notés F et G, sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

- Approche dite "en amélioration de note"

De plus, l'OPC suit 4 indicateurs sur les dimensions E, S, G : empreinte carbone du fonds versus univers ESG, indicateur de politique des droits de l'Homme, diversité des managers (pourcentage des managers féminins au sein des entreprises) et indépendance du conseil d'administration. Sur ces 4 indicateurs, une couverture minimale de 90% en notation ESG est requise et l'OPC a pour objectif l'amélioration de deux indicateurs.

Ces titres sont sélectionnés selon le jugement des gérants de portefeuille et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation minimale, à l'acquisition, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standards & Poors et Fitch ou Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion, ou dans une limite de 20% de l'actif net, dans des titres appartenant à la catégorie "obligations spéculatives à haut rendement" (correspondant à des titres dont la notation à l'acquisition est comprise entre BB+ et B- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation comprise entre Ba1 et B3 sur l'échelle de notation de Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion).

Le fonds est couvert contre le risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ABS.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 12 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires** : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ABS.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

| Période de détention recommandée : 12 mois |   |         |
|--|---|---------|
| Investissement 10 000 EUR                  |   |         |
| Scénarios                                  | Si vous sortez après 12 mois  |         |
| <b>Minimum</b>                             | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |         |
| <b>Scénario de tensions</b>                | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €7 590  |
|  | Rendement annuel moyen  | -24,1%  |
| <b>Scénario défavorable</b>                | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €9 640  |
|  | Rendement annuel moyen  | -3,6%   |
| <b>Scénario intermédiaire</b>              | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €10 070 |
|  | Rendement annuel moyen  | 0,7%    |
| <b>Scénario favorable</b>                  | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €10 700 |
|  | Rendement annuel moyen  | 7,0%    |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un proxy approprié.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/03/2019 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/07/2014 et 31/07/2015

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2023 et 14/03/2024

### Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

## Investissement 10 000 EUR

| Scénarios                            | Si vous sortez après<br>12 mois* |
|--------------------------------------|----------------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                  | €60                              |
| <b>Incidence des coûts annuels**</b> | 0,6%                             |

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,30% avant déduction des coûts et de 0,70% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds.

### COMPOSITION DES COÛTS

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                                    |  | Si vous sortez<br>après 1 an |
|--|--|------------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>  | Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.   | Jusqu'à 0 EUR                |
| <b>Coûts de sortie</b>   | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.   | 0,00 EUR                     |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                                   |  |                              |
| <b>Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation</b> | 0,38% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.  | 38,20 EUR                    |
| <b>Coûts de transaction</b>  | 0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.   | 9,07 EUR                     |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques         |  |                              |
| <b>Commissions liées aux résultats</b>                                   | 15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.<br><b>La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.</b> | 12,10 EUR                    |

### Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée** : 12 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres** : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ABS pour plus de détails concernant les rachats.

### Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [complaints@amundi.com](mailto:complaints@amundi.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

### Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Performance passée** : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Scénarios de performance** : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

## Produit

# AMUNDI ABS - I GBP (D)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.  
FR0013234028 - Devise : GBP

Site Internet de la société de gestion : [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de AMUNDI ABS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Obligations et autres titres de créance internationaux

**Objectifs :** L'objectif de gestion du Fonds consiste à réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'€STR capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en euro, et le SONIA capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en GBP, après prise en compte des frais courants sur un horizon de placement de 12 mois, tout en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir d'analyses économiques, de prévisions de taux d'intérêt et d'analyses crédits et ESG, des ABS (Asset Back Securities) et des CLO (Collateralized Loan Obligations) ainsi que d'autres véhicules de titrisation émis en toute devise par des entités privées de la zone OCDE. Une gestion active du risque obligataire global du portefeuille sera mise en œuvre dans le cadre d'une fourchette de sensibilité de 0 à 3.

En plus de la prise en compte de contraintes financières, le processus d'investissement prévoit l'intégration de contraintes extra-financières (notations ESG et exclusions) permettant d'évaluer les sociétés sur leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en terme de Gouvernance, de sorte à sélectionner les sociétés les plus vertueuses. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Le fonds pratique une stratégie d'investissement extra-financière fondée sur une combinaison d'approches (liste non-exhaustive) : - Best-In-Class

- Exclusions normatives et sectorielles (Armement controversé, Charbon, Tabac, etc.)

- Exclusion des émetteurs notés F et G, sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

- Approche dite "en amélioration de note"

De plus, l'OPC suit 4 indicateurs sur les dimensions E, S, G : empreinte carbone du fonds versus univers ESG, indicateur de politique des droits de l'Homme, diversité des managers (pourcentage des managers féminins au sein des entreprises) et indépendance du conseil d'administration. Sur ces 4 indicateurs, une couverture minimale de 90% en notation ESG est requise et l'OPC a pour objectif l'amélioration de deux indicateurs.

Ces titres sont sélectionnés selon le jugement des gérants de portefeuille et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation minimale, à l'acquisition, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standards & Poors et Fitch ou Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion, ou dans une limite de 20% de l'actif net, dans des titres appartenant à la catégorie "obligations spéculatives à haut rendement" (correspondant à des titres dont la notation à l'acquisition est comprise entre BB+ et B- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation comprise entre Ba1 et B3 sur l'échelle de notation de Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion).

Le fonds est couvert contre le risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ABS.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 12 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires** : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ABS.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

| Période de détention recommandée : 12 mois<br>Investissement 10 000 GBP |   |                                 |
|---|---|---------------------------------|
| Scénarios   |   | Si vous sortez après<br>12 mois |
| <b>Minimum</b>  | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                                 |
| <b>Scénario de tensions</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | £7 880                          |
|   | Rendement annuel moyen  | -21,2%                          |
| <b>Scénario défavorable</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | £9 790                          |
|   | Rendement annuel moyen  | -2,1%                           |
| <b>Scénario intermédiaire</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | £10 110                         |
|   | Rendement annuel moyen  | 1,1%                            |
| <b>Scénario favorable</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | £10 920                         |
|   | Rendement annuel moyen  | 9,2%                            |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un proxy approprié.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/03/2019 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2019 et 31/12/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/10/2022 et 31/10/2023

### Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 GBP sont investis.

| Investissement 10 000 GBP     |                                  |
|-------------------------------|----------------------------------|
| Scénarios                     | Si vous sortez après<br>12 mois* |
| Coûts totaux                  | £58                              |
| Incidence des coûts annuels** | 0,6%                             |

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,68% avant déduction des coûts et de 1,10% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds.

## COMPOSITION DES COÛTS

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                                    |  | Si vous sortez<br>après 1 an |
|--|--|------------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>  | Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.   | Jusqu'à 0 GBP                |
| <b>Coûts de sortie</b>   | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.   | 0,00 GBP                     |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                                   |  |                              |
| <b>Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation</b> | 0,29% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.  | 29,20 GBP                    |
| <b>Coûts de transaction</b>  | 0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.   | 9,07 GBP                     |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques         |  |                              |
| <b>Commissions liées aux résultats</b>                                   | 15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.<br><b>La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.</b> | 19,40 GBP                    |

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée** : 12 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres** : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ABS pour plus de détails concernant les rachats.

### Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [complaints@amundi.com](mailto:complaints@amundi.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

### Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Performance passée** : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Scénarios de performance** : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

## Produit

# AMUNDI ABS (D)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.  
FR0013235215 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de AMUNDI ABS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Obligations et autres titres de créance internationaux

**Objectifs :** L'objectif de gestion du Fonds consiste à réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'€STR capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en euro, et le SONIA capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en GBP, après prise en compte des frais courants sur un horizon de placement de 12 mois, tout en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir d'analyses économiques, de prévisions de taux d'intérêt et d'analyses crédits et ESG, des ABS (Asset Back Securities) et des CLO (Collateralized Loan Obligations) ainsi que d'autres véhicules de titrisation émis en toute devise par des entités privées de la zone OCDE. Une gestion active du risque obligataire global du portefeuille sera mise en œuvre dans le cadre d'une fourchette de sensibilité de 0 à 3.

En plus de la prise en compte de contraintes financières, le processus d'investissement prévoit l'intégration de contraintes extra-financières (notations ESG et exclusions) permettant d'évaluer les sociétés sur leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en terme de Gouvernance, de sorte à sélectionner les sociétés les plus vertueuses. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Le fonds pratique une stratégie d'investissement extra-financière fondée sur une combinaison d'approches (liste non-exhaustive) : - Best-In-Class

- Exclusions normatives et sectorielles (Armement controversé, Charbon, Tabac, etc.)

- Exclusion des émetteurs notés F et G, sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

- Approche dite "en amélioration de note"

De plus, l'OPC suit 4 indicateurs sur les dimensions E, S, G : empreinte carbone du fonds versus univers ESG, indicateur de politique des droits de l'Homme, diversité des managers (pourcentage des managers féminins au sein des entreprises) et indépendance du conseil d'administration. Sur ces 4 indicateurs, une couverture minimale de 90% en notation ESG est requise et l'OPC a pour objectif l'amélioration de deux indicateurs.

Ces titres sont sélectionnés selon le jugement des gérants de portefeuille et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation minimale, à l'acquisition, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standards & Poors et Fitch ou Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion, ou dans une limite de 20% de l'actif net, dans des titres appartenant à la catégorie "obligations spéculatives à haut rendement" (correspondant à des titres dont la notation à l'acquisition est comprise entre BB+ et B- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation comprise entre Ba1 et B3 sur l'échelle de notation de Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion).

Le fonds est couvert contre le risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ABS.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 12 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires** : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ABS.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

| Période de détention recommandée : 12 mois |   |                              |
|--|---|------------------------------|
| Investissement 10 000 EUR                  |   |                              |
| Scénarios                                  |   | Si vous sortez après 12 mois |
| <b>Minimum</b>                             | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                              |
| <b>Scénario de tensions</b>                | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €7 910                       |
|  | Rendement annuel moyen  | -20,9%                       |
| <b>Scénario défavorable</b>                | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €9 640                       |
|  | Rendement annuel moyen  | -3,6%                        |
| <b>Scénario intermédiaire</b>              | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €10 080                      |
|  | Rendement annuel moyen  | 0,8%                         |
| <b>Scénario favorable</b>                  | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €10 700                      |
|  | Rendement annuel moyen  | 7,0%                         |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un proxy approprié.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/03/2019 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/01/2021 et 31/01/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2023 et 14/03/2024

### Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

## Investissement 10 000 EUR

| Scénarios                            | Si vous sortez après<br>12 mois* |
|--------------------------------------|----------------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                  | €61                              |
| <b>Incidence des coûts annuels**</b> | 0,6%                             |

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,41% avant déduction des coûts et de 0,80% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds.

### COMPOSITION DES COÛTS

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                                    |  | Si vous sortez<br>après 1 an |
|--|--|------------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>  | Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.   | Jusqu'à 0 EUR                |
| <b>Coûts de sortie</b>   | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.   | 0,00 EUR                     |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                                   |  |                              |
| <b>Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation</b> |  |                              |
| <b>Coûts de transaction</b>  | 0,38% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.  | 38,20 EUR                    |
|  | 0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.   | 9,07 EUR                     |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques         |  |                              |
| <b>Commissions liées aux résultats</b>                                   | 15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.<br><b>La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.</b> | 13,20 EUR                    |

### Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée** : 12 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres** : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ABS pour plus de détails concernant les rachats.

### Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [complaints@amundi.com](mailto:complaints@amundi.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

### Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Performance passée** : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Scénarios de performance** : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

## Produit

# AMUNDI ABS - L (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.  
FR0013240447 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de AMUNDI ABS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Obligations et autres titres de créance internationaux

**Objectifs :** L'objectif de gestion du Fonds consiste à réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'€STR capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en euro, et le SONIA capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en GBP, après prise en compte des frais courants sur un horizon de placement de 12 mois, tout en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir d'analyses économiques, de prévisions de taux d'intérêt et d'analyses crédits et ESG, des ABS (Asset Back Securities) et des CLO (Collateralized Loan Obligations) ainsi que d'autres véhicules de titrisation émis en toute devise par des entités privées de la zone OCDE. Une gestion active du risque obligataire global du portefeuille sera mise en œuvre dans le cadre d'une fourchette de sensibilité de 0 à 3.

En plus de la prise en compte de contraintes financières, le processus d'investissement prévoit l'intégration de contraintes extra-financières (notations ESG et exclusions) permettant d'évaluer les sociétés sur leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en terme de Gouvernance, de sorte à sélectionner les sociétés les plus vertueuses. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Le fonds pratique une stratégie d'investissement extra-financière fondée sur une combinaison d'approches (liste non-exhaustive) : - Best-In-Class

- Exclusions normatives et sectorielles (Armement controversé, Charbon, Tabac, etc.)

- Exclusion des émetteurs notés F et G, sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

- Approche dite "en amélioration de note"

De plus, l'OPC suit 4 indicateurs sur les dimensions E, S, G : empreinte carbone du fonds versus univers ESG, indicateur de politique des droits de l'Homme, diversité des managers (pourcentage des managers féminins au sein des entreprises) et indépendance du conseil d'administration. Sur ces 4 indicateurs, une couverture minimale de 90% en notation ESG est requise et l'OPC a pour objectif l'amélioration de deux indicateurs.

Ces titres sont sélectionnés selon le jugement des gérants de portefeuille et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation minimale, à l'acquisition, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standards & Poors et Fitch ou Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion, ou dans une limite de 20% de l'actif net, dans des titres appartenant à la catégorie "obligations spéculatives à haut rendement" (correspondant à des titres dont la notation à l'acquisition est comprise entre BB+ et B- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation comprise entre Ba1 et B3 sur l'échelle de notation de Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion).

Le fonds est couvert contre le risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ABS.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 12 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires** : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ABS.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

| Période de détention recommandée : 12 mois<br>Investissement 10 000 EUR |   |                                 |
|---|---|---------------------------------|
| Scénarios   |   | Si vous sortez après<br>12 mois |
| <b>Minimum</b>  | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                                 |
| <b>Scénario de tensions</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €7 510                          |
|   | Rendement annuel moyen  | -24,9%                          |
| <b>Scénario défavorable</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €9 130                          |
|   | Rendement annuel moyen  | -8,7%                           |
| <b>Scénario intermédiaire</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €9 550                          |
|   | Rendement annuel moyen  | -4,5%                           |
| <b>Scénario favorable</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €10 140                         |
|   | Rendement annuel moyen  | 1,4%                            |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un proxy approprié.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/03/2019 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/01/2021 et 31/01/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2023 et 14/03/2024

### Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

## Investissement 10 000 EUR

| Scénarios                            | Si vous sortez après<br>12 mois* |
|--------------------------------------|----------------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                  | €590                             |
| <b>Incidence des coûts annuels**</b> | 6,0%                             |

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,48% avant déduction des coûts et de -4,50% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds.

## COMPOSITION DES COÛTS

|  | Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie  | Si vous sortez<br>après 1 an |
|--|--|------------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>  | Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.   | Jusqu'à 500<br>EUR           |
| <b>Coûts de sortie</b>   | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.   | 0,00 EUR                     |
| <b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>  |  |                              |
| <b>Frais de gestion<br/>et autres coûts<br/>administratifs<br/>ou<br/>d'exploitation</b> | 0,76% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.  | 72,39 EUR                    |
| <b>Coûts de<br/>transaction</b>  | 0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.   | 8,62 EUR                     |
| <b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques</b>                  |  |                              |
| <b>Commissions<br/>liées aux<br/>résultats</b>   | 15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.<br><b>La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.</b> | 8,84 EUR                     |

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée** : 12 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres** : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ABS pour plus de détails concernant les rachats.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [complaints@amundi.com](mailto:complaints@amundi.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Performance passée** : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Scénarios de performance** : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

## Produit

# AMUNDI ABS - R (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.  
FR0013289428 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de AMUNDI ABS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Obligations et autres titres de créance internationaux

**Objectifs :** L'objectif de gestion du Fonds consiste à réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'€STR capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en euro, et le SONIA capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en GBP, après prise en compte des frais courants sur un horizon de placement de 12 mois, tout en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir d'analyses économiques, de prévisions de taux d'intérêt et d'analyses crédits et ESG, des ABS (Asset Back Securities) et des CLO (Collateralized Loan Obligations) ainsi que d'autres véhicules de titrisation émis en toute devise par des entités privées de la zone OCDE. Une gestion active du risque obligataire global du portefeuille sera mise en œuvre dans le cadre d'une fourchette de sensibilité de 0 à 3.

En plus de la prise en compte de contraintes financières, le processus d'investissement prévoit l'intégration de contraintes extra-financières (notations ESG et exclusions) permettant d'évaluer les sociétés sur leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en terme de Gouvernance, de sorte à sélectionner les sociétés les plus vertueuses. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Le fonds pratique une stratégie d'investissement extra-financière fondée sur une combinaison d'approches (liste non-exhaustive) : - Best-In-Class

- Exclusions normatives et sectorielles (Armement controversé, Charbon, Tabac, etc.)

- Exclusion des émetteurs notés F et G, sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

- Approche dite "en amélioration de note"

De plus, l'OPC suit 4 indicateurs sur les dimensions E, S, G : empreinte carbone du fonds versus univers ESG, indicateur de politique des droits de l'Homme, diversité des managers (pourcentage des managers féminins au sein des entreprises) et indépendance du conseil d'administration. Sur ces 4 indicateurs, une couverture minimale de 90% en notation ESG est requise et l'OPC a pour objectif l'amélioration de deux indicateurs.

Ces titres sont sélectionnés selon le jugement des gérants de portefeuille et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation minimale, à l'acquisition, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standards & Poors et Fitch ou Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion, ou dans une limite de 20% de l'actif net, dans des titres appartenant à la catégorie "obligations spéculatives à haut rendement" (correspondant à des titres dont la notation à l'acquisition est comprise entre BB+ et B- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation comprise entre Ba1 et B3 sur l'échelle de notation de Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion).

Le fonds est couvert contre le risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ABS.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 12 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires** : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ABS.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

| Période de détention recommandée : 12 mois |   |         |
|--|---|---------|
| Investissement 10 000 EUR                  |   |         |
| Scénarios                                  | Si vous sortez après 12 mois  |         |
| <b>Minimum</b>                             | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |         |
| <b>Scénario de tensions</b>                | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €7 900  |
|  | Rendement annuel moyen  | -21,0%  |
| <b>Scénario défavorable</b>                | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €9 640  |
|  | Rendement annuel moyen  | -3,6%   |
| <b>Scénario intermédiaire</b>              | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €10 070 |
|  | Rendement annuel moyen  | 0,7%    |
| <b>Scénario favorable</b>                  | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €10 690 |
|  | Rendement annuel moyen  | 6,9%    |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un proxy approprié.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/03/2019 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/07/2015 et 29/07/2016

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2023 et 14/03/2024

### Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

| Investissement 10 000 EUR     |                                  |
|-------------------------------|----------------------------------|
| Scénarios                     | Si vous sortez après<br>12 mois* |
| Coûts totaux                  | €80                              |
| Incidence des coûts annuels** | 0,8%                             |

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,50% avant déduction des coûts et de 0,70% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds.

## COMPOSITION DES COÛTS

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                                    |  | Si vous sortez<br>après 1 an |
|--|--|------------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>  | Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.   | Jusqu'à 0 EUR                |
| <b>Coûts de sortie</b>   | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.   | 0,00 EUR                     |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                                   |  |                              |
| <b>Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation</b> | 0,54% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.  | 54,20 EUR                    |
| <b>Coûts de transaction</b>  | 0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.   | 9,07 EUR                     |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques         |  |                              |
| <b>Commissions liées aux résultats</b>                                   | 15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.<br><b>La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.</b> | 15,70 EUR                    |

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée** : 12 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres** : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ABS pour plus de détails concernant les rachats.

### Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [complaints@amundi.com](mailto:complaints@amundi.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

### Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Performance passée** : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Scénarios de performance** : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Produit****AMUNDI ABS - I3 (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.  
FR0013335502 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

**En quoi consiste ce produit ?**

**Type :** Parts de AMUNDI ABS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Obligations et autres titres de créance internationaux

**Objectifs :** L'objectif de gestion du Fonds consiste à réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'€STR capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en euro, et le SONIA capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en GBP, après prise en compte des frais courants sur un horizon de placement de 12 mois, tout en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir d'analyses économiques, de prévisions de taux d'intérêt et d'analyses crédits et ESG, des ABS (Asset Back Securities) et des CLO (Collateralized Loan Obligations) ainsi que d'autres véhicules de titrisation émis en toute devise par des entités privées de la zone OCDE. Une gestion active du risque obligataire global du portefeuille sera mise en œuvre dans le cadre d'une fourchette de sensibilité de 0 à 3.

En plus de la prise en compte de contraintes financières, le processus d'investissement prévoit l'intégration de contraintes extra-financières (notations ESG et exclusions) permettant d'évaluer les sociétés sur leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en terme de Gouvernance, de sorte à sélectionner les sociétés les plus vertueuses. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Le fonds pratique une stratégie d'investissement extra-financière fondée sur une combinaison d'approches (liste non-exhaustive) : - Best-In-Class

- Exclusions normatives et sectorielles (Armement controversé, Charbon, Tabac, etc.)

- Exclusion des émetteurs notés F et G, sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

- Approche dite "en amélioration de note"

De plus, l'OPC suit 4 indicateurs sur les dimensions E, S, G : empreinte carbone du fonds versus univers ESG, indicateur de politique des droits de l'Homme, diversité des managers (pourcentage des managers féminins au sein des entreprises) et indépendance du conseil d'administration. Sur ces 4 indicateurs, une couverture minimale de 90% en notation ESG est requise et l'OPC a pour objectif l'amélioration de deux indicateurs.

Ces titres sont sélectionnés selon le jugement des gérants de portefeuille et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation minimale, à l'acquisition, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standards & Poors et Fitch ou Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion, ou dans une limite de 20% de l'actif net, dans des titres appartenant à la catégorie "obligations spéculatives à haut rendement" (correspondant à des titres dont la notation à l'acquisition est comprise entre BB+ et B- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation comprise entre Ba1 et B3 sur l'échelle de notation de Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion).

Le fonds est couvert contre le risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ABS.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 12 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires** : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ABS.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

| Période de détention recommandée : 12 mois |   |         |
|--|---|---------|
| Investissement 10 000 EUR                  |   |         |
| Scénarios                                  | Si vous sortez après 12 mois  |         |
| <b>Minimum</b>                             | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |         |
| <b>Scénario de tensions</b>                | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €7 520  |
|  | Rendement annuel moyen  | -24,8%  |
| <b>Scénario défavorable</b>                | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €9 550  |
|  | Rendement annuel moyen  | -4,5%   |
| <b>Scénario intermédiaire</b>              | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €9 990  |
|  | Rendement annuel moyen  | -0,1%   |
| <b>Scénario favorable</b>                  | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €10 640 |
|  | Rendement annuel moyen  | 6,4%    |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un proxy approprié.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/03/2019 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/07/2017 et 31/07/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2023 et 14/03/2024

### Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

## Investissement 10 000 EUR

| Scénarios                            | Si vous sortez après<br>12 mois* |
|--------------------------------------|----------------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                  | €149                             |
| <b>Incidence des coûts annuels**</b> | 1,5%                             |

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,41% avant déduction des coûts et de -0,10% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds.

## COMPOSITION DES COÛTS

|  | Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie  | Si vous sortez<br>après 1 an |
|--|--|------------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>  | Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.   | Jusqu'à 100<br>EUR           |
| <b>Coûts de sortie</b>   | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.   | 0,00 EUR                     |
| <b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>                                    |  |                              |
| <b>Frais de gestion et autres<br/>coûts administratifs ou<br/>d'exploitation</b> | 0,40% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.  | 39,80 EUR                    |
| <b>Coûts de transaction</b>  | 0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes. | 8,98 EUR                     |
| <b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques</b>          |  |                              |
| <b>Commissions liées aux<br/>résultats</b>                                       | Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.   | 0,00 EUR                     |

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée** : 12 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 an. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres** : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ABS pour plus de détails concernant les rachats.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [complaints@amundi.com](mailto:complaints@amundi.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Performance passée** : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Scénarios de performance** : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

## Produit

# AMUNDI ABS - M (D)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.  
FR001400APW1 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de AMUNDI ABS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Obligations et autres titres de créance internationaux

**Objectifs :** L'objectif de gestion du Fonds consiste à réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'€STR capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en euro, et le SONIA capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en GBP, après prise en compte des frais courants sur un horizon de placement de 12 mois, tout en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir d'analyses économiques, de prévisions de taux d'intérêt et d'analyses crédits et ESG, des ABS (Asset Back Securities) et des CLO (Collateralized Loan Obligations) ainsi que d'autres véhicules de titrisation émis en toute devise par des entités privées de la zone OCDE. Une gestion active du risque obligataire global du portefeuille sera mise en œuvre dans le cadre d'une fourchette de sensibilité de 0 à 3.

En plus de la prise en compte de contraintes financières, le processus d'investissement prévoit l'intégration de contraintes extra-financières (notations ESG et exclusions) permettant d'évaluer les sociétés sur leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en terme de Gouvernance, de sorte à sélectionner les sociétés les plus vertueuses. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Le fonds pratique une stratégie d'investissement extra-financière fondée sur une combinaison d'approches (liste non-exhaustive) : - Best-In-Class

- Exclusions normatives et sectorielles (Armement controversé, Charbon, Tabac, etc.)

- Exclusion des émetteurs notés F et G, sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

- Approche dite "en amélioration de note"

De plus, l'OPC suit 4 indicateurs sur les dimensions E, S, G : empreinte carbone du fonds versus univers ESG, indicateur de politique des droits de l'Homme, diversité des managers (pourcentage des managers féminins au sein des entreprises) et indépendance du conseil d'administration. Sur ces 4 indicateurs, une couverture minimale de 90% en notation ESG est requise et l'OPC a pour objectif l'amélioration de deux indicateurs.

Ces titres sont sélectionnés selon le jugement des gérants de portefeuille et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation minimale, à l'acquisition, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standards & Poors et Fitch ou Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion, ou dans une limite de 20% de l'actif net, dans des titres appartenant à la catégorie "obligations spéculatives à haut rendement" (correspondant à des titres dont la notation à l'acquisition est comprise entre BB+ et B- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation comprise entre Ba1 et B3 sur l'échelle de notation de Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion).

Le fonds est couvert contre le risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ABS.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 12 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires** : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ABS.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

| Période de détention recommandée : 12 mois<br>Investissement 10 000 EUR |   |                                 |
|---|---|---------------------------------|
| Scénarios   |   | Si vous sortez après<br>12 mois |
| <b>Minimum</b>  | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                                 |
| <b>Scénario de tensions</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €8 200                          |
|   | Rendement annuel moyen  | -18,0%                          |
| <b>Scénario défavorable</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €9 160                          |
|   | Rendement annuel moyen  | -8,4%                           |
| <b>Scénario intermédiaire</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €9 590                          |
|   | Rendement annuel moyen  | -4,1%                           |
| <b>Scénario favorable</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | €10 210                         |
|   | Rendement annuel moyen  | 2,1%                            |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un proxy approprié.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/03/2019 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/07/2014 et 31/07/2015

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2023 et 14/03/2024

### Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

## Investissement 10 000 EUR

| Scénarios                            | Si vous sortez après<br>12 mois* |
|--------------------------------------|----------------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                  | €548                             |
| <b>Incidence des coûts annuels**</b> | 5,6%                             |

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,45% avant déduction des coûts et de -4,10% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds.

## COMPOSITION DES COÛTS

|  | Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie  | Si vous sortez<br>après 1 an |
|--|--|------------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>  | Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.   | Jusqu'à 500<br>EUR           |
| <b>Coûts de sortie</b>   | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.   | 0,00 EUR                     |
| <b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>                                    |  |                              |
| <b>Frais de gestion et autres<br/>coûts administratifs ou<br/>d'exploitation</b> | 0,41% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.  | 39,14 EUR                    |
| <b>Coûts de transaction</b>  | 0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes. | 8,62 EUR                     |
| <b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques</b>          |  |                              |
| <b>Commissions liées aux<br/>résultats</b>                                       | Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.   | 0,00 EUR                     |

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée** : 12 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 an. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres** : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ABS pour plus de détails concernant les rachats.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [complaints@amundi.com](mailto:complaints@amundi.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Performance passée** : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Scénarios de performance** : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

## Produit

# AMUNDI ABS - I3 GBP (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.  
FR001400C2G4 - Devise : GBP

Site Internet de la société de gestion : [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de AMUNDI ABS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Obligations et autres titres de créance internationaux

**Objectifs :** L'objectif de gestion du Fonds consiste à réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'€STR capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en euro, et le SONIA capitalisé quotidiennement pour les parts libellées en GBP, après prise en compte des frais courants sur un horizon de placement de 12 mois, tout en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir d'analyses économiques, de prévisions de taux d'intérêt et d'analyses crédits et ESG, des ABS (Asset Back Securities) et des CLO (Collateralized Loan Obligations) ainsi que d'autres véhicules de titrisation émis en toute devise par des entités privées de la zone OCDE. Une gestion active du risque obligataire global du portefeuille sera mise en œuvre dans le cadre d'une fourchette de sensibilité de 0 à 3.

En plus de la prise en compte de contraintes financières, le processus d'investissement prévoit l'intégration de contraintes extra-financières (notations ESG et exclusions) permettant d'évaluer les sociétés sur leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en terme de Gouvernance, de sorte à sélectionner les sociétés les plus vertueuses. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Le fonds pratique une stratégie d'investissement extra-financière fondée sur une combinaison d'approches (liste non-exhaustive) : - Best-In-Class

- Exclusions normatives et sectorielles (Armement controversé, Charbon, Tabac, etc.)

- Exclusion des émetteurs notés F et G, sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

- Approche dite "en amélioration de note"

De plus, l'OPC suit 4 indicateurs sur les dimensions E, S, G : empreinte carbone du fonds versus univers ESG, indicateur de politique des droits de l'Homme, diversité des managers (pourcentage des managers féminins au sein des entreprises) et indépendance du conseil d'administration. Sur ces 4 indicateurs, une couverture minimale de 90% en notation ESG est requise et l'OPC a pour objectif l'amélioration de deux indicateurs.

Ces titres sont sélectionnés selon le jugement des gérants de portefeuille et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation minimale, à l'acquisition, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standards & Poors et Fitch ou Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion, ou dans une limite de 20% de l'actif net, dans des titres appartenant à la catégorie "obligations spéculatives à haut rendement" (correspondant à des titres dont la notation à l'acquisition est comprise entre BB+ et B- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation comprise entre Ba1 et B3 sur l'échelle de notation de Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion).

Le fonds est couvert contre le risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ABS.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 12 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires** : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ABS.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

| Période de détention recommandée : 12 mois<br>Investissement 10 000 GBP |   |                                 |
|---|---|---------------------------------|
| Scénarios   |   | Si vous sortez après<br>12 mois |
| <b>Minimum</b>  | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                                 |
| <b>Scénario de tensions</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | £8 660                          |
|   | Rendement annuel moyen  | -13,4%                          |
| <b>Scénario défavorable</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | £9 820                          |
|   | Rendement annuel moyen  | -1,8%                           |
| <b>Scénario intermédiaire</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | £10 150                         |
|   | Rendement annuel moyen  | 1,5%                            |
| <b>Scénario favorable</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | £10 970                         |
|   | Rendement annuel moyen  | 9,7%                            |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un proxy approprié.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/10/2021 et 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/11/2019 et 30/11/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/12/2022 et 29/12/2023

### Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 GBP sont investis.

## Investissement 10 000 GBP

| Scénarios                            | Si vous sortez après<br>12 mois* |
|--------------------------------------|----------------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                  | £45                              |
| <b>Incidence des coûts annuels**</b> | 0,4%                             |

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,95% avant déduction des coûts et de 1,50% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds.

### COMPOSITION DES COÛTS

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie  |  | Si vous sortez<br>après 1 an |
|--|--|------------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>  | Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.   | Jusqu'à 0 GBP                |
| <b>Coûts de sortie</b>   | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.   | 0,00 GBP                     |
| Coûts récurrents prélevés chaque année   |  |                              |
| <b>Frais de gestion et autres<br/>coûts administratifs ou<br/>d'exploitation</b> | 0,35% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.  | 35,00 GBP                    |
| <b>Coûts de transaction</b>  | 0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes. | 9,07 GBP                     |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques                 |  |                              |
| <b>Commissions liées aux<br/>résultats</b>                                       | Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.   | 0,00 GBP                     |

### Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée :** 12 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 an. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres :** les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ABS pour plus de détails concernant les rachats.

### Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [complaints@amundi.com](mailto:complaints@amundi.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

### Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Performance passée :** Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Scénarios de performance :** Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :  
AMUNDI ABS

Identifiant d'entité juridique :  
969500PBY9KQBY31U106

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

X



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_\_\_



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_\_\_



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **1,51 %** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif

environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **30% SCI\_ABS + 70% BLOOMBERG PAN EUROPEAN FLOATING ABS BOND INDEX HEDGED**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut

des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Le produit est labellisé ISR (Investissement socialement responsable). Il a cherché tout au long de l'année à promouvoir les 3 dimensions (environnementale, sociale et de gouvernance) en prenant en compte de la notation ESG des émetteurs dans la construction du portefeuille.

La notation ESG des émetteurs vise à apprécier leur capacité à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse évalue ainsi leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en termes de Gouvernance en leur attribuant une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), de sorte à réaliser une appréciation plus globale des risques.

1. Le portefeuille a constamment appliqué la politique d'exclusion d'Amundi suivante :

- les exclusions légales sur l'armement controversé ;
- les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial (UN Global Compact), sans mesures correctives crédibles ;
- les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)).

2. Aucun investissement n'a été réalisé dans des émetteurs notés F ou G. Pour tout émetteur dont la note a été dégradée en F ou G, les titres déjà présents dans le portefeuille sont vendus dans un délai conforme aux engagements pris dans le prospectus du produit.

3. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille a constamment été supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du produit après élimination des 20% des plus mauvais émetteurs.

4. Le produit a favorisé les émetteurs les mieux notés au sein de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion (approche " best in class "). A l'exception des exclusions ci-dessus, tous les secteurs économiques sont représentés dans cette approche et l'OPC peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés.

**Les indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

#### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,585 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0,315 (D)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à

travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0.571 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0.306 (D).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

— ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*



### **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?**

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé

en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.

- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

| Investissement s les plus importants | Secteur  | Sous-secteur               | Pays       | % d'actifs |
|--------------------------------------|----------|----------------------------|------------|------------|
| AMUNDI EURO LIQ SHORT TERM SRI - Z   | Finance  | Fonds                      | France     | 3,56 %     |
| AQUE 2019-3X AR                      | Sécurisé | ABS                        | Irlande    | 1,93 %     |
| GLION 2023-1 A                       | Sécurisé | Hypothèques résidentielles | Pays-Bas   | 1,52 %     |
| PURP 2X A                            | Sécurisé | ABS                        | Irlande    | 1,48 %     |
| HLFCT 2023-1 A                       | Sécurisé | Hypothèques résidentielles | France     | 1,48 %     |
| CFHL 2015-2 C                        | Sécurisé | CMO                        | France     | 1,22 %     |
| ALBAC 2X A1                          | Sécurisé | ABS                        | Irlande    | 1,21 %     |
| MAGEL 4 A                            | Sécurisé | Hypothèques résidentielles | Irlande    | 1,13 %     |
| BBVCA 2018-1 B                       | Sécurisé | ABS                        | Espagne    | 1,11 %     |
| SAEC 22 A                            | Sécurisé | Hypothèques résidentielles | Pays-Bas   | 1,06 %     |
| BBAME 3X A                           | Sécurisé | ABS                        | Irlande    | 1,03 %     |
| FIAR 1 A                             | Sécurisé | ABS                        | Irlande    | 0,96 %     |
| MAGEL 3 A                            | Sécurisé | Hypothèques résidentielles | Irlande    | 0,94 %     |
| SCGC 2021-1 D                        | Sécurisé | ABS                        | Luxembourg | 0,92 %     |
| STORM 2024-GRN A                     | Sécurisé | Hypothèques résidentielles | Pays-Bas   | 0,92 %     |

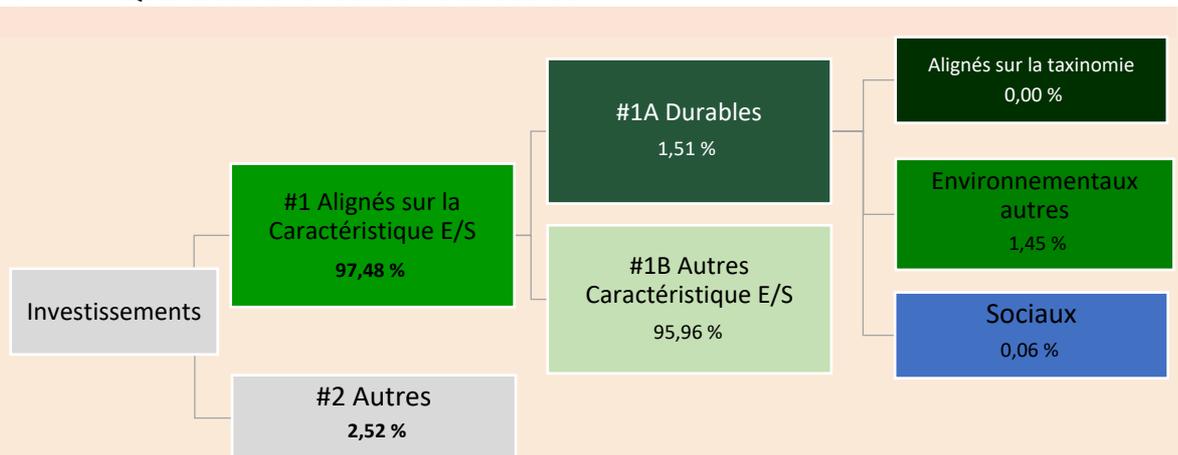
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: du **01/06/2023** au **31/05/2024**



### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

## Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

## Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

| Secteur  | Sous-Secteur               | % d'actifs |
|----------|----------------------------|------------|
| Sécurisé | ABS                        | 67,01 %    |
| Sécurisé | Hypothèques résidentielles | 14,67 %    |
| Sécurisé | CMO                        | 10,95 %    |
| Sécurisé | CMBS                       | 3,92 %     |
| Finance  | Fonds                      | 3,56 %     |

|                  |                      |         |
|------------------|----------------------|---------|
| Corporates       | Industrie de base    | 1,10 %  |
| Corporates       | Bancaire             | 0,67 %  |
| Sécurisé         | Actifs hypothécaires | 0,61 %  |
| Emprunts d'Etats | Emprunts d'Etats     | 0,00 %  |
| Forex            | Forex                | -0,06 % |
| Liquidités       | Liquidités           | -2,42 % |



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 0,00 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup>?**

Oui:

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxinomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

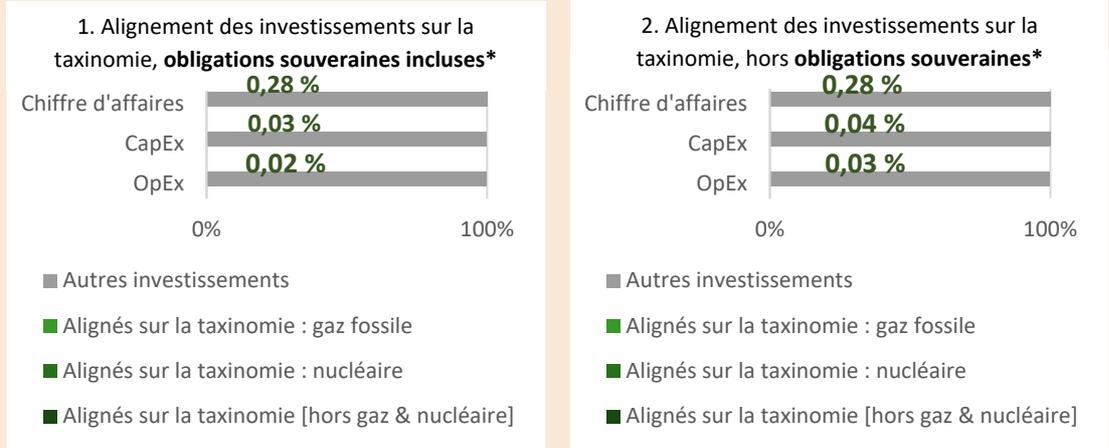
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;

- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 31/05/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,00 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,01 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Au cours de la période précédente, l'alignement de la taxinomie n'avait pas été signalé car, à l'époque, les données fiables n'étaient pas encore disponibles.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **1,45 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **0,06 %** à la fin de la période.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le

produit financier  
atteint les  
caractéristiques  
environnemental  
es ou sociales  
qu'il promeut.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

## Loi Energie Climat (LEC)

*Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.*

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 €.  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.  
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - [www.amundi.com](http://www.amundi.com)

**Amundi**  
ASSET MANAGEMENT